

Recherches récentes sur la ville antique d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard

In: Revue archéologique de Narbonnaise, Tome 11, 1978. pp. 19-100.

Citer ce document / Cite this document :

Barruol Guy, Py Michel. Recherches récentes sur la ville antique d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard. In: Revue archéologique de Narbonnaise, Tome 11, 1978. pp. 19-100.

doi : 10.3406/ran.1978.1023

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ran_0557-7705_1978_num_11_1_1023

RECHERCHES RÉCENTES SUR LA VILLE ANTIQUE D'ESPEYRAN À SAINT-GILLES-DU-GARD

Situé à 4 km au sud de Saint-Gilles, le gisement d'Espeyran est implanté sur une avancée de la Costière à l'intérieur de la zone marécageuse qui l'entoure de trois côtés (1) (fig. 1). Cette langue de terre, de basse altitude (7,5 m à 2,5 m), est aujourd'hui bordée par le canal du Rhône à Sète qui, la contournant entièrement, passe à l'orée des marais : le Marais d'Espeyran à l'est, le Petit et le Grand Marais au sud et le Marais de Saint-André à l'ouest. Le Petit Rhône coule actuellement à 1,5 km à l'est du site.

Le site archéologique s'étend dans la partie sud-est du domaine d'Espeyran, entre le parc du château et le marais (fig. 2). Cette zone, comprise entre les cotes 5 m et 2,5 m, a pour lieu-dit *L'Argentièrre*, dénomination traditionnellement expliquée par la quantité de monnaies romaines qu'on y aurait découvertes. Les restes antiques visibles au sol s'étendent sur plusieurs hectares. Au sud-est, dans une longue parcelle de terre plane qui borde le canal (2), un monticule circulaire d'une centaine de mètres de diamètre, dépassant de 1 à 1,5 m l'altitude moyenne des champs environnants, forme une sorte de « tell », à la surface duquel se rencontrent les témoins les plus nombreux et les plus anciens (fig. 3).

L'occupation antique d'Espeyran a été d'abord révélée par une série de trouvailles de surface présentées ci-après et qu'avaient brièvement signalées au début du siècle F. Mazauric dans ses *Recherches et acquisitions* (3); le site, boisé au XVIII^e siècle (carte de Cassini), était alors intensément cultivé. Quelques décennies plus tard, M. G. Sabatier d'Espeyran, propriétaire du domaine, informé de l'intérêt archéologique de ce gisement, faisait cesser toute exploitation agricole dans la zone la plus élevée du tell, située en bordure du canal; à la lisière sud-est de ce terrain, désormais inculte, un sondage prospectif, conduit en 1961 par M. J. Sablou, mettait au jour quelques constructions d'époque romaine, qui attirèrent à nouveau l'attention sur ce site (4). Souhaitant protéger définitivement cette zone archéologique de tout premier intérêt, M. G. Sabatier d'Espeyran en faisait donation, en 1964, avec le château et le parc d'Espeyran, aux Archives de France (5). En 1969, pour préciser l'extension du gisement,

(1) Projection Lambert III zone sud, X 766-762, Y 151-152.

(2) Commune de Saint-Gilles-du-Gard, section I, feuille 2, parcelle cadastrale n° 251.

(3) F. Mazauric, *Les musées archéologiques de Nîmes. Recherches et acquisitions*, dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1909, p. 209-212; *Carte archéologique de la Gaule romaine*, VIII, Gard, 1941, par M. Louis, p. 9-10.

(4) H. Gallet de Santerre, *Informations*, dans *Gallia*, 20, 1962, p. 636 et fig. 20.

(5) Le château d'Espeyran, son parc et la partie du gisement archéologique dans laquelle ont été menées les fouilles récentes sont donc aujourd'hui propriété des Archives de France (Ministère de la Culture). Il nous est un agréable devoir de remercier M. le Directeur Général des Archives de France, M. A. Chamson, puis M. J. Favier, ainsi que M. Santoni, Directeur du Dépôt central de microfilms des Archives de France, qui nous ont très aimablement autorisés à étudier les collections conservées au château d'Espeyran et à effectuer sur le site de L'Argentièrre les explorations que nous jugions nécessaires.

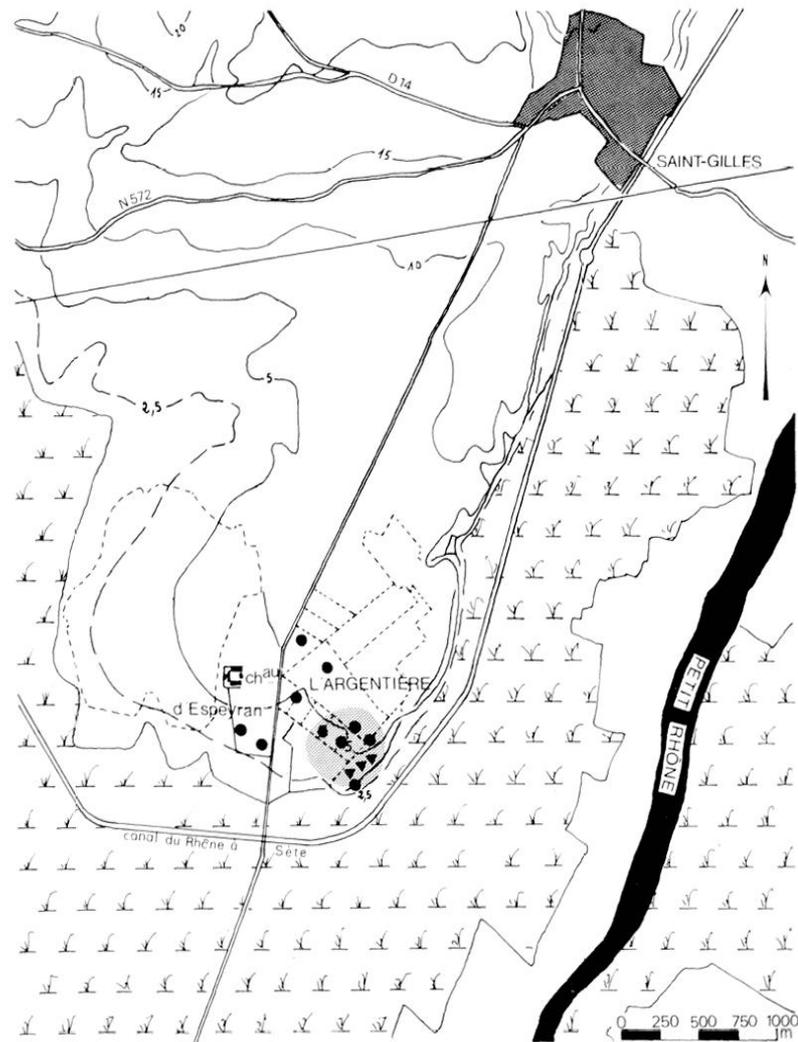


Fig. 1. --- Situation générale du site antique d'Espeyran.

une prospection magnétique était conduite à L'Argentière, à la demande de la Direction régionale des Antiquités, par l'« Applied Science Center for Archaeology » de l'Université de Pennsylvanie (1). C'est alors seulement qu'il fut jugé opportun d'entreprendre les campagnes de sondages stratigraphiques dont il est rendu compte dans cette étude (2).

(1) Un compte rendu sommaire de cette prospection a été donné dans *Masca Newsletter*, Université de Philadelphie, nov. 1969, p. 1 ; le rapport, inédit, est conservé à la Direction des Antiquités à Montpellier. Qu'il nous soit permis de remercier ici M. F. Rainey, directeur de ce Centre et de l'University Museum de Philadelphie, ainsi que son actif collaborateur, M. J. Winter ; l'appareil utilisé — à titre expérimental — était un magnétomètre à césium. A l'occasion de ces recherches, la Direction des Archives de France avait délégué sur place M. M. Le Pesant, conservateur aux Archives nationales, qui, en la circonstance, ne ménagea ni son temps ni sa peine : qu'il en soit vivement remercié.

(2) Les sondages 1 et 2 ont été conduits en 1970 et 1971 sous la conduite de M. G. Sauzade, alors assistant auprès de la Direction des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon. Les sondages 3 à 6 ont été menés à bien en 1975 sous la direction de M. M. Py. Nous tenons à adresser nos remerciements à toutes les personnes qui ont participé à ces fouilles.

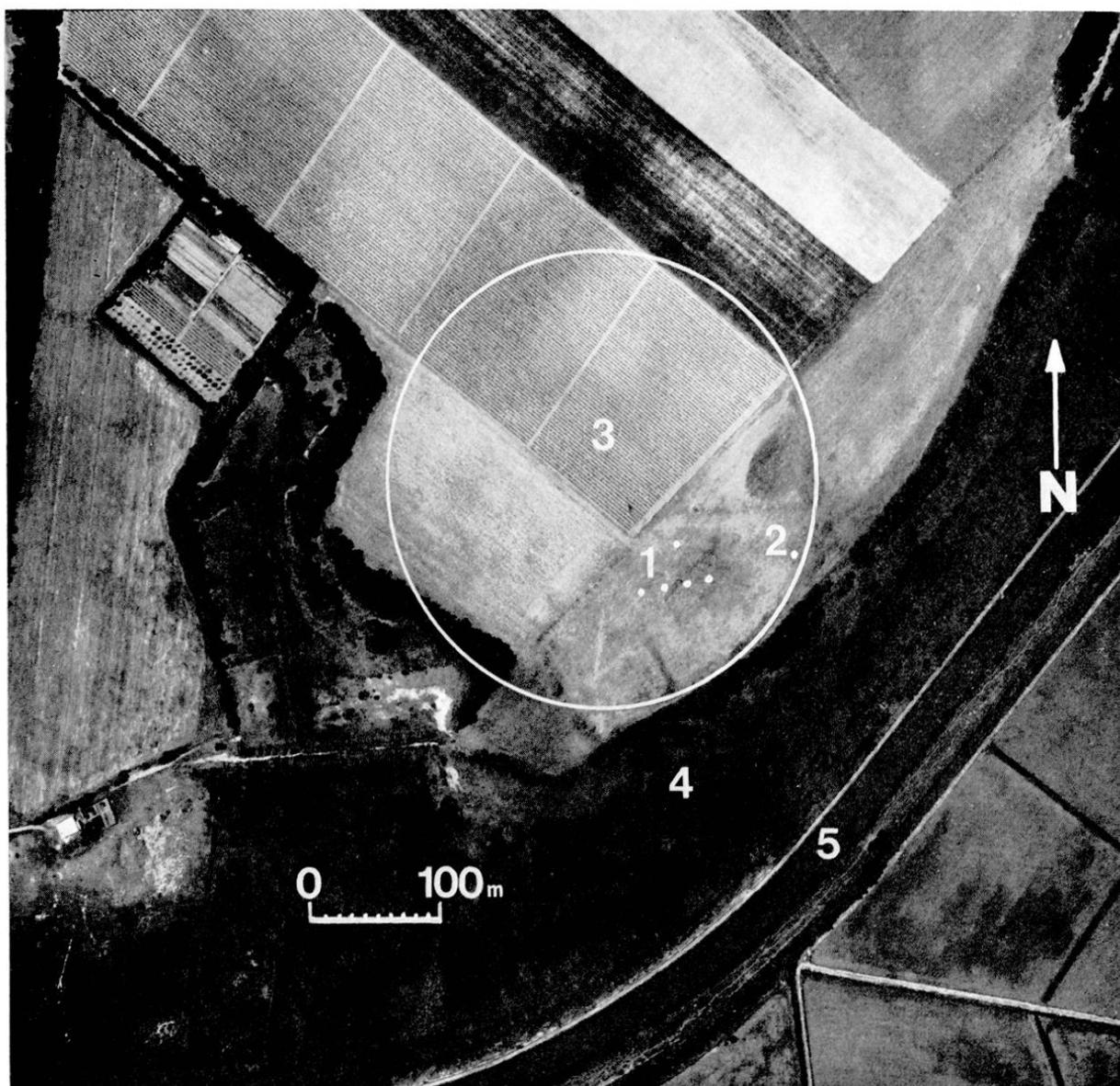


Fig. 2. — Photographie aérienne verticale du gisement de L'Argentière : le cercle indique la zone livrant les plus nombreuses traces antiques en surface. 1 : sondages 1 et 3 à 6 ; 2 : sondage 2 ; 3 : zone de découverte de témoins gallo-romains ; 4 : ancien étang (marais d'Espeyran) ; 5 : canal du Rhône à Sète (*Cliché I.G.N. n° 976, mission 1970*).

I. LES TROUVAILLES DE SURFACE, ANCIENNES ET RÉCENTES

Le mobilier archéologique recueilli à Espeyran tant en surface qu'au cours de travaux agricoles depuis le milieu du XIX^e s. constitue en fait deux lots, qu'il convient d'analyser séparément : le premier, réuni au château d'Espeyran par la famille Sabatier, comporte essentiellement du mobilier d'époque romaine découvert avant 1969 tant à L'Argentière qu'aux abords du château ; le second est formé exclusivement de matériel ramassé à L'Argentière de 1969 à 1975, lors des campagnes de prospections de surface et de sondages : il contient pour moitié des restes gallo-romains et pour moitié des restes préromains.

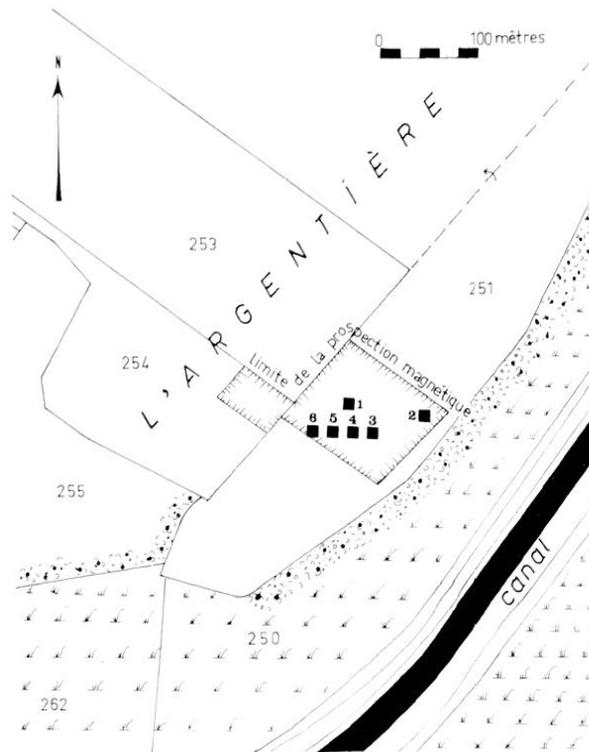


Fig. 3. — Gisement de L'Argentière : levé cadastral et situation des sondages.

A. Les trouvailles anciennes.

La collection réunie par la famille Sabatier d'Espeyran présente deux séries de matériels : l'une est liée à l'habitat gallo-romain de L'Argentière, l'autre à des sépultures qui auraient également été mises au jour à L'Argentière en 1852.

1. Vestiges en relation avec l'habitat.

a. Restes de constructions :

Parmi les objets conservés, on retiendra en premier lieu des éléments en relation avec l'habitat : des tuiles, des briques de voûtes et de pilettes d'hypocauste, des *tubuli*, des carreaux de marbre, des cubes de mosaïques et des fragments d'enduits peints. Ces différentes catégories de matériaux proviennent à n'en pas douter d'un habitat gallo-romain de type classique, dont quelques vestiges - bassin (de salaison de poissons?), murs - ont été d'ailleurs mis au jour lors du sondage réalisé en 1961 (1). Certains éléments d'architecture évoquent des structures plus monumentales : des fûts de colonnes, des bases, des chapiteaux et des couronnements de pilastres corinthiens en calcaire (fig. 4, nos 3 et 5 à 7); un chapiteau dorique (fig. 4, n° 2), etc. On rappellera enfin la découverte faite en 1961, en remploi dans un mur gallo-romain, d'un chapiteau dorique, également en calcaire, portant sur un des côtés du tailloir l'inscription gallo-grecque PINNOCAΔPETIO (fig. 4, n° 1) (2).

(1) Cf. *Informations*, dans *Gallia*, 20, 1962, p. 636 et fig. 20.

(2) M. Lejeune, *Inscriptions lapidaires de Narbonnaise*, V, *Inscriptions de Saint-Gilles*, dans *Études celtiques*, XII, 1968-1969, p. 77-79.

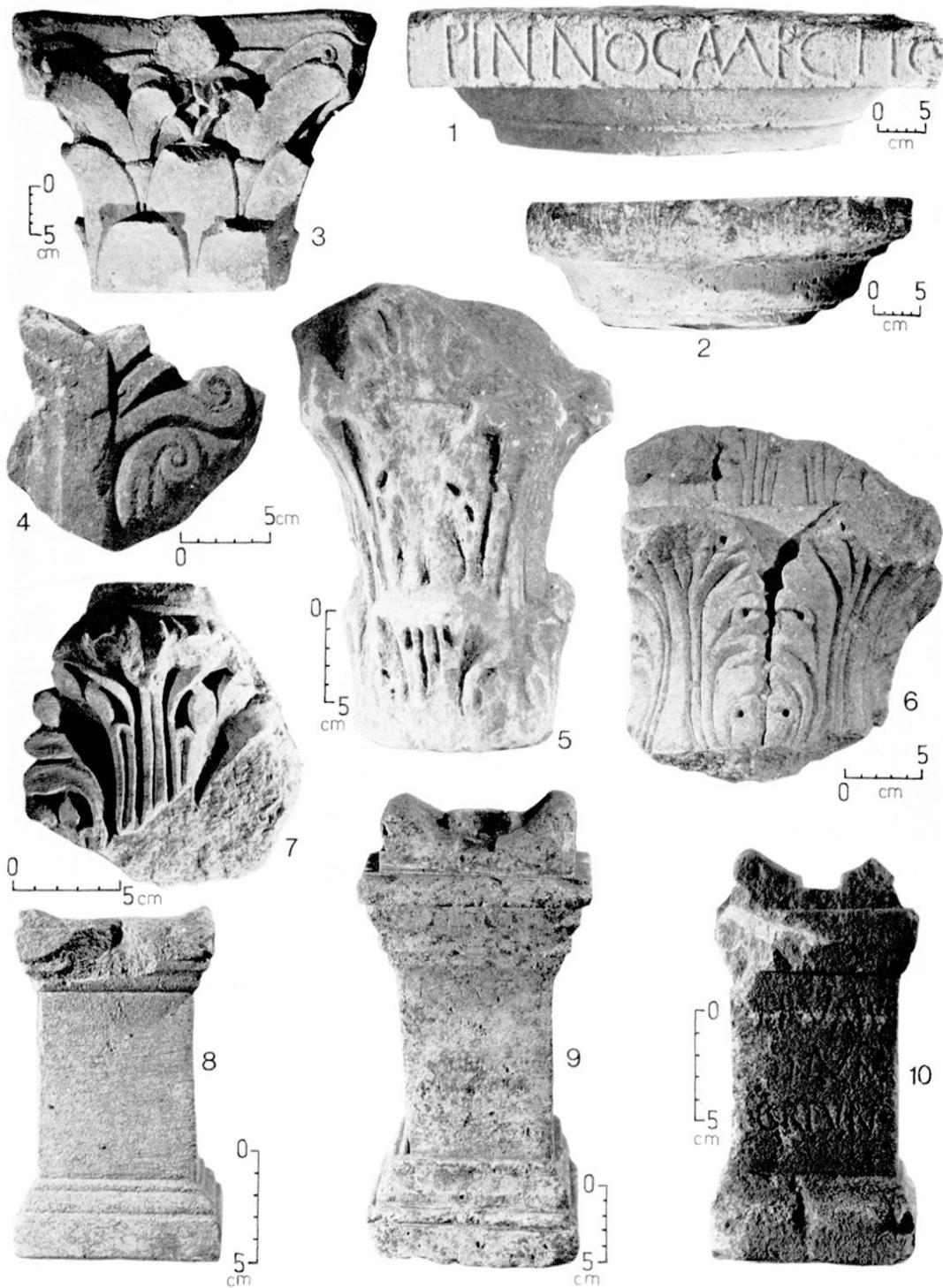


Fig. 4. -- Éléments architecturaux et volifs provenant du site d'Espeyran.

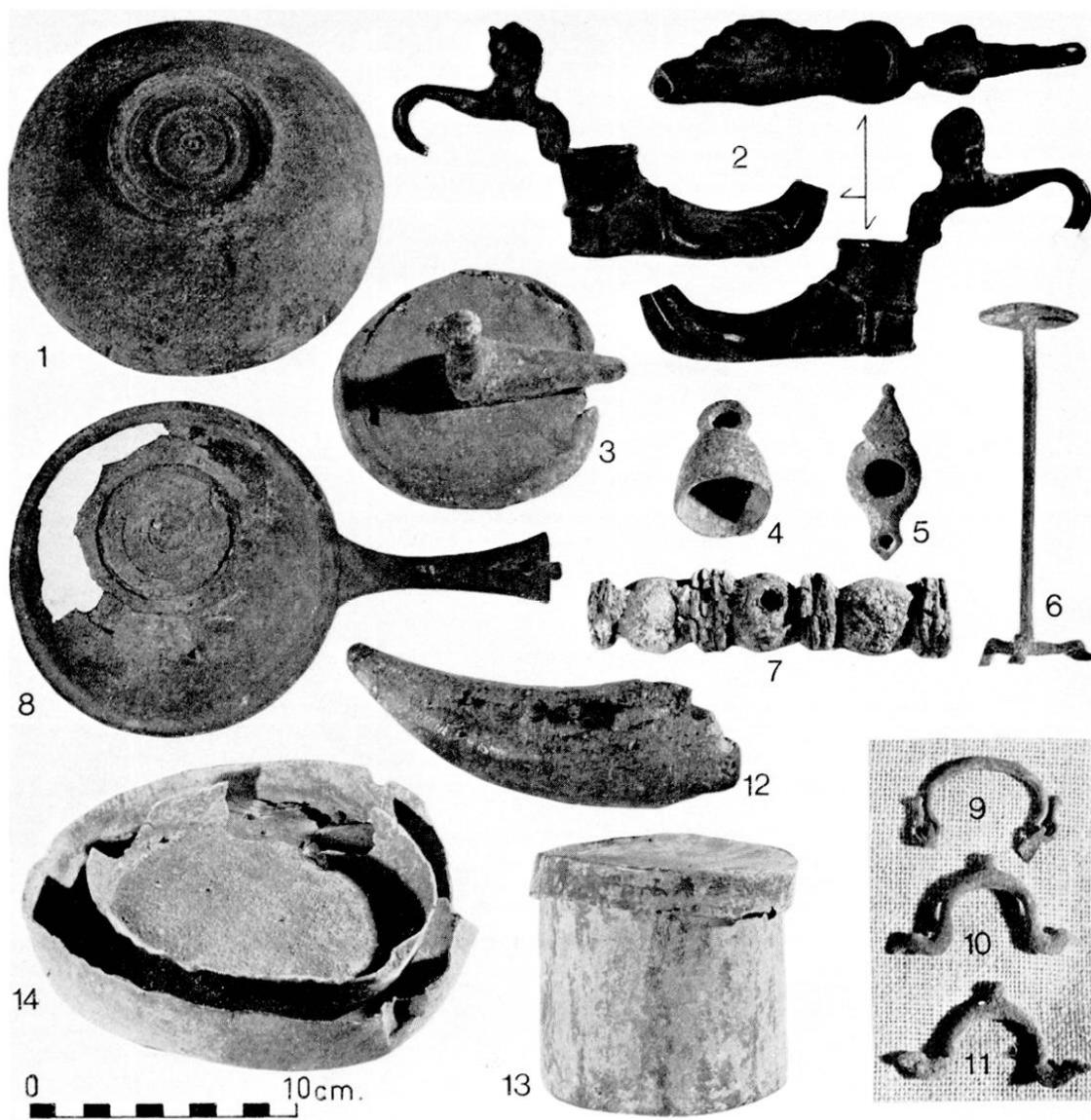


Fig. 5. — Mobilier métallique trouvé anciennement sur le site d'Espéyran.

b. *Resles mobiliers* :

Ils sont nombreux et divers :

- *en céramique* : de nombreux fragments de grands récipients (*dolia*, amphores; un bouchon d'amphore (?) : fig. 6, n° 5) et de vases en céramique commune, à parois fines et en sigillée italique ou gauloise; des débris de lampes; un pied de chandelier (fig. 7, n° 15); des pesons; enfin quatre statuettes en terre d'Allier, de facture grossière (fig. 7, n°s 12, 13, 14), dont une Vénus de type rare posant la main droite sur un pilier hermaïque (1);

(1) Elle pourrait provenir d'une tombe, selon F. Benoit, qui l'a longuement étudiée dans *Le symbolisme dans les sanctuaires de la Gaule*, coll. Latomus, vol. 105, Bruxelles, 1970, p. 9-21.

- *en verre* : de nombreux tessons appartenant à des vases de formes variées ;
- *en métal* : des outils, des clefs et des clous de fer ; en bronze, des anses de coffret (fig. 5, nos 9 à 11), une clochette (fig. 5, n° 4), des hameçons, des agrafes, des clous, une charnière (?) (fig. 5, n° 7) et trois fibules avec ardillon de fer ; en plomb, une corne (fig. 5, n° 12) et diverses plaques ; en or, une toute petite bague ; enfin, de nombreuses monnaies (inventoriées ci-après en annexe) ;
- *en os* : des charnières, des épingles, une cuiller ;
- *en basalte* : une trentaine de meules tronconiques, entières ou fragmentées ;
- *en calcaire* : sept petits autels votifs, dont cinq anépigraphes ; l'un est dédié à Jupiter (*ILGN*, n° 515), l'autre (fig. 4, n° 10) présente une dédicace inédite mais difficilement déchiffirable (Silvain ?) ; un autre, plus monumental, dédié à Silvain et trouvé à L'Argentière, est conservé au musée de Saint-Gilles (1).

2. Mobilier funéraire.

Un certain nombre de vases et d'objets intacts, caractéristiques dans l'ensemble du 1^{er} s. de notre ère, provient à l'évidence de tombes à incinération. Nous rangeons dans ce lot :

— *des objets en bronze* (fig. 5) : une lampe en forme de cothurne (n° 2), une petite lampe (n° 5), un petit trépied support de lampe (n° 6), une patère sans décor (n° 1), une patère à anse (n° 8), un couvercle surmonté d'un oiseau servant de poignée (n° 3) ;

— *des objets en plomb* (fig. 5) : une petite urne ou pyxis avec son couvercle (n° 13) ; des couvercles d'urnes cinéraires (n° 14) ;

— *des récipients en verre* : trois urnes cinéraires (fig. 6, nos 10 et 11), dont une avec son couvercle ; une abondante série de balsamares (fig. 7, nos 1-11) ;

— *des récipients en terre cuite* : une coupelle en campanien B (forme 2 de Lamboglia : fig. 6, n° 17) ; des vases à parois fines (fig. 6, nos 15 et 16), une douzaine de plats en sigillée gauloise, une douzaine d'olpés en terre jaune (fig. 6, nos 1 à 4 et 6 à 9), des *ollae* en terre grise (fig. 6, n° 14), des assiettes en céramique commune (fig. 6, nos 12 et 13), des balsamares (fig. 7, nos 16 à 18), une douzaine de lampes de différents types (fig. 7, nos 19 à 30). Deux amphores de Bétique ont pu servir de sépultures d'enfants.

Il convient enfin de rappeler ici la découverte, faite à L'Argentière en 1852, d'une dizaine de stèles funéraires inscrites, encore conservées dans le parc du château et datables du Haut-Empire (2).

B. Les trouvailles récentes.

Les prospections récentes sur le site même de L'Argentière dans sa plus grande extension ont livré une abondante moisson de céramiques gallo-romaines, identiques dans l'ensemble à celles qui y avaient été trouvées jadis et qui ont été sommairement inventoriées ci-dessus. Mais elles ont surtout fait découvrir — sur le tell archaïque exclusivement — de nombreux tessons préromains, dont l'examen fut riche d'enseignements, car il permit, avant même d'entreprendre la fouille, d'avoir une vue approximative de la durée et de la continuité de l'occupation du site, de la fin du VI^e s. av. J.-C. à la période gallo-romaine, ce que devaient confirmer par la suite les sondages stratigraphiques.

(1) F. Mazauric, *Recherches*, dans *Mém. Acad. Nîmes*, 1908, p. 270. Outre ces autels, d'autres restes laissent présumer l'existence d'un petit sanctuaire : un fragment de plinthe portant l'inscription [...] ABASE ET AED[...] et une vasque circulaire en calcaire (\varnothing : 0,78 ; h. : 0,26 m ; anépigraphie, du type des vasques cultuelles de Calissane, de Saint-Rémy et de Lardiers (M. Lejeune, *Inscriptions lapidaires de Narbonnaise*, *loc. cit.*, p. 52-65).

(2) *C.I.L.*, XII, 4104, 4108, 4109, 4115, 4119, 4121, 4125, 4128, 4131. Les stèles 4108 et 4121 n'ont pas été retrouvées. Selon F. Mazauric, *Recherches*, dans *Mém. Acad. Nîmes*, 1909, p. 211, ces stèles, ainsi qu'une partie de celles qui sont actuellement conservées à Saint-Gilles, proviendraient précisément de L'Argentière.

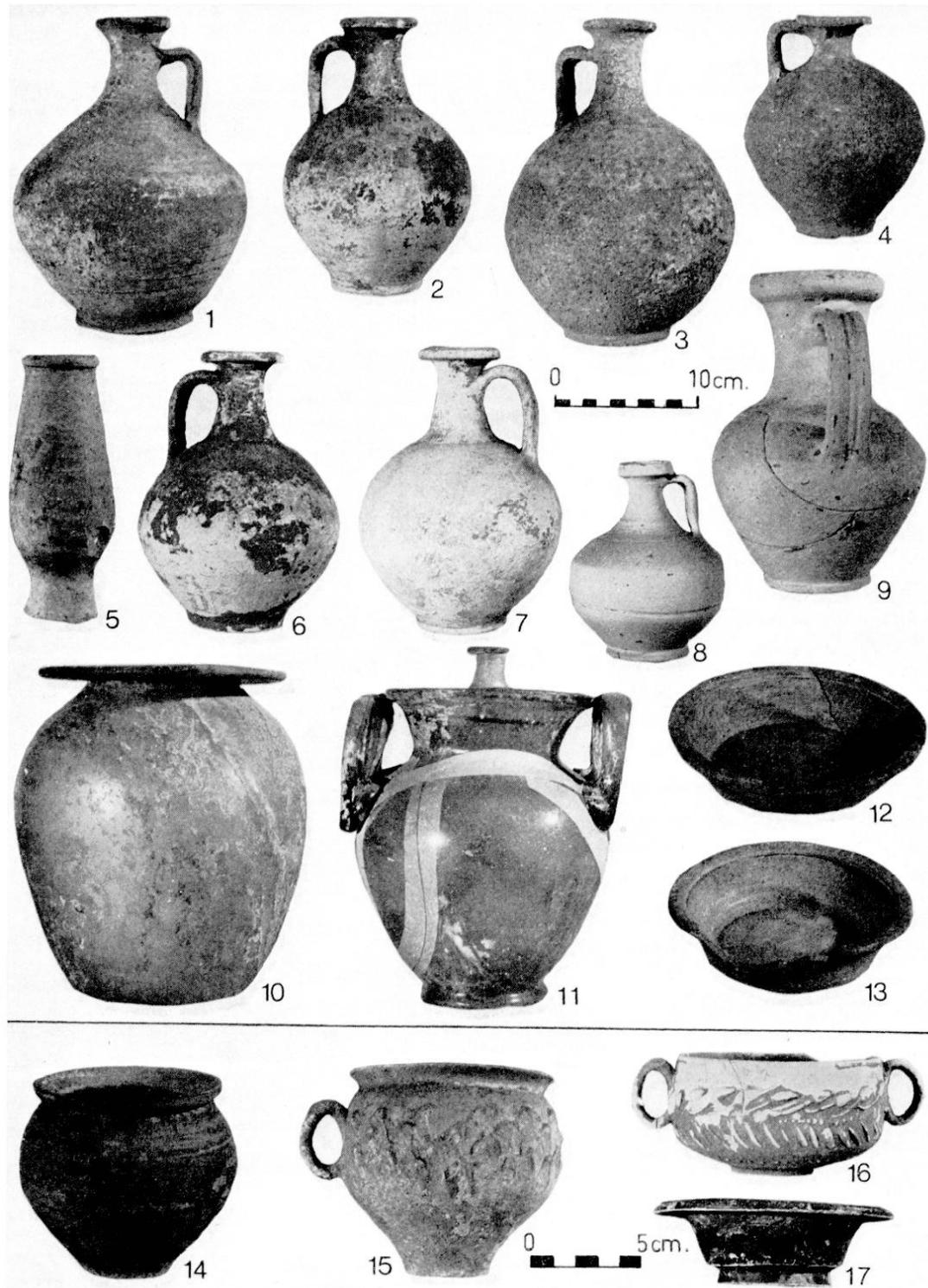


Fig. 6. — Récipients de terre cuite et de verre trouvés anciennement sur le site d'Espeyran.

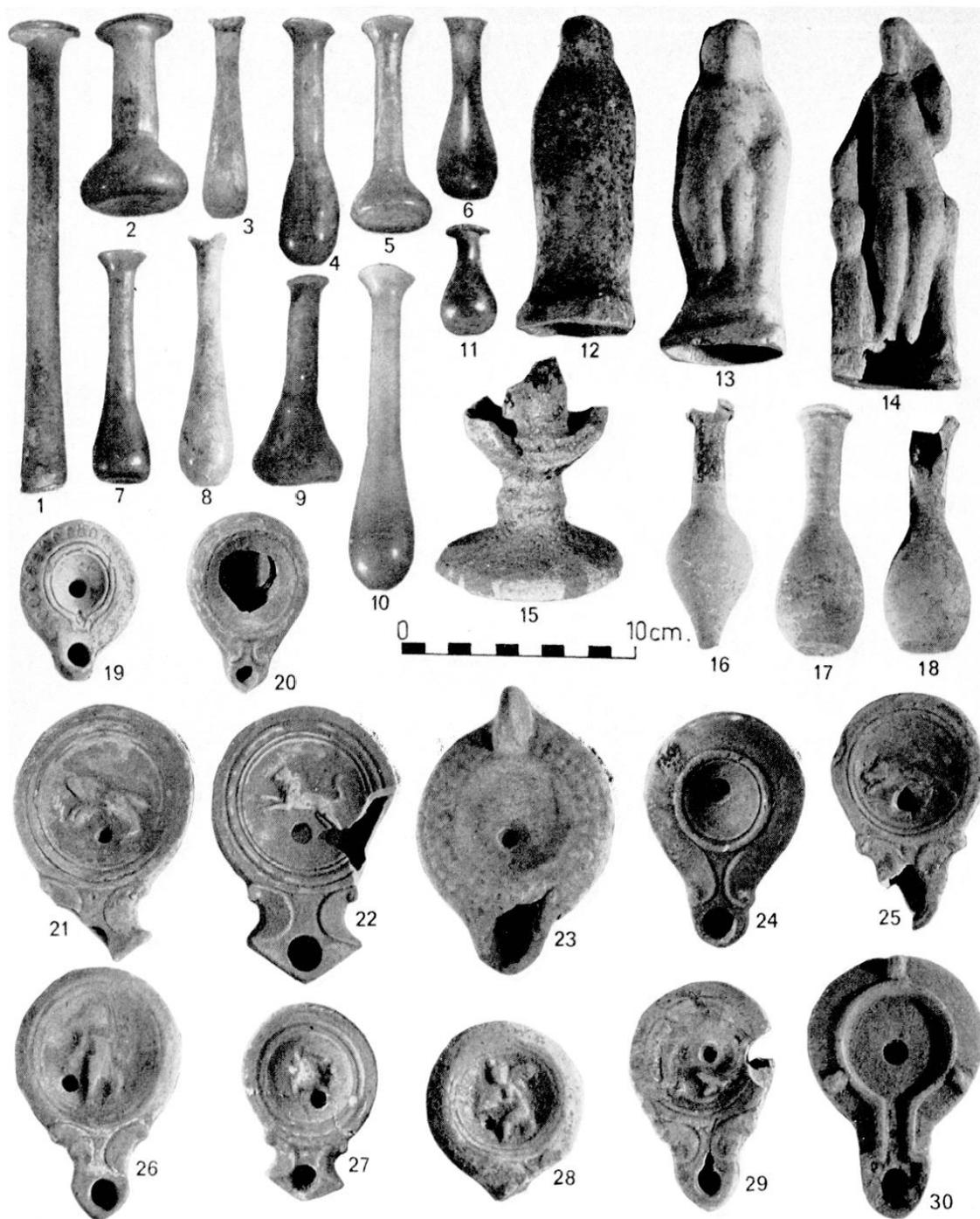


Fig. 7. Mobilier de terre cuite et de verre trouvé anciennement sur le site d'Espéyran.

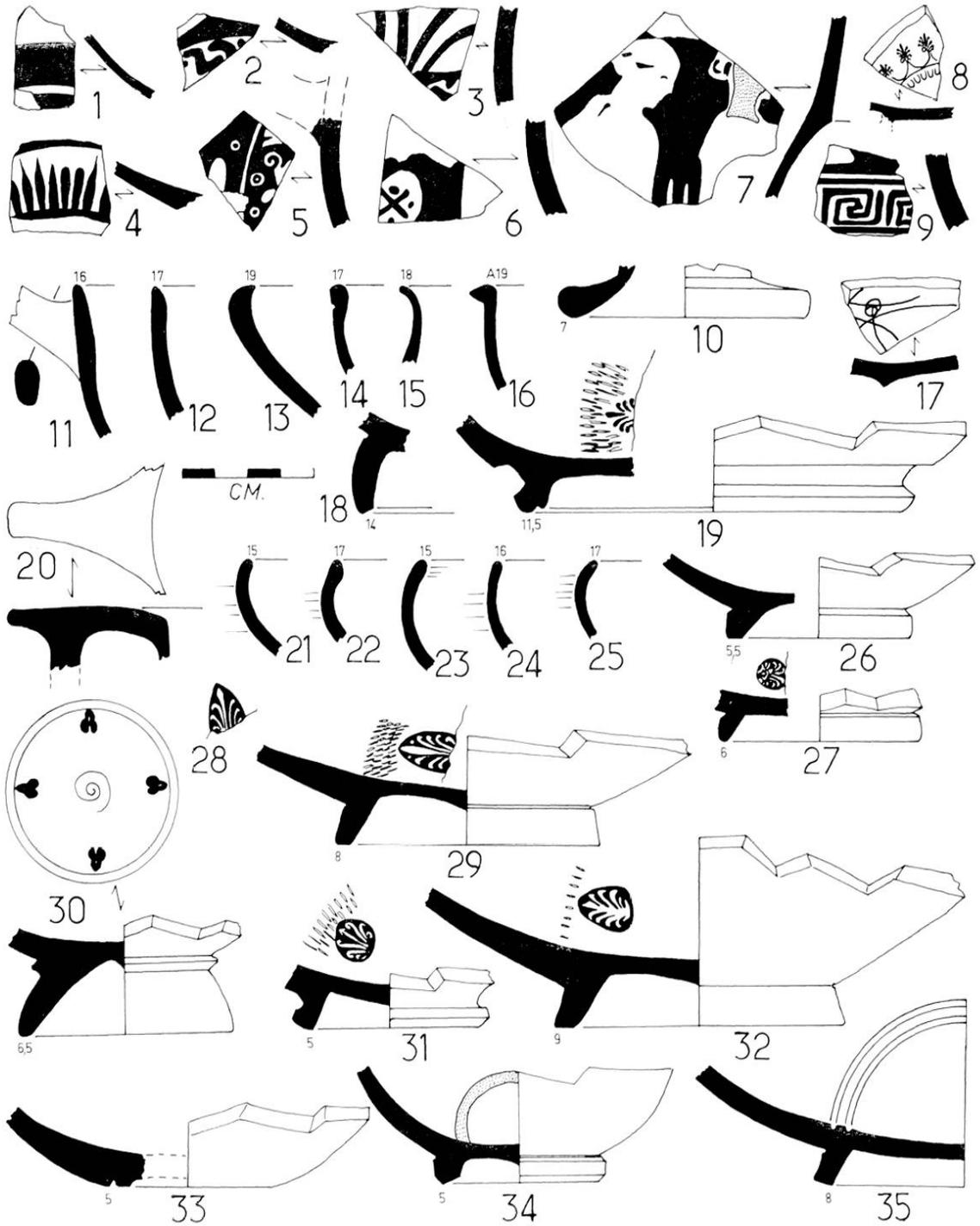


Fig. 8. — L'Argentière : céramiques attiques et italiques à vernis noir trouvées récemment en surface.

On y trouve, en grande quantité, des fragments d'amphores massaliètes de tous types, ainsi que des céramiques fines tournées, dont les plus caractéristiques ont été regroupées sur les figures 8 et 9.

La céramique attique, puis les vases à vernis noir italiotes permettent de suivre cette évolution de l'habitat dans le temps (fig. 8) :

- . *fin du VI^e siècle* : fragments de coupe attique à bandes (fig. 8, n° 1), de coupe à figures noires (n°s 2 et 4), pied de coupe à vernis noir du type C (n° 10);
- . *V^e siècle* : fond de plat attique à décor de rosettes liées en creux (n° 8), bas de panse d'amphore ou de péliké attique à figures rouges (n° 9);
- . *IV^e siècle* : fragments d'amphores ou de pélikés attiques à figures rouges (n°s 3, 5, 6), tessons de vase du style de Kertch (n° 7), fragments de vases de style précampanien (n°s 11 à 19);
- . *III^e siècle* : anse à poucier de cratère protocampanien (n° 20), bords et fonds de bols 27a de l'atelier des petites estampilles (n°s 21 à 27);
- . *II^e siècle* : fonds et estampilles de vases campaniens A classiques (n°s 28 à 33);
- . *I^{er} siècle* : fonds de vases campaniens A tardifs (n°s 34 et 35).

D'autres séries de céramiques tournées rendent compte de la continuité de l'occupation de L'Argentière aux Âges du Fer (fig. 9) : les amphores étrusques (n° 1) et puniques (n° 2) à la fin du VI^e et au début du V^e siècle; les vases ioniens (coupes B2 : n°s 3 et 4) et leurs imitations (n°s 5 et 6) à la fin du VI^e s.; les céramiques pseudo-ioniennes caractéristiques du V^e s. (n°s 7 et 8), du IV^e s. (n°s 9, 10, 11 et 13), du III^e s. (n° 14) et du II^e siècle (n° 12); et, pour la fin du VI^e et les deux premiers tiers du V^e s., la céramique grise monochrome, représentée essentiellement par des coupes carénées (n°s 15 à 31), mais aussi par des plats à marli (n°s 32 et 33), un couvercle de lékané (n° 34) et une anse de cratère à colonnettes (n° 36).

Le *terminus post quem* d'Espeyran que donnent les trouvailles de surface se situe, on le voit, vers la fin du VI^e s.; quant au *terminus ante quem*, on remarquera qu'il ne saurait descendre bien au-delà du III^e s. de notre ère à L'Argentière même, les rares documents plus tardifs (sigillée claire et luisante) ayant été recueillis soit au nord du gisement, soit dans le parc du château.

II. LES SONDAGES DE 1970-1975

A. Situation des sondages ; rapports avec la prospection magnétique.

Six sondages, numérotés de 1 à 6, ont été effectués entre 1970 et 1975 sur le site de L'Argentière. Les deux premiers ont été implantés à l'endroit où la prospection magnétique avait révélé des anomalies importantes, c'est-à-dire de fortes variations dont la transcription graphique laissait supposer que le sous-sol renfermait soit une concentration de céramique ou autres matières cuites, soit un niveau ayant subi l'action d'un feu intense.

Le sondage 1, situé dans la partie centrale du tell archaïque de L'Argentière (fig. 3 et 10, n° 1), devait en effet révéler de grosses quantités d'amphores, du torchis et des scories, mais néanmoins pas plus que dans les sondages 3 à 6. Il est donc difficile de savoir ce qui, dans ce cas, a influé sur le magnétisme moyen du site.

En revanche, le sondage 2, implanté à l'extrémité sud-est du tell (fig. 3 et 10, n° 2), a livré une structure en mortier proche de la surface du sol, et dont la partie supérieure avait subi un feu intense : ici, la cause de la variation magnétique est plus clairement indiquée par la fouille.

Les quatre sondages suivants, menés à bien en 1975, ont eu pour but de vérifier la stratigraphie du site et notamment de compléter les enseignements que l'on pouvait tirer du sondage 1. Nous avons

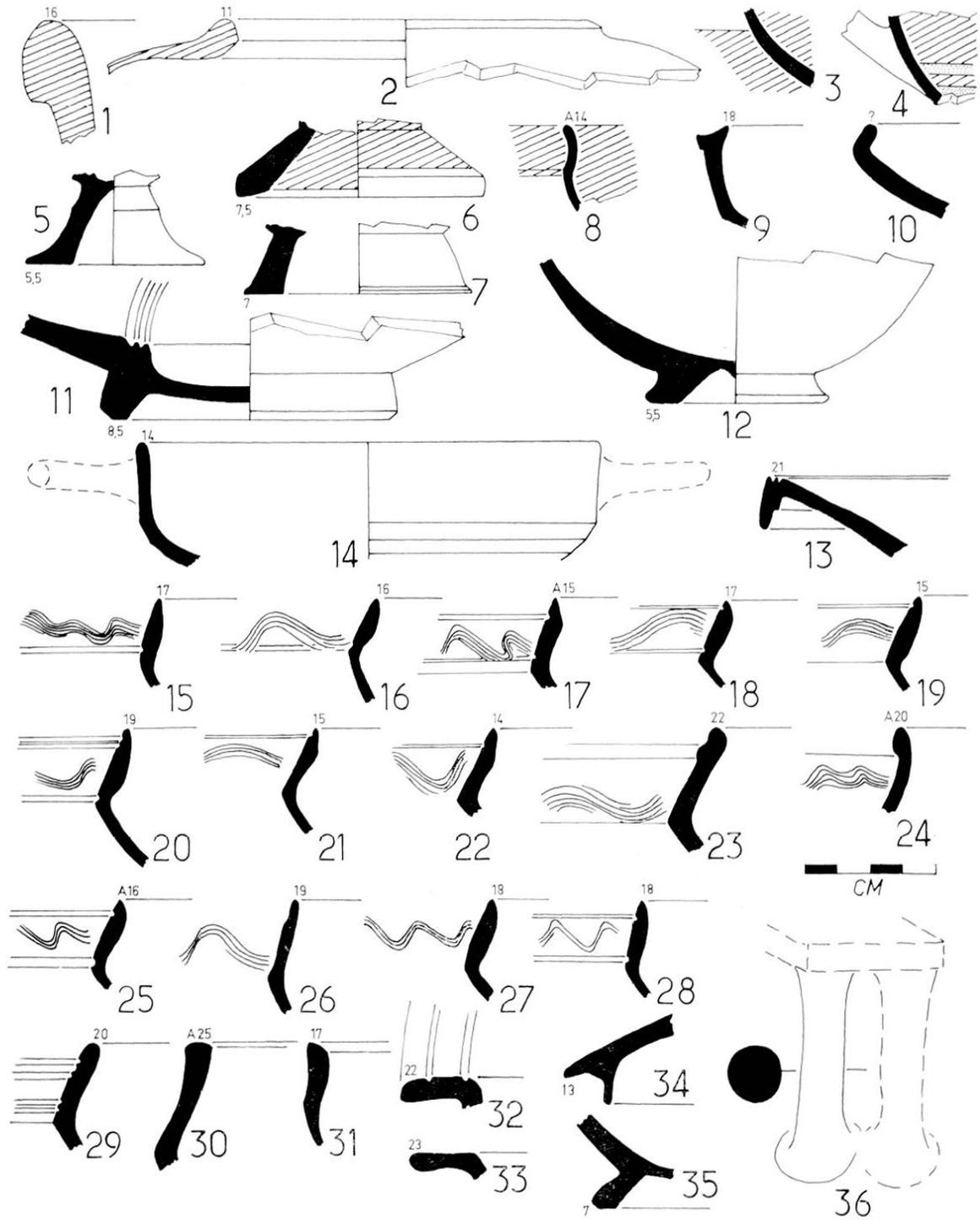


Fig. 9. — L'Argentière : céramiques étrusque, punique, grecque orientale et occidentale trouvées récemment en surface.

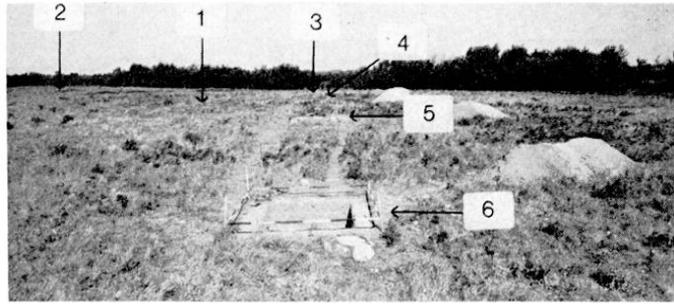


Fig. 10. — L'Argentière, vue générale prise de l'ouest et localisation des sondages.

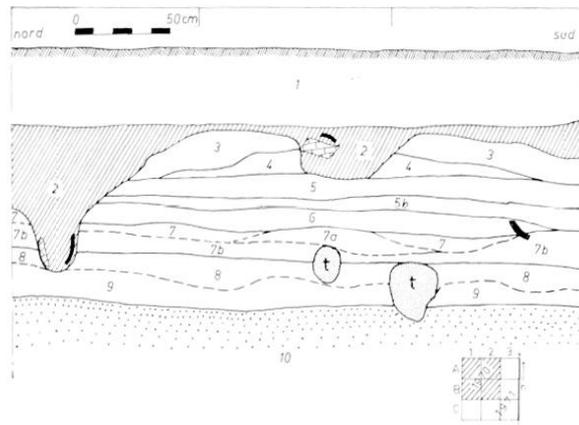


Fig. 11. — L'Argentière, sondage 1. Coupe stratigraphique.

tenté, par l'ouverture de quatre fouilles de surface réduite, de saisir tout à la fois la constance et la diversité de la sédimentation qui est à l'origine de la formation de ce tell. C'est pourquoi ces quatre sondages ont été disposés de 20 m en 20 m sur une ligne droite coupant le gisement en son centre, d'est en ouest (fig. 3 et 10, nos 3 à 6).

B. Le sondage 1.

Le sondage 1 a été conduit en deux temps : dans une première étape, en 1970, 4 m² ont été explorés (carrés A-B 1-2); puis, en 1971, ce premier repérage a été étendu vers le sud et vers l'ouest (carrés A3, B3 et C1 à 3), la surface totale étant portée à 9 m² (fig. 13). Ces deux fouilles ont donné lieu à des observations stratigraphiques indépendantes (huit niveaux archéologiques pour le sondage de 1970, neuf niveaux pour celui de 1971), en vue de vérifier une stratigraphie par l'autre. L'interprétation des données pédologiques et des indications fournies par les connexions de mobilier a permis d'établir la correspondance entre les niveaux de l'un et de l'autre sondage, sur la base de la stratigraphie de 1971, qui s'est révélée la plus complète (fig. 11 et 12). Voici, couche par couche, l'analyse des données recueillies :

1° La couche 1 du sondage 1.

a. Nature de la couche 1 :

Cette couche correspond aux sédiments remaniés par les labours. Elle s'étale sur 0,35 à 0,40 m d'épaisseur (fig. 11). A sa base, on a pu retrouver les traces parallèles laissées au sol par le carret de

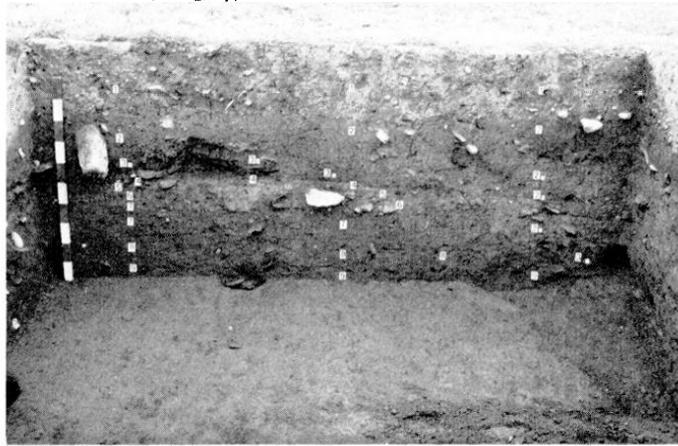


Fig. 12. — L'Argentière, sondage 1. Vue de la coupe stratigraphique.

la charrue (fig. 13). Cette observation, qui s'est répétée dans les autres sondages menés en 1975 sur le site, n'est pas sans importance : le terrain exploré n'ayant subi qu'une seule fois un défonçage profond, nous sommes ainsi assurés que les couches sous-jacentes sont exemptes de tout remaniement moderne. La couche 1 était constituée de terre gris-brun, mêlée de nombreux galets issus du substrat naturel. C'est un niveau beaucoup moins compact que les suivants.

b. *Mobilier de la couche 1* (fig. 14) (1) :

On trouve dans la première couche du sondage 1 des mobiliers céramiques d'époques très éloignées. Les plus anciens appartiennent aux premiers temps de la ville : ce sont des tessons de coupe carénée

(1) Dans la description rapide que nous donnons des mobiliers de chaque couche, nous renvoyons aux numéros d'ordre des vases de la figure annoncée en tête de paragraphe. Par ailleurs, on trouve à Espeyran un certain nombre de catégories de céramique bien connues et étudiées ailleurs, pour lesquelles il suffira de rappeler la bibliographie générale suivante :

- *Céramique grise monochrome* : F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965, p. 153 et suiv. ; C. Arcelin, *La céramique grise archaïque de Provence*, thèse de 3^e cycle, Aix-en-Provence, 1975, 3 vol. dactylographiés.
- *Céramique pseudo-ioniennne peinte et commune sans peinture* : F. Benoit, *op. cit.* ; Ch. Lagrand, *La céramique « pseudo-ioniennne » dans la vallée du Rhône*, dans *Cahiers rhodaniens*, X, 1963, p. 37-82.
- *Céramique non tournée* : P. Arcelin, *La céramique indigène modelée de Saint-Blaise*, Paris, 1971 ; B. Dedet et M. Py, *Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc méditerranéen*, suppl. 4 à la *R.A.N.*, Paris, 1975.
- *Céramique à vernis noir attique et italique* : B. A. Sparkes et L. Talcott, *The Athenian Agora, XII, Black and plain pottery of 6th, 5th and 4th centuries B.C.*, Princeton, 1970 ; N. Lamboglia, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*, dans *Atti del 1^o Congresso di Studi Liguri*, Bordighera, 1950 (1952), p. 136-206 ; J.-P. Morel, *La céramique à vernis noir du Forum romain et du Palatin*, suppl. 3 aux *M.E.F.R.A.*, Paris, 1965.
- *Amphores massaliètes* : F. Benoit, *op. cit.*, p. 183-185.
Amphores puniques : J. M. Maña, *Sobre tipología de anforas púnicas*, dans *Crónica del VI Congreso Arqueológico del Sudeste Español*, Alcoy, 1950, p. 203-209 ; Y. Solier, *Céramiques puniques et ibéro-puniques sur le littoral du Languedoc du VI^e au début du II^e s. av. J.-C.*, dans *R.É.Lig.*, 38, 1968 (*Hommage à F. Benoit*, II, 1972), p. 127-150.
- *Amphores étrusques* : F. et M. Py, *Les amphores étrusques de Vaunage et de Villevieille, Gard*, dans *M.E.F.R.A.*, 86, 1974, 1, p. 143-254.
- *Amphores italiqes* : N. Lamboglia, *Sulla cronologia delle anfore romane di età repubblicana (II^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, dans *R.É.Lig.*, XXII, 2-4, 1956, p. 91-152.
- *Sigillée italique lisse* : G. Goudineau, *La céramique arétine lisse. Fouilles de l'École Française de Rome à Bolsena, Poggio Moscini, 1962-1967*, IV, suppl. 6 aux *M.E.F.R.A.*, Paris, 1968.

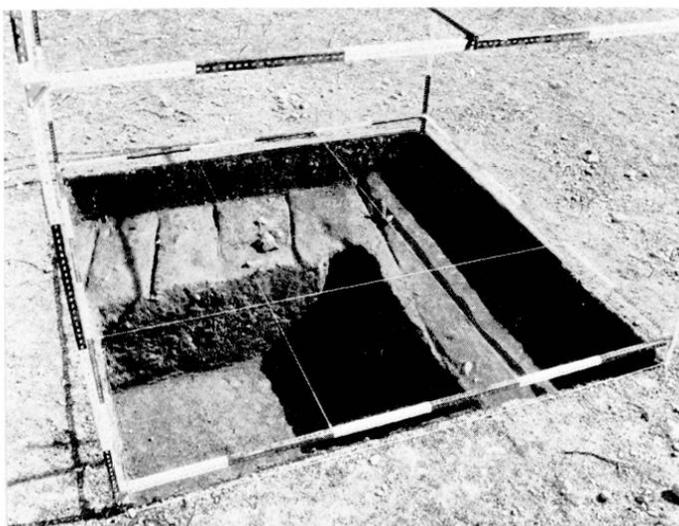


Fig. 13. — L'Argentière, sondage 1. Remarquer les traces de charruage à la base de la couche remaniée.

en poterie grise monochrome (nos 18 et 24). A un stade plus récent (v^e-iv^e s.) se rapportent des bords d'amphores et de mortiers de Marseille (nos 3, 4, 6, 8 et 9) et quelques fragments de vases pseudo-ioniens peints (nos 16, 17). Au III^e s., on attribuera le fond d'une coupelle de forme Lamb. A 27a de l'atelier des Petites Estampilles (n° 20) et le fond d'une kylix Lamb. A 42B de style précampanien (n° 37)

Néanmoins, la majorité des trouvailles effectuées dans la couche 1 correspond au bouleversement d'habitations de la fin du II^e et du I^{er} s. av. J.-C. : amphores italiennes (nos 1 et 2); amphores massaliètes tardives (nos 5 et 7); *sombrero de copa* ibérique (nos 12, 13, 14, 15 et 22); oenochosés de la côte catalane (n° 21); abondante série de vases campaniens A d'aspect classique et tardif (*forme 27 b* : nos 26, 32 et 36; *forme 33 b* : nos 29, 31 et 33; *forme 31* : n° 30; *forme 5/7 haute* : nos 34 et 35; *pièdes annulaires trapézoïdaux* : nos 27 et 28); céramique commune tournée : nos 19, 25, 38 et 41; céramique non tournée enfin, représentée par quelques urnes (nos 40, 42 et 43), coupes (nos 39 et 45) et coupes-couvercles (n° 44).

Un nombre beaucoup plus réduit de documents témoigne de l'occupation de la ville à la période gallo-romaine. On relèvera parmi eux un bord de tasse en céramique sigillée italienne de type Goudineau 26 (n° 23). Enfin, un fragment de bracelet en schiste bitumineux (n° 11) et un talon de lance en fer (n° 10) appartenant à une époque indéterminée de l'Âge du Fer.

c. Conclusion sur la couche 1 :

Comme la prospection de surface permettait de le prévoir, la couche de terre remaniée par les labours contient, en quantité variable, les restes de toutes les époques de la vie du site. On mettra néanmoins l'accent sur la prédominance des documents des II^e et I^{er} s. av. J.-C., qui laisse entendre qu'à l'endroit précis où l'on a ouvert le sondage 1 se trouvaient probablement des habitations de cette époque, dont les structures et les sols auraient été totalement détruits par les mises en culture. L'occupation gallo-romaine semble avoir eu dans ce secteur une intensité réduite.

2° La couche 2 du sondage 1.

a. Nature de la couche 2 :

La couche 2 est le comblement de plusieurs fosses, dont certaines sont superficielles et d'autres, au contraire, entament profondément les sédiments anciens accumulés en ce lieu (fig. 11, en hachuré et

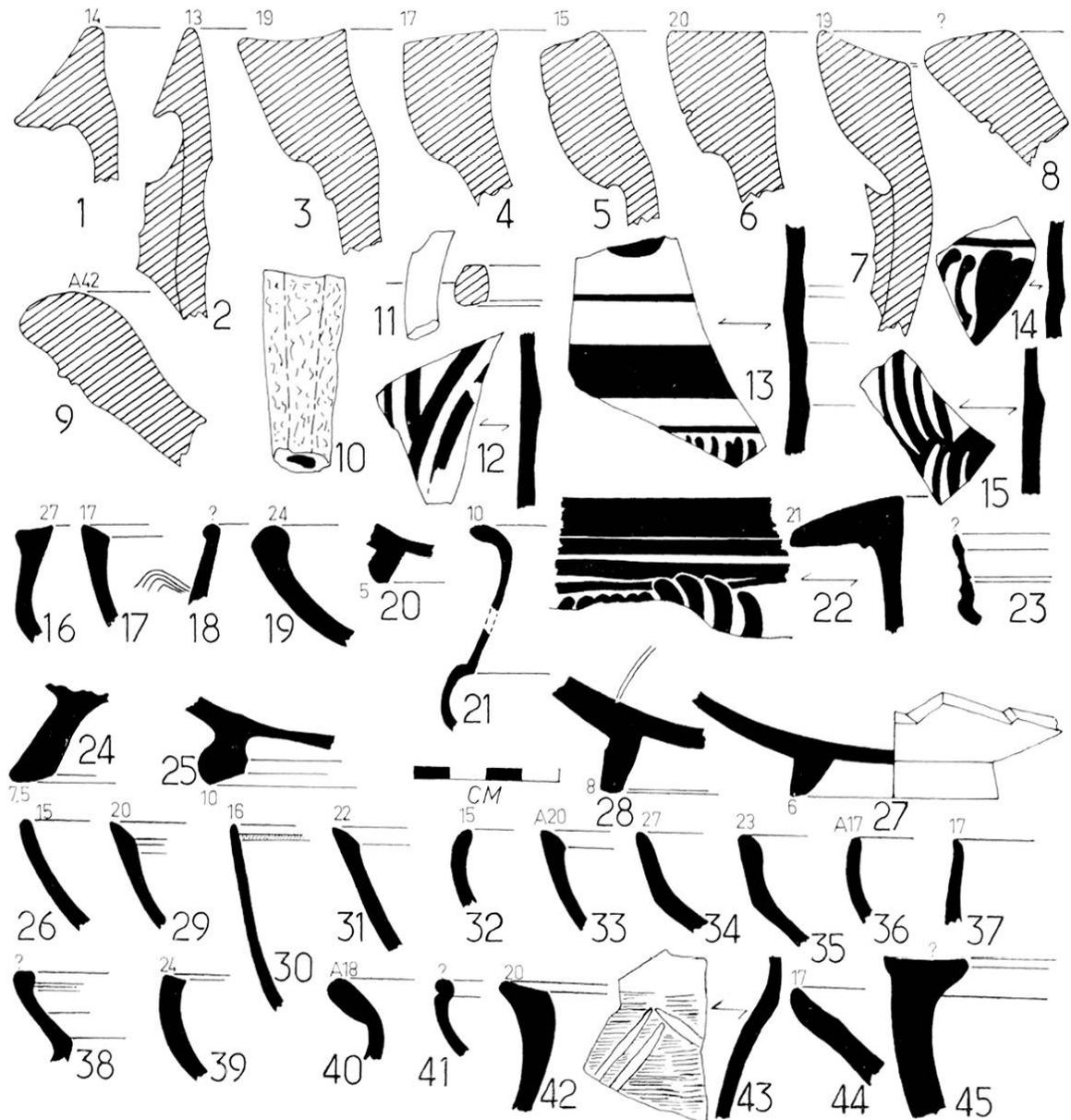


Fig. 14. — L'Argentière, sondage 1. Mobilier de la couche 1.

fig. 12, à droite). La double action occasionnée par le creusement des fosses, puis par leur comblement, a eu pour effet le mélange d'objets d'époques différentes, les uns issus de toute évidence des couches entamées, les autres correspondant à la phase de remplissage. La terre qui remplit les fosses est une argile de couleur jaune-paille à jaune vert, qui contient en outre de nombreux fragments de pisé et de torchis de couleur grise.

b. Mobilier de la couche 2 (fig. 15) :

Les documents qui permettent de dater le comblement des fosses de la couche 2, c'est-à-dire les témoins les plus récents de ce niveau, sont quelques bords d'amphore massaliète tardifs (nos 4 et 14),

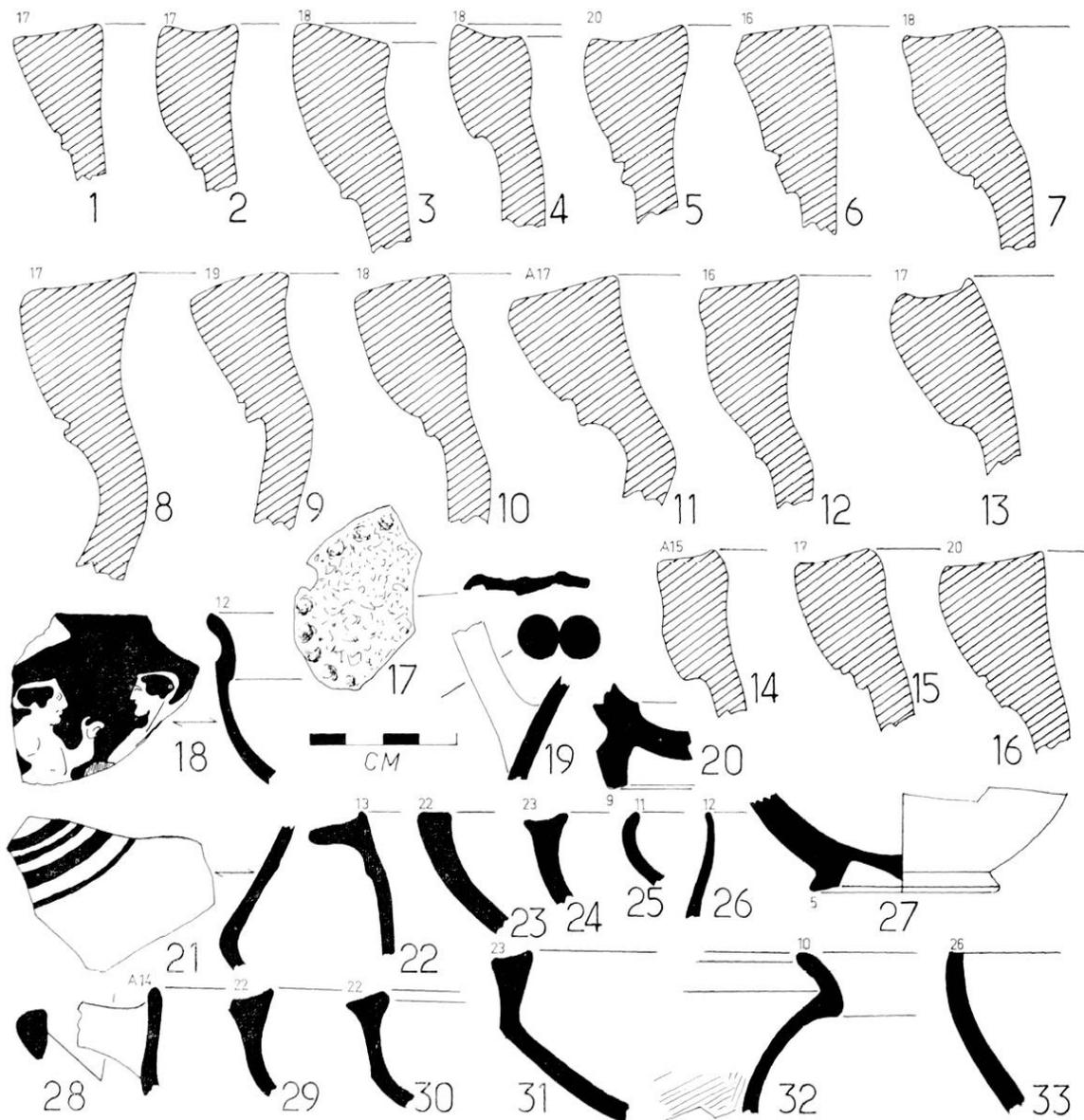


Fig. 15. — L'Argentière, sondage 1. Mobilier de la couche 2.

des fragments d'amphore gréco-italique, de vase caréné ibérique (n° 21) et surtout quelques tessons de campanien A ancien (nos 25 et 27 : forme 27 a), auxquels on ajoutera, peut-être, certains tessons de céramique non tournée (nos 32 et 33).

Les autres séries sont nettement plus anciennes et proviennent probablement des couches dans lesquelles les fosses en question ont été établies. L'objet qui peut être daté le plus haut (fin du VI^e s.-début du V^e s. av. J.-C.) est un disque en bronze, orné sur le bord de perlettes obtenues au repoussé (n° 17). Ce disque perlé pourrait être une importation d'Italie Centrale (1). Viennent ensuite les vases pseudo-

(1) Voir M. Py, *Les disques perlés en bronze du Languedoc oriental*, dans *R.É.Lig.*, 38, 1972, p. 27-61.



Fig. 16. — L'Argentière, sondage 1. Structures bouleversées d'habitation sur le sol 4.

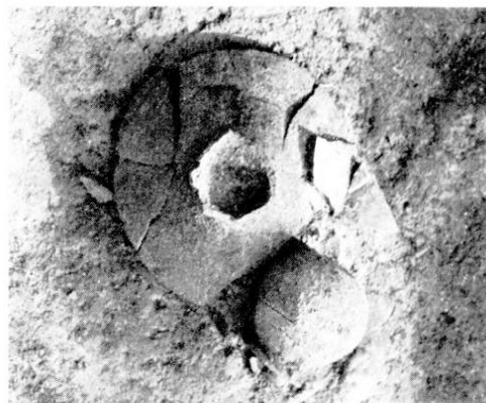


Fig. 17. — L'Argentière, sondage 1. Vases écrasés sur le sol 4.

ioniens des ^v^e-ⁱⁱⁱ^e s. : des coupes à une anse et à bord élargi (n^{os} 23, 24, 29, 30 et 31); des kylix imitant la forme 42 B (n^o 28); des oenochoés enfin (n^{os} 19, 20 et 22). A cette même période appartiennent un lot abondant de bords d'amphores massaliètes à bord en quart de cercle (n^{os} 1 à 3, 5 à 13, 15 et 16); un bord de skyphos en céramique massaliète imitant les productions attiques (pâte beige, vernis noir lisse : n^o 26) (1), et un bord de coupe attique à figures rouges, où sont représentés deux personnages en conversation : ce tesson est datable de la première moitié du ^{iv}^e s. ou du milieu de ce siècle (fig. 15, n^o 18 et fig. 22, n^o 13).

c. Conclusion sur la couche 2 :

Au vu des séries d'objets les plus récentes contenues dans les fosses de la couche 2, on situera leur comblement à l'extrême fin du ⁱⁱⁱ^e ou dans les premières décennies du ⁱⁱ^e s. av. J.-C. Le creusement des fosses à travers toutes les couches sous-jacentes ne peut pas être daté par leur contenu, qui est d'époques diverses. Il sera situé dans le temps entre la première moitié du ^{iv}^e s., date de la formation de la couche 4, qui est le plus récent des niveaux entamés par les fosses, et la fin du ⁱⁱⁱ^e s., où ces dernières sont comblées.

De telles structures en fosses, au demeurant fort habituelles dans les habitats des Âges du Fer en Languedoc (2), pouvaient avoir plusieurs destinations et usages. Ici du moins, la fouille n'a pas permis de déterminer lesquels.

3^o La couche 3 du sondage 1.

Cette couche, qui se présente en lambeaux entrecoupés par les fosses de la couche 2 (fig. 11), est constituée d'argile rouge très cuite, provenant semble-t-il d'une cabane en briques et torchis, dont les

1 Sur cet atelier, voir M. Py, *La céramique grecque de Vaunage et sa signification*, dans *Cah. Lig. Préhist. Arch.*, 20, 1971, p. 67-70. M^{me} D. Filières, qui a analysé des tessons issus de cet atelier, en a aujourd'hui prouvé la provenance marseillaise.

2 Voir sur ce point : M. Py et C. Tendille, *Villevieille antique, Gard*, Ass. Rech. Arch. en Languedoc oriental, cahier n^o 3, Cavéirac, 1975, p. 52-53 ; A. Nickels et P.-Y. Genty, *Une fosse à offrandes du VI^e s. avant notre ère à La Monédière, Bessan, Hérault*, dans *R.A.N.*, VII, 1974, p. 25-57.

structures auraient été arasées. Il est probable que le sol de cette habitation est celui dont témoigne la couche 4 sous-jacente. La couche 3 a une épaisseur inégale selon les endroits. Elle est entièrement stérile et scelle de ce fait la couche 4 de manière parfaite.

4° La couche 4 du sondage 1.

a. Nature de la couche 4 :

La couche 4 correspond à la sédimentation d'un sol d'habitat et, dans certaines zones où elle est réduite à une mince pellicule de terre battue, au sol lui-même (fig. 11 et 12). À sa surface sont dispersés de gros charbons, des nodules argileux provenant des structures de l'habitation (briques et torchis) et quelques pierres plates (bases de murs disloqués ou restes d'aménagement intérieurs) (fig. 16). Le sédiment qui lie ces documents est une terre pulvérulente de couleur brun-noir. Sur le sol, dans le carré C 2, trois vases (fig. 18, n^{os} 14, 15 et 19) étaient écrasés sur place (fig. 17). Par endroits, on a aussi retrouvé des amas de petites scories.

b. Mobilier de la couche 4 (fig. 18, n^{os} 1-19) :

Le sol a donné un mobilier très homogène et de surcroît bien conservé. La datation en est assurée par un fragment d'amphore ou de péliké attique à figures rouges, représentant un personnage tenant une hampe et la main d'une autre personne (fig. 18, n^o 10 et fig. 20, n^o 12) et par cinq autres tessons de vases attiques, dont deux pieds de coupes moulurés (n^{os} 11 et 12). Les vases pseudo-ioniens sont représentés par une petite oenochoé ou « ampoule », dont le bord et l'anse sont peints en rouge sombre (fig. 18, n^o 15 et fig. 25, n^o 4) et 13 fragments d'autres vases (lékanides : n^o 13; oenochoés : n^o 17; coupes). Ils sont accompagnés de séries à pâte claire, sans peinture, dont une « ampoule » semblable à la précédente (fig. 18, n^o 14 et fig. 25, n^o 3), des oenochoés (n^o 16), des coupes à une anse, au total 46 fragments. Le mobilier le plus abondant est néanmoins constitué par les amphores de Marseille (138 fragments) portant toutes des bords en quart de cercle (n^o 3 à 9), et par les mortiers en même pâte (n^{os} 1 et 2). La céramique non tournée est plus rare (13,9 % du total des tessons); on y trouve des coupes, des urnes (n^o 18) et une coupe-couvercle complète (fig. 18, n^o 19 et fig. 25, n^o 2) (1). Enfin, signalons la présence sur tout le sol 4 d'une grande quantité de débris de vases à provision en matière légère, présentant parfois des éléments de bord ou de fond (2).

c. Conclusion sur la couche 4 :

Le sol de la couche 4 est le premier niveau rencontré en place dans le sondage 1, dont le mobilier soit homogène. La céramique attique permet d'en situer la formation dans la première moitié du iv^e s.; cette date est par ailleurs confirmée par l'étude des vases pseudo-ioniens peints et communs et des profils de bord d'amphore massaliète, d'une remarquable unité de forme.

L'observation des structures situées à même le sol (pierres, pisé, torchis, charbons de bois) (fig. 16), qui ont été relevées avec soin, n'a cependant pas permis de mettre en évidence les traits particuliers de l'organisation intérieure de l'habitation. Cela tient à deux causes : la surface réduite du sondage tout d'abord, qui nous a privés des structures limitant le sol; ensuite le bouleversement des restes mobiliers lors de la fin de l'occupation. La bonne conservation des vases de la couche 4 témoigne en effet d'un abandon rapide des lieux, suivi de près par la destruction de la maison.

(1) Selon la classification de B. Dedet et M. Py, *op. cit.*, cette coupe a une forme 326, un bord D 05, un fond 61 A et un rapport égal à 39.

(2) Sur ce type de vases, cf. Ch. Lagrand et J.-P. Thalmann, *Les habitats protohistoriques du Pègue, Drôme*, Grenoble, 1973.

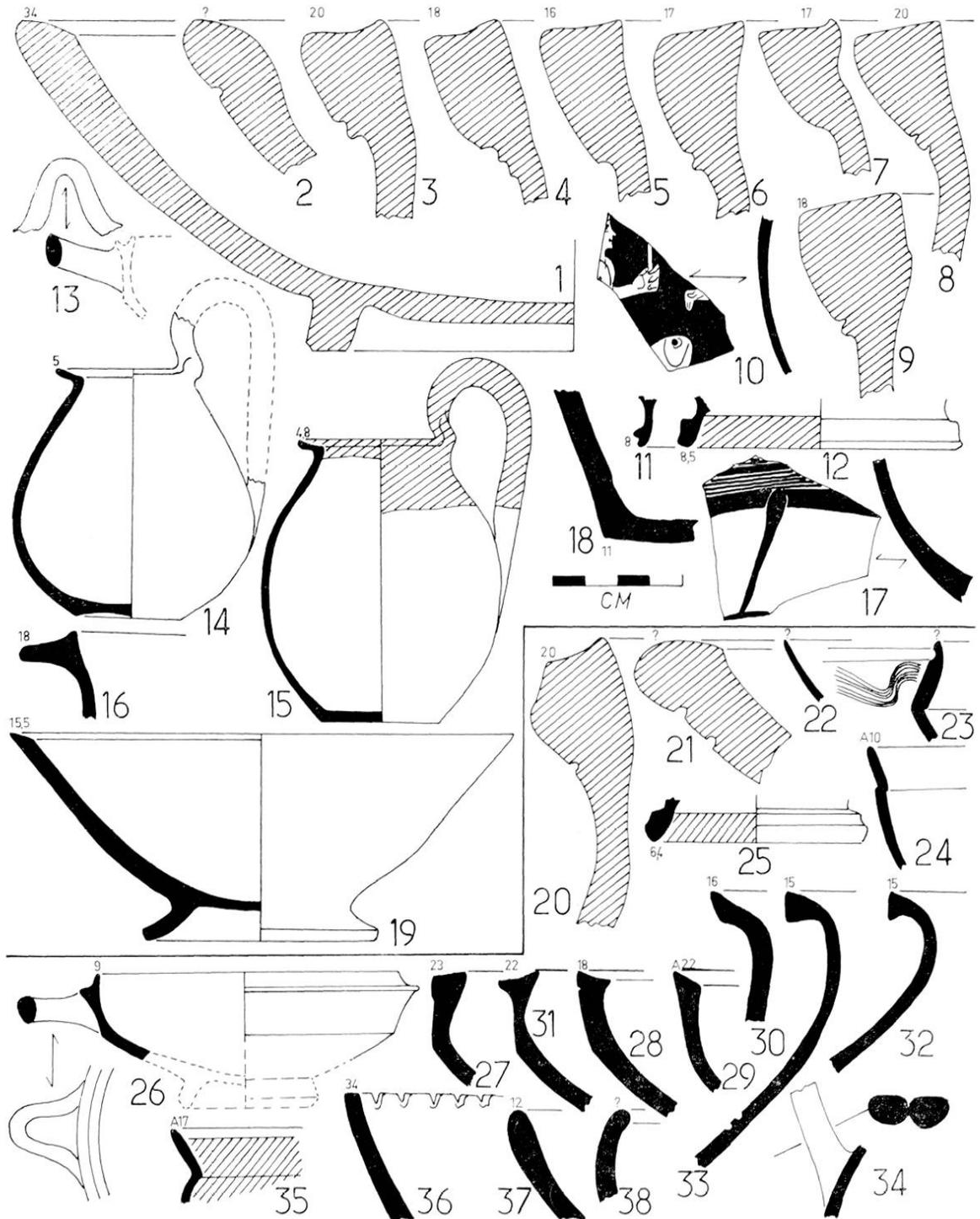


Fig. 18. -- L'Argentière, sondage 1. Mobilier trouvé sur le sol 4 et dans la couche 5.

5° *La couche 5 du sondage 1.*a. *Nature de la couche 5 :*

Sous le sol 4 se tient une couche de terre ocre-jaune parsemée de petits galets, surtout dans sa partie supérieure (fig. 11). Ce niveau très tassé n'a fourni aucune trace de foyer ni de structure bâtie; son mobilier est par ailleurs fragmenté, peu abondant et d'époques diverses. Il s'agit à l'évidence d'un remblai.

b. *Mobilier de la couche 5 (fig. 18, nos 20-38) :*

La couche 5 contient deux lots inégaux de documents, le premier ancien et sans doute apporté avec le matériau de remblaiement, le second plus récent et contemporain du nivellement de la couche.

Au premier lot se rattachent : 1 bord de coupe attique à tige de la fin du VI^e s. (n° 22) (1); 2 fragments d'amphore étrusque et un fragment d'amphore punique; une dizaine de tessons de céramique grise monochrome (vases carénés à décor ondé : n° 23; coupes à lèvres : n° 24); et un bord de coupe pseudo-ioniennne B 2 (n° 35).

Dans le second lot, quantitativement beaucoup plus important, il s'agit surtout d'amphores et de mortiers massaliètes (230 fragments : nos 20 et 21); de vases pseudo-ioniens peints (40 frag.) : soit des coupes à une anse (nos 28, 29), soit des olpés (nos 30, 32, 34), soit encore un lékanis (n° 26); de vases pseudo-ioniens sans peinture présentant des formes semblables à celles de la série peinte (66 fragments : nos 27, 31, 33); et de quelques vases indigènes (8 fragments : nos 36, 37, 38). Cet ensemble de documents récents est daté par un pied annulaire de coupe attique, de la fin du V^e ou du début du IV^e s. (n° 25).

c. *Conclusion sur la couche 5 :*

La nature du sédiment de la couche 5 et les caractères du mobilier qu'elle contenait montrent qu'il s'agit d'un remblai étalé en ce lieu vers la fin du V^e s., probablement pour établir le sol 4. Dans la terre apportée se trouvaient quelques tessons de la fin du VI^e s. et du début du V^e s., auxquels ont été ajoutés un plus grand nombre de matériaux, contemporains du remblaiement. Cette diversité dans le mobilier de la couche 5 interdit d'utiliser ici la répartition des types de céramique de manière statistique.

6° *La couche 5 B du sondage 1.*a. *Nature de la couche 5 B :*

Contrairement à la couche 5, la couche 5 B est une sédimentation de sols, comme l'indique la position horizontale de tous les tessons de vase et les traces de foyer repérés dans son épaisseur. Cette strate est formée de terre argileuse jaune, sans galet (fig. 11 et 12). Encore une fois, ce niveau se présente avec des épaisseurs variables selon les endroits (de 0,05 à 0,15 m).

b. *Mobilier de la couche 5 B (fig. 19) :*

On retrouve dans la couche 5 B les principales séries qui constituaient le lot récent de la couche 5. En voici l'inventaire :

(1) Type C, « plain rim », de Sparkes et Talcott, *op. cit.*, I, p. 92 et 11, pl. 20, nos 414 à 431.

- *monnaie* : une obole de Marseille en argent : au droit, tête d'Apollon à droite, traces de lettres devant le visage; au revers, rouelle et rayons;
- *céramique attique* : 10 fragments, dont 2 appartiennent à une coupe à figures rouges (fig. 19, nos 9 et 11 et fig. 22, nos 9 et 10), les autres à des coupes à vernis noir (fig. 19, nos 10, 12 et 13 et fig. 22, n° 5);
- *amphore étrusque* : un bord en amande de type 4 (n° 2) (1) et une anse horizontale (n° 1) (?);
- *céramique grise monochrome* : 12 tessons de vases, dont plusieurs paraissent tardifs (nos 27 et 28);
- *amphore ionienne* : 5 tessons;
- *amphore massaliète* : 395 fragments, dont plusieurs bords en quart de cercle (nos 3 à 7);
- *mortiers massaliètes* : 4 exemplaires (n° 8);
- *céramique pseudo-ionienne peinte* : 68 fragments, parmi lesquels des olpés ornées de bandes et d'ondes molles (nos 14, 15 et 17); des coupes à une anse (nos 19 et 20) et des coupes à lèvres (n° 18);
- *céramique pseudo-ionienne jaune commune* : 76 fragments d'olpés et de coupes à une anse, de mêmes formes que celles des séries peintes, et un fragment de col de lécythe aryballisque (n° 16);
- *céramique non tournée* : 103 tessons. On y reconnaît des bords et des fonds d'urnes (nos 21, 24, 25 et 26) et de coupes (nos 22 et 23).

c. Conclusion sur la couche 5 B :

La couche 5 B correspond à la sédimentation d'un sol d'habitat durant le dernier quart du ^ve s., comme le montrent les témoins les mieux datables qu'elle a livrés (vases attiques notamment). Il semble que le mobilier de ce niveau, qui est abondant, soit aussi homogène, de sorte que la répartition des types de céramique apporte des indications utilisables. Ainsi les amphores sont-elles à 98,2 % massaliètes, tandis que les types étrusques (0,4 %) et ioniens (1,2 %) sont d'une extrême rareté. Parmi les vases fins tournés, on note la répartition suivante : céramique attique : 6,4 %; céramique pseudo-ionienne peinte : 43,5 %; céramique commune jaune : 42,3 %; céramique grise monochrome : 7,6 %. Enfin, la céramique non tournée a une représentation très faible par rapport à l'ensemble du mobilier recueilli (15,5 %).

7° La couche 6 du sondage 1.

a. Nature de la couche 6 :

De même que la précédente, la couche 6 est une sédimentation de sols, dont la base est marquée par un lit de tessons à pendage horizontal. Il s'agit encore d'une strate argileuse de couleur ocre-clair et parsemée de charbons de bois. Son épaisseur est à peu près constante et avoisine 0,10 m.

b. Mobilier de la couche 6 (fig. 20, nos 1 à 18) :

Le mobilier de cet horizon est moins abondant que ne l'était celui de la couche 5 B, mais il est tout aussi homogène. Les amphores massaliètes sont toujours la catégorie majoritaire, avec 154 fragments. Ces amphores ont alors pour moitié des bords en quart de cercle moulurés (nos 2, 3 et 6) et pour moitié des bords du type faceté, caractéristique du plein ^ve s. (nos 4 et 5). Les mortiers sont représentés par un exemplaire dont le profil est complet (n° 1). Parmi les vases fins tournés, on relève trois catégories : la céramique pseudo-ionienne peinte (21 fragments), avec beaucoup de coupes à lèvres imitant des prototypes attiques (nos 11, 12, 13, 14 et 16) et quelques panses d'oenochoés (n° 8); la céramique

(1) Classement de F. et M. Py, *Les amphores étrusques*, loc. cit., p. 193-199.

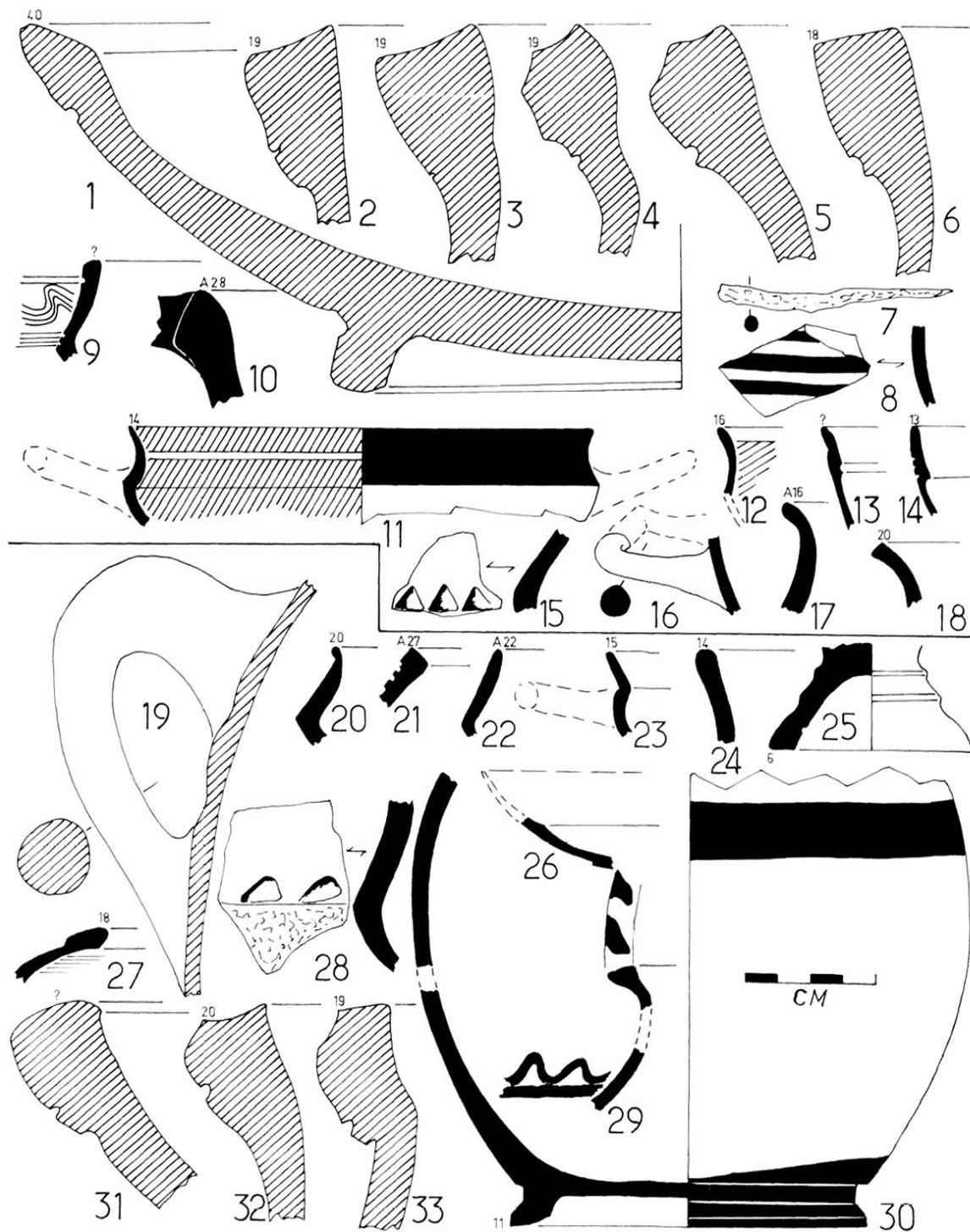


Fig. 20. — L'Argentière, sondage 1. Mobilier des couches 6 et 7.

commune jaune, principalement des olpés; et la céramique grise monochrome, encore assez rare (13 fragments) et présentant des formes classiques (coupes carénées à décor ondé : n° 9) ou moins courantes (bord épais à anse horizontale : n° 10). Très minoritaires sont les amphores étrusques (1 fragment) et ioniennes (2 fragments). La céramique non tournée (58 tessons) présente les formes connues au v^e s. dans la région nimoise, notamment les urnes carénées, ornées sur la carène d'impressions profondes (nos 15, 17 et 18). A noter enfin une épingle en bronze très corrodée (n° 7).

c. Conclusion sur la couche 6 :

Semblable au niveau 5 B par sa texture et sa fonction (sol d'habitat exhaussé par sédimentation), la couche 6 s'en distingue assez nettement par la chronologie plus haute de son mobilier. Certes les proportions relatives des différents types d'amphores sont identiques (98,1 % de massaliètes; 0,6 % d'étrusques et 1,2 % de ioniennes). Mais, parmi les vases fins, on note un léger développement des séries grises (17,1 %) au détriment des vases pseudo-ioniens à pâte claire et les formes de vases pseudo-ioniens peints sont plus anciennes que dans les couches supérieures (disparition des vases à une anse au profit des coupes à lèvres). Une datation du niveau 6 vers le milieu du v^e s. ou dans le troisième quart de ce siècle nous semble rendre compte de ces différentes caractéristiques.

8^o *La couche 7 du sondage 1.*

a. Nature de la couche 7 :

La couche 7, fouillée d'un trait dans le sondage de 1970, a été divisée en 1971 en trois décapages (7, 7 A et 7 B) (fig. 11), selon la teinte du sédiment. En effet, il s'agit d'une terre argileuse qui, de jaune clair et parsemée de nodules d'argile blanche, devient vers le bas brun-rouge, du fait, semble-t-il, qu'elle est teintée par la couche d'argile rouge sous-jacente (couches 8-9).

Les nombreuses connexions relevées dans les mobiliers des décapages 7, 7 A et 7 B ont démontré qu'il s'agissait bien d'un seul et même niveau d'habitat, constitué par la sédimentation naturelle d'un sol de cabane. Les nodules d'argile jaune paraissent impliquer que cette cabane était construite en brique et torchis.

b. Mobilier de la couche 7 (fig. 20, nos 19 à 30) :

Le mobilier est ici peu nombreux, mais de qualité. Parmi les amphores, les productions massaliètes (200 fragments), à bord faceté (nos 32 et 33), dominant encore très largement les autres séries, que ce soient les amphores étrusques (8 fragments), les amphores puniques (4 fragments) ou les amphores ioniennes (13 fragments). On rattachera aussi à Marseille un bord épais de mortier à pâte très micacée (n° 31). Les vases fins sont mieux partagés : 4 tessons attiques à vernis noir, dont la vasque d'une coupe à tige (n° 26); 52 tessons de céramique pseudo-ionienne peinte, appartenant à des coupes à lèvres (n° 25) ou à des oenochoés (nos 29 et 30); 86 fragments de poterie claire sans peinture et 27 tessons de vases gris monochromes (coupes carénées : nos 20, 21 et 22; coupes à lèvres : n° 23). Parmi les 131 fragments de céramique non tournée recueillis, on reconnaît encore quelques urnes carénées (nos 24 et 28).

c. Conclusion sur la couche 7 :

Les différents types de vases en céramique se trouvent ici dans des proportions très proches de celles qu'on a relevées dans la couche 6. On note seulement dans la couche 7 un léger recul du monopole de Marseille sur le marché des amphores (90,9 % contre 98,1 %) au profit des catégories archaïques, étrusques, puniques et ioniennes (ou « ionio-massaliètes »). Il y a par ailleurs un léger accroissement de

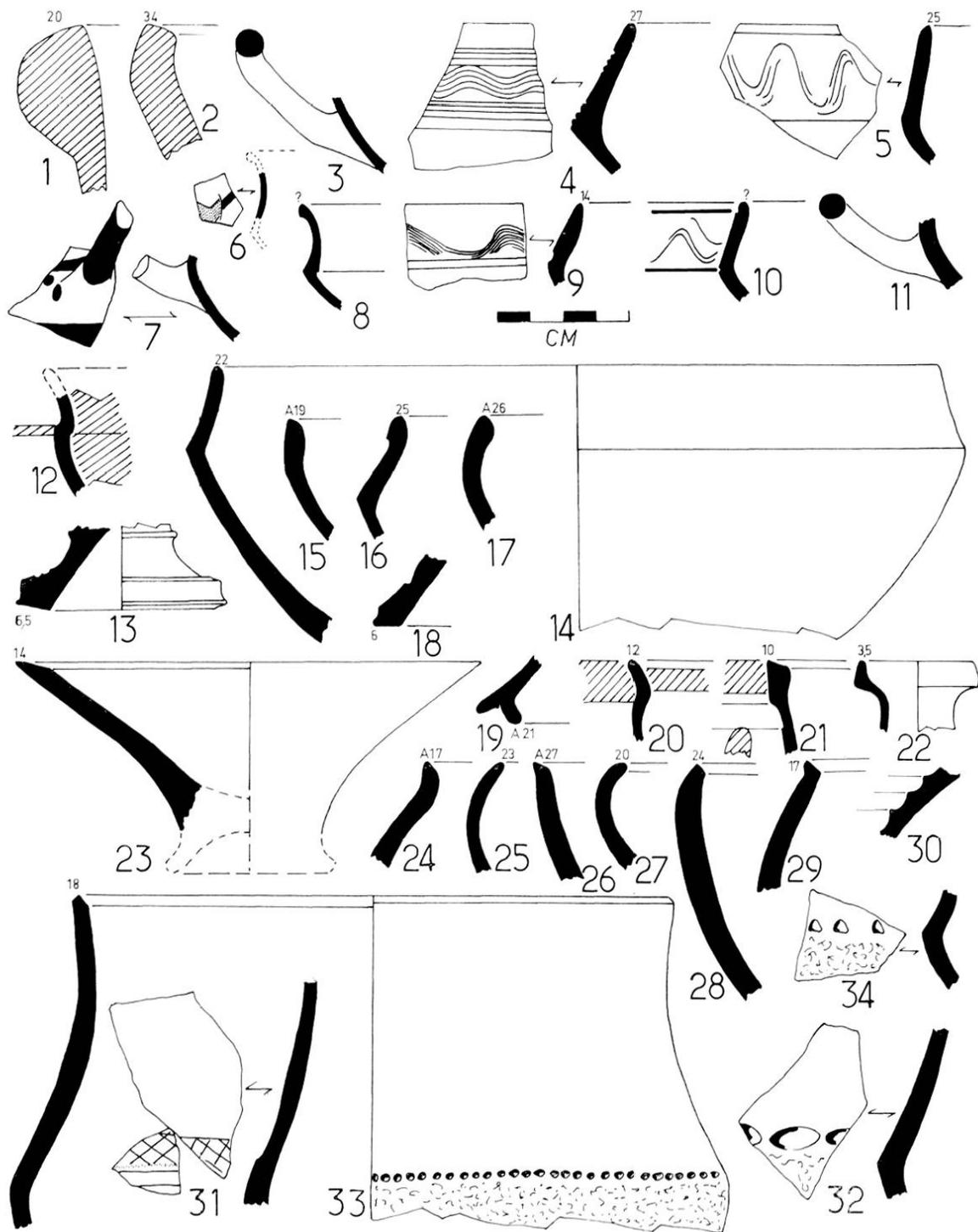


Fig. 21. — L'Argentière, sondage 1. Mobilier de la couche 8-9.

la proportion des vases non tournés par rapport au total des tessons recueillis (25,1 % contre 19,7 % dans la couche 6). Les différents points montrent qu'il faut placer la formation de la couche 7 à une époque nettement antérieure à celle de la couche 6, c'est-à-dire approximativement dans le deuxième quart du ^ve s. La coupe attique n° 26, datable de la première moitié de ce siècle, ne s'y oppose pas.

9° La couche 8-9 du sondage 1.

a. Nature de la couche 8-9 :

La couche 8-9, épaisse strate d'argile rouge séparée arbitrairement en deux décapages dans la fouille de 1971 (fig. 11 et 12), repose sur le substrat naturel, c'est-à-dire sur le cailloutis constituant la terrasse récente du Rhône. Cette couche semble résulter du nivellement de restes d'habitat, car les témoins archéologiques y sont mêlés sans ordre sur toute l'épaisseur : aucun foyer n'a pu être retrouvé en place, mais des charbons de bois parsèment l'argile ; les tessons de céramique prennent tous les pendages et sont très fragmentés ; peu d'entre eux s'assemblent. Néanmoins, le mobilier est assez homogène. A noter que deux terriers (fig. 11, T et fig. 12) ont été repérés au sein de cette couche. Ils contenaient un remplissage stérile.

b. Mobilier de la couche 8-9 (fig. 21) :

La couche 8-9 a donné un lot abondant de fragments d'amphores : si, parmi elles, les amphores massaliètes anciennes dont le bord a un profil arrondi (n° 1) sont majoritaires (125 fragments), les autres catégories sont nettement plus fournies que dans les couches supérieures : les amphores ioniennes et « ionio-massaliètes » sont représentées par 33 fragments ; les amphores puniques par 12 fragments et les amphores étrusques (types 1, 3A5 et 4) (1) par 11 fragments. On relève aussi un bord de mortier micacé (n° 2).

La céramique tournée fine comprend tout d'abord des importations attiques ; parmi elles, un fragment de coupe à figures noires des « Petits Maîtres » (fig. 21, n° 6 et fig. 22, n° 1) ; deux fragments de vasques et d'anse de coupes attiques à bandes (fig. 21, n°s 3 et 7 et fig. 22, n°s 2 et 3) ; et douze autres tessons, dont plusieurs appartiennent à des coupes à vernis noir à lèvre incurvée (type C) (n° 8) (2). On relève aussi un bord de coupe ionienne B2 d'importation (n° 12) et un fragment de canthare en *bucchero nero* étrusque.

La céramique grecque d'Occident est abondante. Les séries pseudo-ioniennes peintes (29 fragments) se composent de coupes à lèvre imitant les importations ioniennes (n°s 18 et 20) ou attiques (n° 13) et de quelques oenochoés (n° 21). En céramique à pâte jaune sans peinture (64 fragments), on trouve surtout des olpés ; un bord (n° 22) appartient à un lécythe aryballisque. La céramique grise monochrome est ici courante (43 fragments) : quelques coupes à lèvre (n° 11) et bols (n° 17), et surtout des coupes carénées, ornées ou non d'ondes incisées sur l'épaule (n°s 4, 5, 9, 10, 14, 15 et 16). A signaler dans cette catégorie une forme rare : un couvercle de lékané (n° 19).

Pour la première fois, la céramique non tournée se présente nombreuse (113 fragments) et diverse. A un faciès archaïque appartiennent des vases à embouchure rétrécie (n°s 24 et 29) et une épaule d'urne à cannelures larges (n° 30). Plus typiques de la fin du ^{vi}e s. et du début du ^ve s. sont les urnes carénées (n°s 32, 33 et 34) et les incisions fines en trait simple sur épaule d'urne (n° 31). Ces formes sont accompagnées de plusieurs coupes simples (n°s 25, 27 et 28) et d'une coupe-couvercle (n° 23).

Enfin quelques objets complètent cet inventaire : un petit poids en plomb de forme conique (peson de pêche?), percé verticalement en son centre ; un fragment d'épingle en bronze ; un bracelet en schiste bitumineux et des morceaux de foyer-construit non décoré.

1 *Ibidem*, p. 157-164 et p. 188-189.

2, B. A. Sparkes et L. Talcott, *op. cit.*, I, p. 91-92.

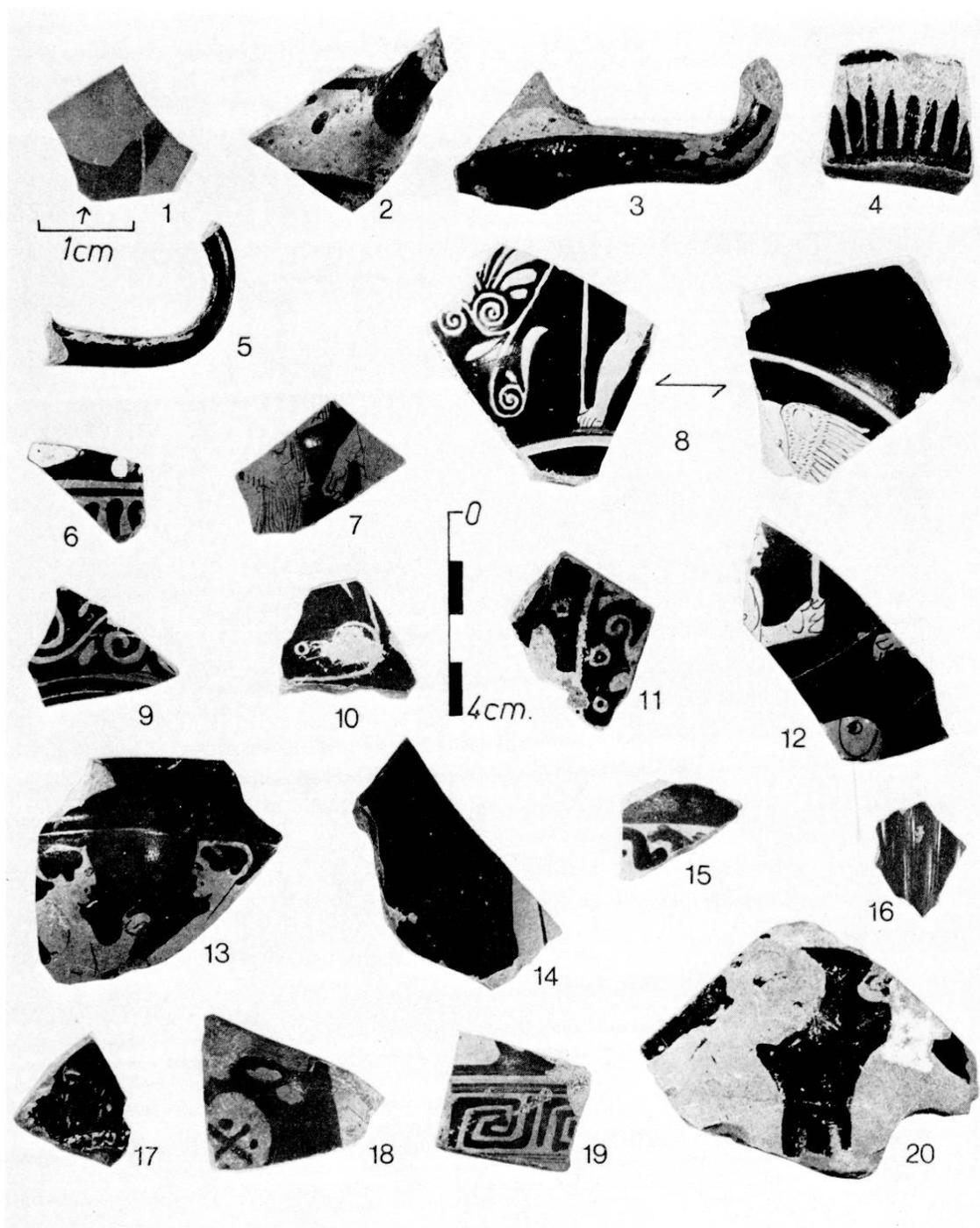


Fig. 22. — L'Argentière. Tessons attiques trouvés en surface et en fouilles.

c. Conclusion sur la couche 8-9 :

Les caractères sédimentologiques de la couche 8-9 et les observations archéologiques concordantes indiquent que la formation de ce niveau résulte du bouleversement et du nivellement de couches d'habitat qui s'étaient installées préalablement sur le sol naturel. Il n'a pas été possible de déterminer à la fouille si un ou plusieurs horizons ont été de ce fait mêlés. Cependant, les céramiques recueillies le font supposer, puisqu'elles entrent dans un cadre chronologique assez large.

Les plus anciens témoins sont le fragment de canthare en *bucchero nero* et le tesson d'amphore étrusque 1, qui se rencontrent dans la région nimoise au plus tôt vers le dernier quart du VII^e siècle et au plus tard vers le milieu du VI^e s. ou dans le troisième quart de ce siècle (1).

A cette dernière époque, soit au deuxième tiers (2) ou au troisième quart (3) du VI^e siècle, appartient la coupe ionienne B 2. La coupe attique des « Petits Maîtres » est du deuxième tiers du VI^e siècle.

Le reste du mobilier (que ce soient les coupes attiques à bandes ou les amphores massaliètes archaïques, puniques et étrusques de type 3A5 et 4 ou bien encore les séries grecques d'Occident et non tournées) peut entrer pour sa part dans les limites chronologiques plus basses que détermine la coupe attique à lèvre incurvée (525-475 av. J.-C.).

Cette chronologie basse (fin du VI^e s. et début du V^e s.) sera admise comme « datation archéologique » pour les éléments plus anciens. Ces derniers indiquent néanmoins que l'occupation du lieu a débuté, sans conteste possible, au cours de la deuxième moitié du VI^e siècle.

La répartition statistique des types de céramiques de la couche 8-9 apporte aussi des éléments d'information intéressants. Ainsi voit-on, au sein du mobilier amphorique, les productions marseillaises (69 %) partager le marché avec les importations étrusques (6 %), puniques (6,6 %) et surtout ioniennes (18,2 %). Pour ce qui est des vases fins tournés, le fait saillant est l'abondance, relativement aux niveaux supérieurs du sondage 1, de l'attique (9,8 %) et du gris monochrome (28,1 %). Cette bonne représentation se fait plus au détriment de la céramique pseudo-ionienne peinte (18,9 %) qu'à celui des vases jaunes sans peinture (41,8 %). Enfin, la céramique non tournée est présente dans les mêmes proportions que dans la couche 7 (25,2 % du total du mobilier).

C. Le sondage 2.

Ce deuxième sondage, effectué en mai 1971, a été ouvert à l'extrémité sud-est du gisement (fig. 3 et 10, n° 2). La fouille, un carré de 2 m de côté, a rencontré d'abord un niveau remanié par les labours, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur. Dans cette couche de terre brune et de galets, on a recueilli quelques tessons de céramique gallo-romaine grise et jaune, de la tuile plate et ronde, un fragment de fond de vase précampanien à palmette en creux et une anse d'amphore massaliète. La deuxième couche, faite de terre brune compacte et argileuse, contenait un mobilier d'époques tout aussi diverses. Elle reposait sur une grande dalle de mortier grossièrement circulaire, dont la partie supérieure avait subi l'action d'un feu intense, de telle sorte que les galets inclus au mortier avaient été réduits à l'état de chaux. Cette construction appartient à un moment indéterminé de l'époque gallo-romaine. Sa fonction, du fait des limites étroites du sondage, n'a pu être déterminée.

(1) Pour l'amphore étrusque 1, M. et F. Py, *loc. cit.*, p. 163; pour les canthares en *bucchero*, voir M. Py et C. Tendille, *Fouille d'une habitation de la deuxième moitié du VI^e s. av. J.-C. sur l'oppidum de La Font du Coucou, commune de Calvisson, Gard*, dans *R.A.N.*, VIII, 1975, p. 33-65, notamment p. 60.

(2) G. Vallet et F. Villard, *Megara Hyblaea*, V, *Lampes du VII^e s. et chronologie des coupes ioniennes*, dans *M.E.F.R.A.*, 67, 1955, p. 7-34.

(3) J.-P. Morel, *La céramique archaïque de Vélia et quelques problèmes connexes*, dans *Simposio de Colonizaciones*, Barcelone, 1971 (1974), p. 139-157.

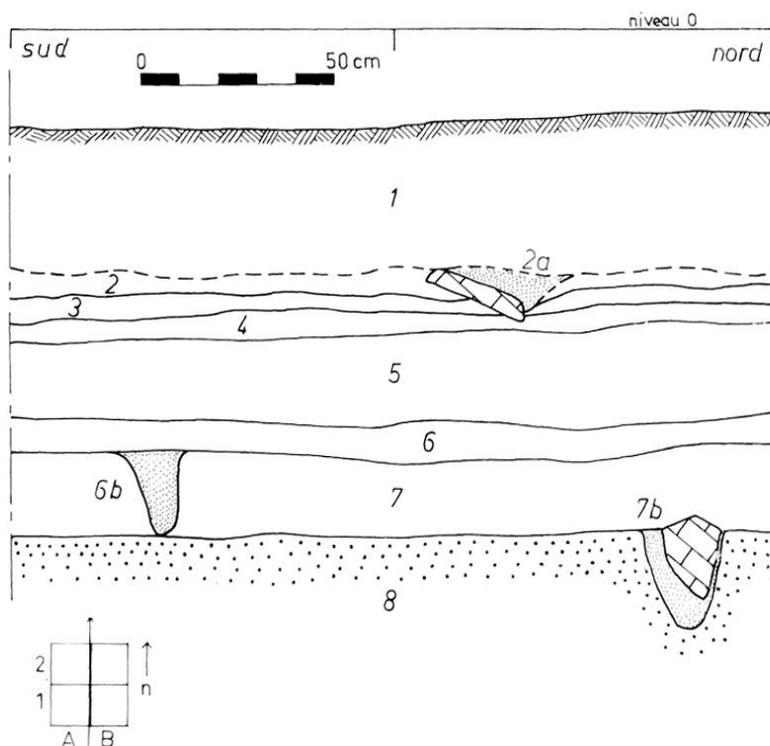


Fig. 23. -- L'Argentière, sondage 3. Coupe stratigraphique.

D. Le sondage 3.

Conduit en 1975 à l'est du tell archaïque de L'Argentière (fig. 3 et 10), le sondage 3 a été limité à un carré de 2 m de côté. Les 4 m² explorés ont été numérotés A, B dans le sens ouest-est et 1, 2 dans le sens sud-nord. La fouille a atteint le sol naturel à 1,20 m de profondeur en moyenne. On a relevé une stratigraphie simple (fig. 23), comprenant six niveaux archéologiques différents.

1° La couche 1-2 du sondage 3.

a. Nature de la couche 1-2 :

La couche remaniée par la charrue a été fouillée en deux décapages. Le premier correspond à la zone bouleversée par le défonçage, puis par les labours successifs, et présente de ce fait une texture et une couleur uniformes (terre brun gris aérée, où sont inclus de nombreux galets). Le second décapage, plus mince (fig. 23), n'a été touché que par le défonçage initial, qui a laissé à sa base des traces de carrelé parallèles. Le remaniement moins complet de cet horizon entraîne une composition en mottes de terre de couleurs et de natures différentes, tantôt de l'argile gris-jaune fine, tantôt des poches d'argile rouge et de galets. L'épaisseur totale du niveau 1-2 est de 0,35 à 0,40 m.

b. Mobilier de la couche 1-2 (fig. 24, nos 1 à 12) :

Les deux décapages formant la couche remaniée contenaient des mobiliers semblables qui peuvent donc être regroupés. Certes, ces témoins sont, comme dans la couche 1 du sondage 1, d'époques diverses.

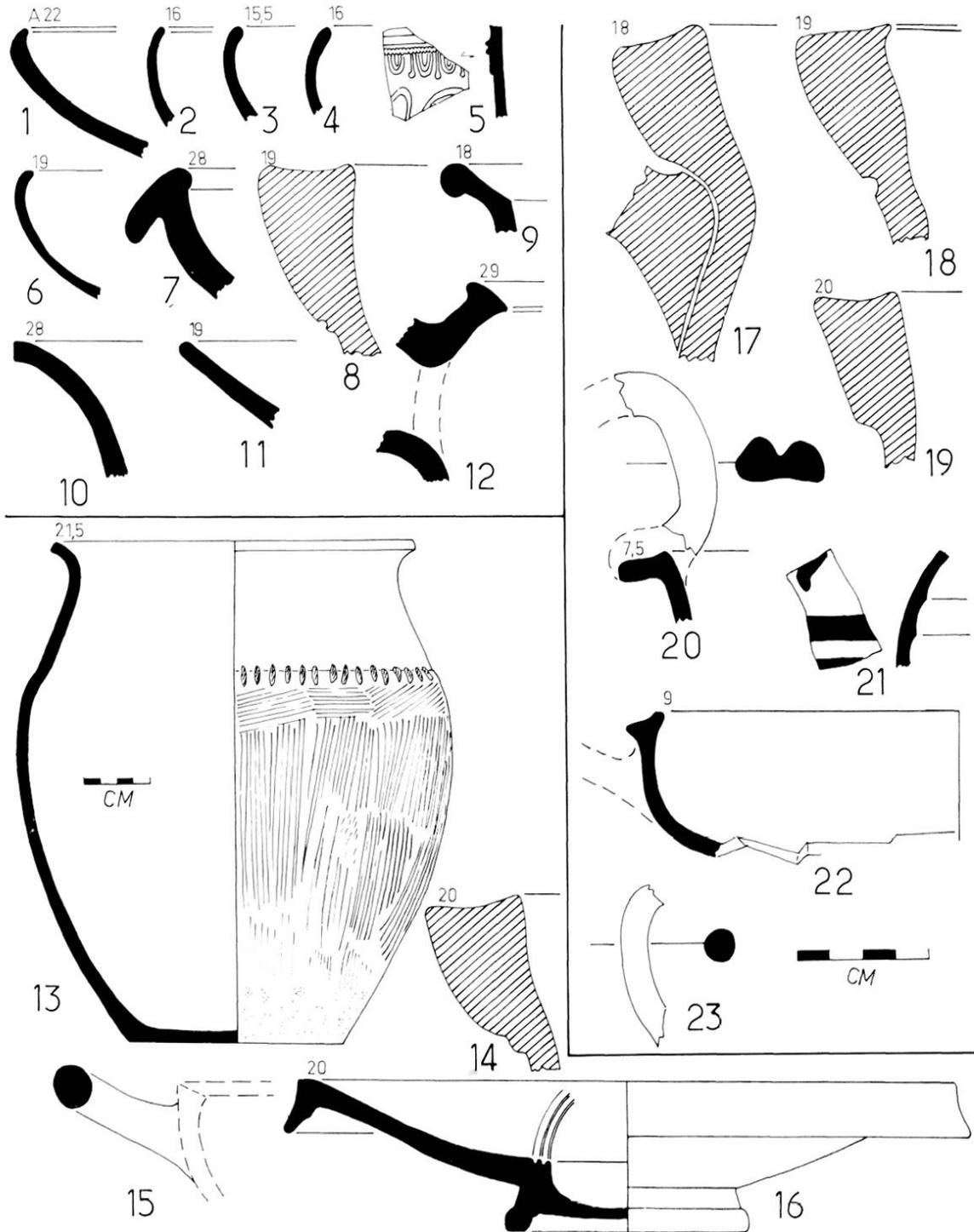


Fig. 24. --- L'Argentière, sondage 3. Mobilier des couches 1-2, 3 et 4.

Il n'est cependant pas sans intérêt de pouvoir déterminer les limites du laps de temps couvert. Les plus récents objets sont du 1^{er} s. ap. J.-C. : tuiles à rebord; 5 fragments de sigillée de la Gaule (n° 5); céramiques communes gallo-romaines; et les plus anciens appartiennent au début du III^e s. av. J.-C. : 3 bords de coupelles Lamb. A 27a de l'Atelier des « Petites Estampilles » (n°s 2, 3 et 4); 10 tessons de céramique pseudo-ionienne tardive (n° 6); 172 fragments d'amphores et un bord de mortier de Marseille (n°s 7 et 8). Les autres documents s'insèrent entre ces deux extrêmes : 27 fragments de campanien A; 5 tessons de campanien B (n° 1); 37 fragments de vases indigènes (n°s 9, 10, 11 et 12); amphores italiques (58 fragments) et ibériques (2 fragments); 36 fragments de céramique commune à pâte jaune; et 4 fragments de dolium.

c. Conclusion sur la couche 1-2 :

Les céramiques recueillies dans la couche remaniée du sondage 3 laissent apparaître une occupation continue des lieux du III^e s. av. J.-C. au 1^{er} s. ap. J.-C. Les éléments les plus anciens, qui appartiennent à la première moitié du III^e s., sont, nous le verrons, immédiatement postérieurs à la première couche rencontrée en place et lui apportent donc un précieux *terminus ante quem*.

2^o La couche 3 du sondage 3.

a. Nature de la couche 3 :

La couche 3 correspond aux restes d'un sol d'habitation en terre battue, recouvert d'un lit d'argile gris-jaune, très claire et stérile en apports humains. Cette pellicule d'argile pure est probablement issue de la dilution de structures en briques crues. Le sol de base, très tassé, était en outre matérialisé par des traces de foyer (zones de terre rouge, de cendres et de charbons de bois), abondantes surtout dans le carré A1, au sud-ouest du sondage. Sur l'un de ces foyers était écrasée la plus grande partie d'un vase pseudo-ionien (fig. 24, n° 16 et fig. 25, n° 5). Dans le carré A1, des fragments d'amphores massaliètes étaient entassés sur le sol et dans le carré B2, une grande urne non tournée (fig. 24, n° 13 et fig. 25, n° 1) était écrasée sur place. Le sol de base de la couche 3 supportait enfin plusieurs grosses pierres calcaires, restes de bases de mur disloquées ou d'aménagements intérieurs déplacés.

b. Mobilier de la couche 3 (fig. 24, n°s 13 à 16) :

Le sol de la couche 3 a donné un mobilier peu abondant, mais bien conservé : 22 fragments d'amphores massaliètes, dont un bord en quart de cercle (n° 14); 4 os; 8 fragments de vases pseudo-ioniens peints, dont une anse de coupe (n° 15) et un plat imitant la forme 23a du *précampanien* (« plat à poissons ») (fig. 24, n° 16 et fig. 25, n° 5); 53 fragments d'une même urne non tournée (fig. 24, n° 13 et fig. 25, n° 1) (1) et 8 fragments d'autres vases.

c. Conclusion sur la couche 3 :

Il s'agit ici d'un sol d'habitation en place : les traces de foyers et les vases écrasés à sa surface le concrétisent admirablement, sans qu'il soit néanmoins possible, dans les limites du sondage, d'en interpréter l'organisation. Les vases sont brisés sur place, mais non complets, ce qui indiquerait un abandon normal suivi de réfection (argile jaune).

(1) Selon la classification de B. Dedet et M. Py, cette urne a une forme 221 I, un bord C 03, un fond 11 A et un rapport égal à 107.

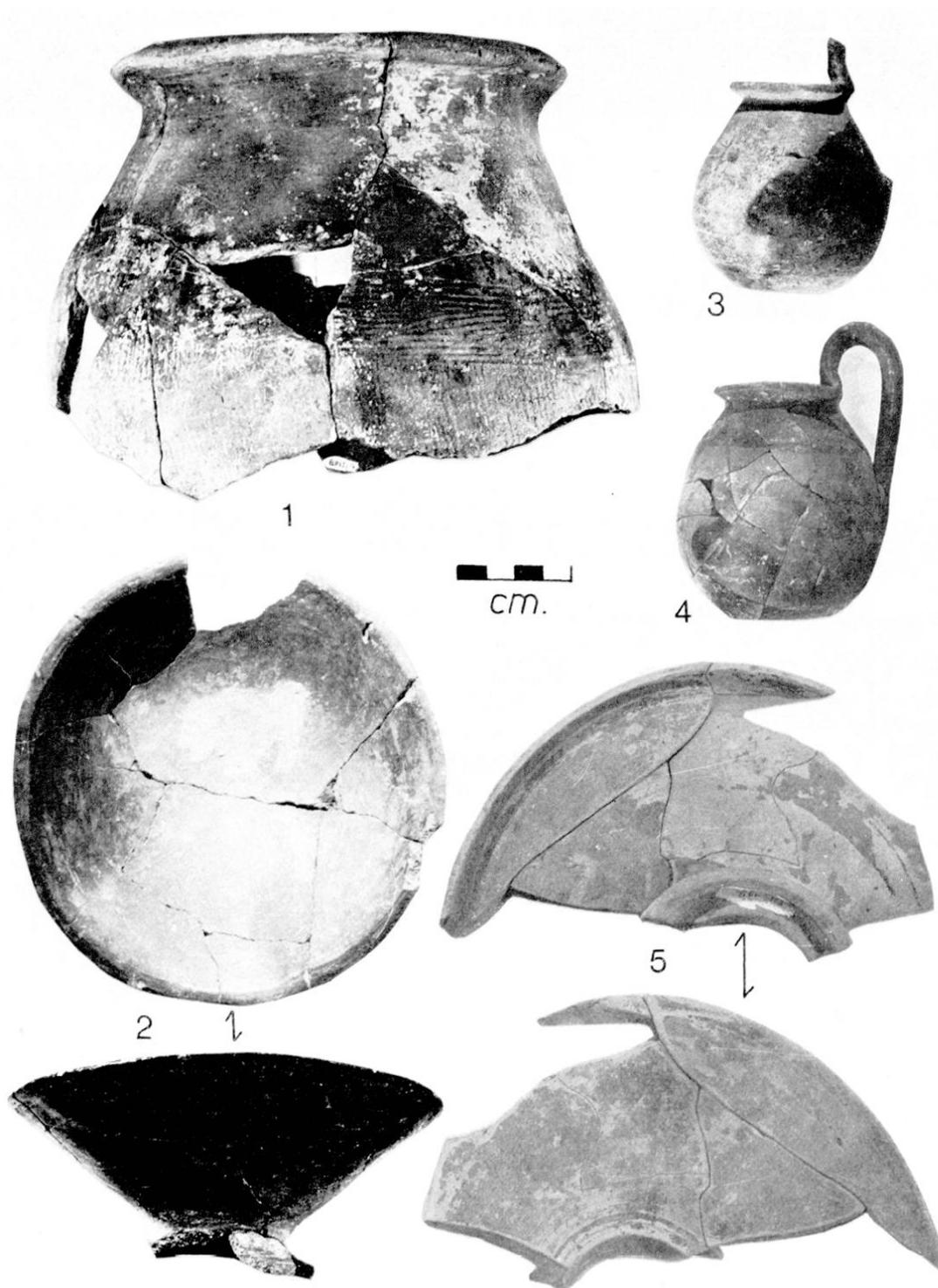


Fig. 25. L'Argentière, sondages 1 et 3. Vases non tournés et grecs d'Occident.

La date de l'utilisation du sol peut être déterminée d'une part grâce à la typologie des objets, d'autre part en tenant compte de la place de la couche dans la stratigraphie. Le type de l'urne non tournée est comparable à des exemplaires de la deuxième moitié du IV^e s. et du III^e s. trouvés dans l'arrière-pays de Saint-Gilles (1). Le « plat à poissons » pseudo-ionien imite une forme de céramique à vernis noir produite dans les mêmes limites chronologiques (2). La situation du sol dans la stratigraphie du sondage 3, entre une strate datable d'un moment indéterminé du IV^e s. (ci-après, couche 4) et une strate remaniée contenant entre autres des éléments caractéristiques du début du III^e s. (couche 1-2), apporte une donnée supplémentaire qui permet de situer de préférence la couche 3 dans la deuxième moitié du IV^e s. avant notre ère.

3^o Les couches 4, 5 et 6 du sondage 3.

a. Nature des couches 4, 5 et 6 :

Ces trois couches horizontales, mais d'épaisseur inégale (fig. 23), forment trois niveaux successifs de remblai. Il s'agit d'argile fine, très tassée, de couleur jaune clair pour la couche 4, brun-jaune à beige pour les couches 5 et 6. Dans leur épaisseur se trouve mêlé un important mobilier archéologique, essentiellement de la céramique. Les tessons, fragmentés et sans connexions, se présentent avec des pendages divers qui dénotent l'action de remblayage. Nous en donnerons un inventaire couche par couche.

b. Mobilier de la couche 4 (fig. 24, n^{os} 17 à 23) :

amphores massaliètes : 152 fragments dont 4 bords en quart de cercle (n^{os} 17, 18, 19);
céramique pseudo-ionienne peinte : 2 bords de lékanides; un fond de coupe à tige; 1 anse de kylix;
 3 tessons de panse d'oenochoés à bandes (n^o 21);
céramique grise monochrome : 1 tesson de coupe carénée;
céramique commune jaune : 30 fragments : coupes à une anse (n^o 22), oenochoés et olpés (n^{os} 20 et 23);
céramique non lournée : 10 fragments;
divers : 2 os et 2 fragments de foyer d'argile.

c. Mobilier de la couche 5 (fig. 26, n^{os} 1 à 24) :

amphores massaliètes : 356 fragments dont 8 bords en quart de cercle (n^{os} 1, 2 et 4) et un bord replié (n^o 3);
mortiers massaliètes : 2 fonds (n^o 7) et 2 bords (n^{os} 5 et 6);
céramique attique à vernis noir : 1 anse;
céramique pseudo-ionienne peinte : 30 fragments, parmi lesquels des coupes à une anse (n^{os} 10 et 11), une patère (n^o 8), une « ampoule » (n^o 9), des oenochoés à bandes (n^{os} 15 et 18) et des fonds annulaires (n^o 12);
céramique commune jaune : 118 fragments, appartenant essentiellement à des olpés et oenochoés (n^{os} 13, 14, 16, 17 et 24);
céramique grise monochrome : 4 fragments;

(1) Par exemple, à Roque de Viou : P. Garmy, *L'oppidum protohistorique de Roque de Viou*, Ass. Rech. Arch. en Languedoc oriental, cahier n^o 1, Caveirac, fig. 73, n^o 767 et fig. 74, n^o 768 ; à Ambrussum : J.-L. Fiches, M. Fenouillet et C. Wujek, *Sept ans de recherches à Ambrussum, oppidum relais de la voie Domitienne*, *ibidem*, cahier n^o 4, Caveirac, 1976, p. 36, fig. 25 ; à Nages : M. Py, *Le problème des Volques Arécomiques à la lumière des résultats actuels de la recherche archéologique*, dans *Miscelanea Arqueologica*, 11, Barcelone, 1974, p. 228, fig. 9, n^o 7.

(2) Cf. N. Lamboglia, *Per una classificazione*, *loc. cit.*, p. 172.

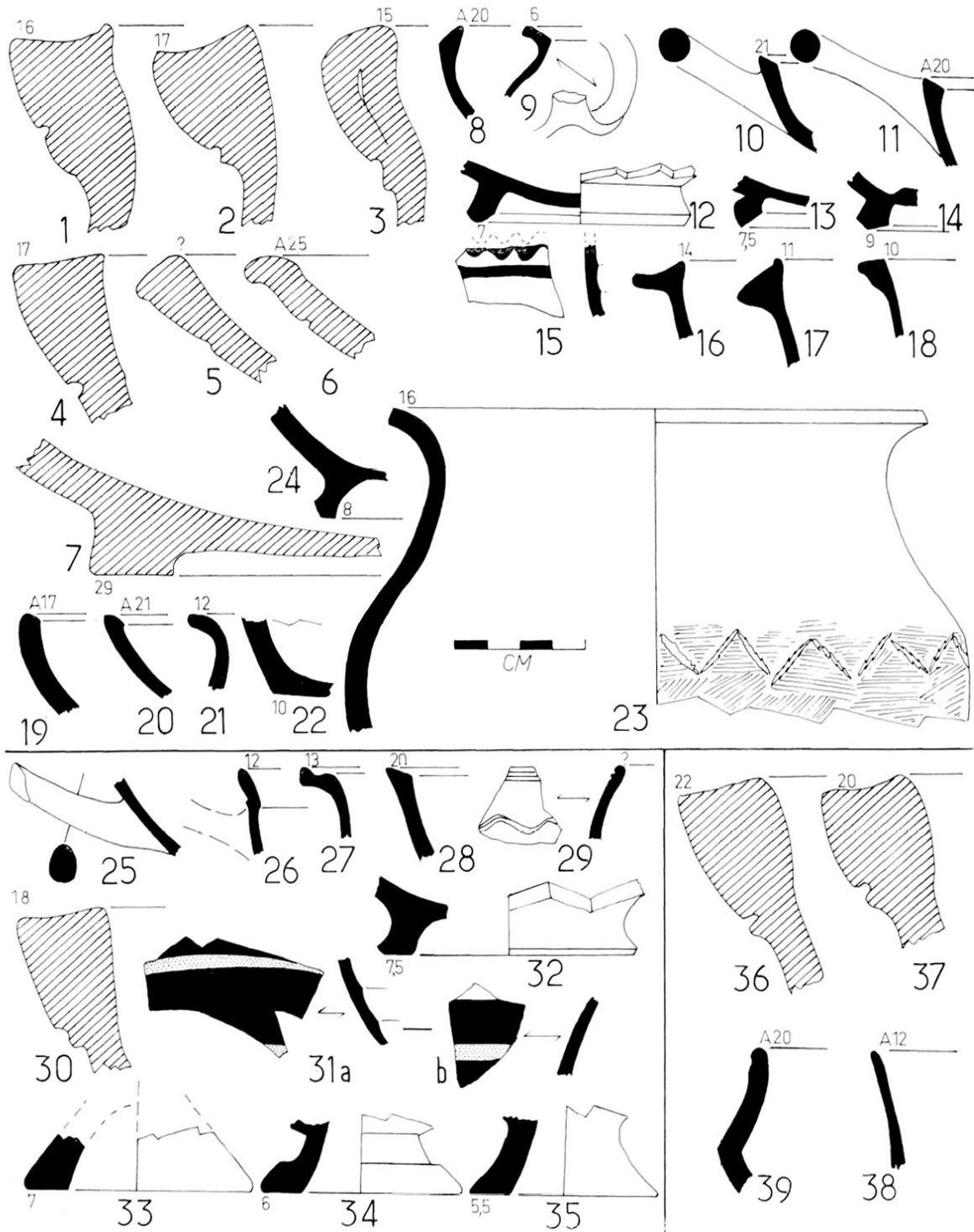


Fig. 26. — L'Argentière, sondage 3. Mobilier des couches 5, 6 et 6 b.

céramique non tournée : 37 fragments d'urnes (nos 21, 22 et 23) et de coupes évasées (nos 19 et 20);
amphore étrusque : 1 fragment;
amphore ioniennne : 1 fragment;
amphore punique : 4 fragments;
divers : 21 os et 9 morceaux de briques crues.

d. *Mobilier de la couche 6* (fig. 26, nos 25 à 35) :

amphores massaliètes : 323 fragments dont 2 bords en quart de cercle (n° 30);
mortier massaliète : 1 bord;
céramique allique à vernis noir : 3 fragments dont une anse de coupe (n° 25);
céramique pseudo-ioniennne peinte : 25 fragments dont un bord de coupe à une anse (n° 28), un bord d'oenoché (n° 27), 3 fonds de coupes à lèvres (nos 33, 34 et 35) et un bord de patère;
céramique tournée d'origine indéterminée : 2 fragments de panse d'oenoché (n° 31 a et b), dont l'épiderme extérieur porte des bandes blanches sur enduit brun à noir. L'intérieur est réservé;
céramique commune jaune : 38 fragments dont 2 bords d'une même coupe portant sur l'épaule des lignes horizontales et des ondes incisées au peigne (n° 29);
céramique grise monochrome : 8 fragments, dont un bord de coupe à lèvres (n° 26) et un fond annulaire (n° 32);
céramique non tournée : 33 fragments;
amphore étrusque : 2 fragments;
divers : 1 fragment de pisé et 3 os.

e. *Conclusion sur les couches 4, 5 et 6* :

Les trois couches successives de remblai qui, dans le sondage 3, entraînent un exhaussement du sol de 0,35 m en moyenne, se sont, semble-t-il, formées de façon régulière, sans à-coup. L'aspect progressif du remblaiement est révélé par l'indice de fragmentation du mobilier et d'autre part par la typologie des documents mis au jour dans chaque niveau.

Dans la couche 4, les productions de Marseille représentent 100 % du mobilier amphorique. Le type de bord de ces amphores, dont le profil en quart de cercle est peu mouluré, la forme des vases pseudo-ioniens associés (coupes à une anse et bord d'oenoché d'un type particulier), la rareté extrême de la céramique grise monochrome et l'absence des coupes à lèvres, tout indique le IV^e s. av. J.-C.

Dans la couche 5, on peut noter l'apparition des amphores étrusques, ioniennes et puniques, mais en très faible quantité (respectivement 0,2 %, 0,2 % et 1,1 % du mobilier amphorique). On observera aussi la forme des bords d'amphores de Marseille, dont la plupart sont en quart de cercle et soulignés par une moulure, ainsi que les types de céramique pseudo-ioniennne (notamment l'évolution des bords de coupes à une anse : comparer fig. 24, nos 10 et 11 à fig. 22, n° 22). Ces indices semblent indiquer une période indéterminée de la deuxième moitié du V^e s.

Enfin, la couche 6 présente des caractères plus anciens, que ce soit la typologie des vases (notamment les coupes à lèvres en céramique pseudo-ioniennne peinte et en céramique grise) ou les proportions des catégories, et particulièrement de la céramique grise monochrome, qui représente ici 10,5 % des vases fins tournés, contre 2,6 % dans les couches 4 et 5. Nous situons cette couche peu avant le milieu du V^e s.

Ainsi, les couches 4, 5 et 6 du sondage 3 rendent compte d'une accumulation de matériaux entre le deuxième quart du V^e s. environ et le milieu du IV^e s. Le fait qu'aucune de ces couches ne soit directement liée à un sol d'habitation, l'aspect très progressif du dépôt et l'homogénéité relative du mobilier de chaque séquence pourraient permettre d'avancer l'hypothèse qu'il s'agirait de déblais rejetés pendant une longue période durant laquelle cet endroit, situé à l'extrémité du « tell » archaïque, assez loin de son centre, n'aurait pas été habité ou bien aurait servi de rue, de place ou de cour.

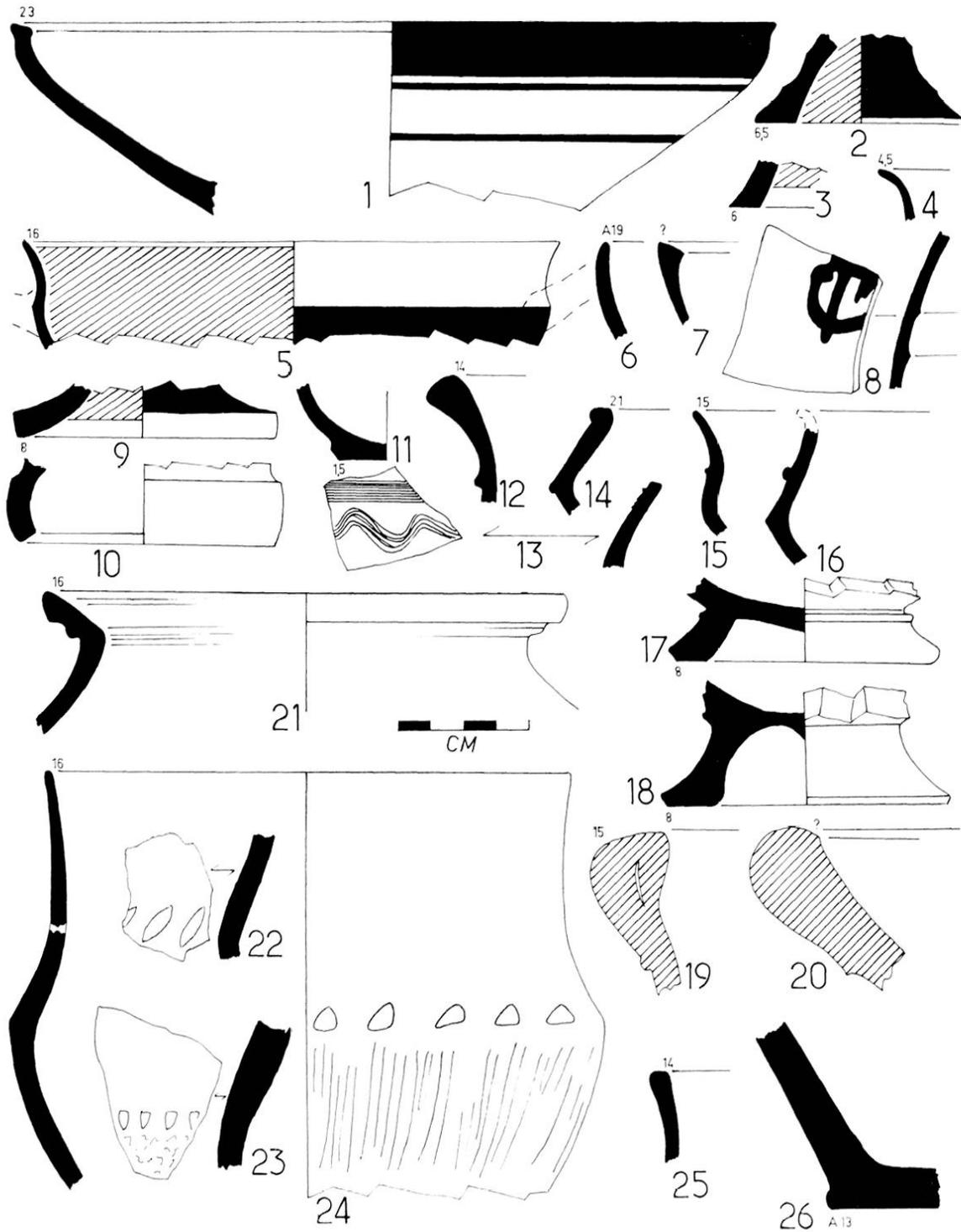


Fig. 27. -- L'Argentière, sondage 3. Mobilier de la couche 7.

4° *Terrier 6 b.*

A la base de la couche 6 (fig. 23) a été isolé un terrier (couche 6 b) rempli de terre fine et pulvérulente, et contenant un peu de mobilier (fig. 26, n^{os} 36 et 37 : bords d'amphores massaliètes; n^o 38 : bord d'urne en céramique non tournée; n^o 39 : coupe carénée en céramique grise monochrome).

5° *La couche 7 du sondage 3.*

a. *Nature de la couche 7 :*

La couche 7 du sondage 3 ressemble par de nombreux points à la couche 8-9 du sondage 1. Il s'agit d'une strate assez puissante de terre argileuse brun-rouge (fig. 23), où sont mêlés en abondance des petits galets et des charbons de bois et qui repose sur le *substratum* (couche 8). Aucune structure n'a été décelée dans son épaisseur, mais, à sa base, un trou de poteau est creusé dans le sol naturel, à la limite des carrés A2 et B2 (fig. 23, 7b). Le poteau qui y prenait place était calé par une pierre calcaire plantée verticalement en bordure du trou.

b. *Mobilier de la couche 7 (fig. 27) :*

Ce niveau a livré un mobilier abondant et typique. Les amphores massaliètes — 226 fragments — sont majoritaires, comme dans toutes les couches préromaines d'Espeyran. Elles ont des bords à profil arrondi, présentant souvent le creux dû au repliement (n^o 19). Deux bords de mortier (n^o 20) sont faits de la même pâte. Les autres amphores sont peu nombreuses : elles sont étrusques (3 fragments) et ioniennes ou « ionio-massaliètes » (17 fragments).

Parmi les céramiques fines tournées, ce sont toujours les vases jaunes communs sans peinture qui dominent (42 fragments). Dans cette technique sont fabriquées des « ampoules » (n^{os} 4 et 11) et des olpés et oenochoés (n^o 12). On trouve un nombre égal de vases pseudo-ioniens peints (28 fragments) et gris monochromes (27 fragments). La première catégorie est représentée par des coupes à une anse (n^{os} 1 et 7), un bol (n^o 6), des oenochoés (n^o 8) et surtout par des coupes à lèvres (n^{os} 2, 3 et 5), dont le bord imite bien les coupes attiques à vernis noir du type C (n^o 5). Un fond à peinture noire (n^o 10) semble aussi témoigner de l'imitation de la céramique attique. La céramique grise monochrome, parfois ornée d'ondes incisées au peigne (n^o 13), comprend des fonds et des bords de coupes carénées (n^{os} 14, 16, 17 et 18) et des bords de coupes à lèvres (n^o 15). Quant aux importations attiques — six fragments — elles sont surtout attestées par des tessons de coupes à vernis noir de type C, dont un fond caractéristique (n^o 9).

Enfin, la céramique dite indigène comprend deux séries : des vases tournés, représentés par un bord et un fond d'urne très pansue (n^o 21), à pâte gris-beige et fin dégraissant ; et des vases non tournés, beaucoup plus nombreux (108 fragments), parmi lesquels des éléments de coupes et un plus grand nombre d'urnes, presque toutes carénées (n^{os} 22 à 26).

c. *Conclusion sur la couche 7 :*

De même que le plus ancien niveau du sondage 1, la couche 7 du sondage 3 semble issue du remaniement des sédiments laissés par les premières cabanes qui se sont installées sur le site de L'Argentière. Si, en effet, aucun foyer n'a été retrouvé dans l'épaisseur de cette couche, la terre est mêlée néanmoins de charbons de bois. Quatre fragments de brique crue en argile proviennent de la destruction de structures ; les tessons et les os, très fragmentés, sans connexion et souvent brûlés, témoignent du bouleversement de sols d'habitations. Au niveau le plus bas, qui n'a pas été touché par le réaménagement

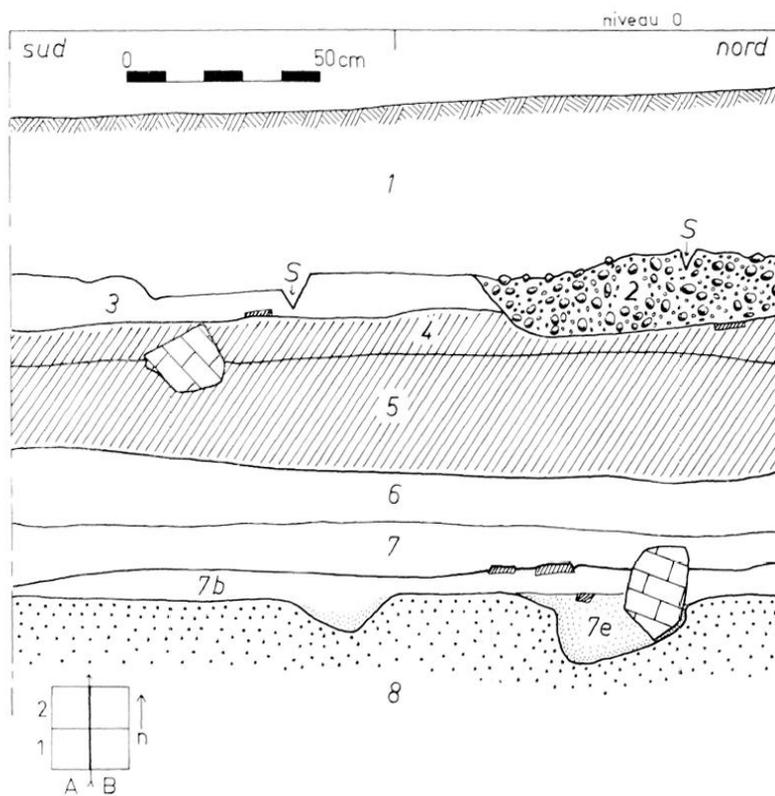


Fig. 28. --- L'Argentière, sondage 4. Coupe stratigraphique.

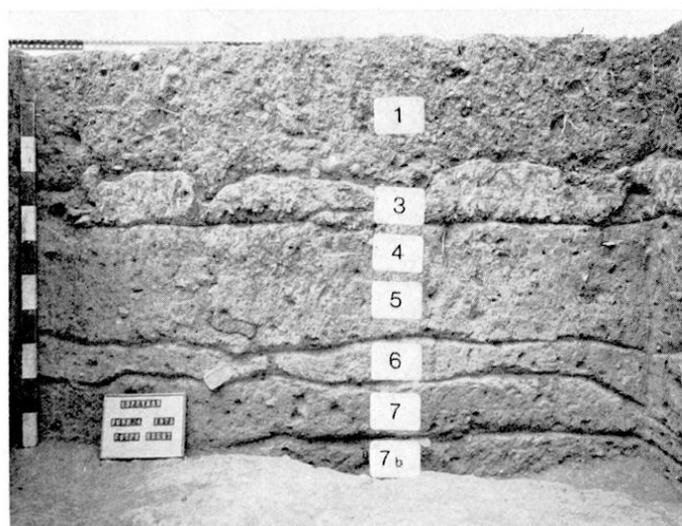


Fig. 29. --- L'Argentière, sondage 4. Vue de la coupe stratigraphique.

de cette zone, seul le trou de poteau est resté en place. La datation de la couche 7 est assurée par le pied de coupe attique du type C, qui est des années 525-475 av. J.-C. Aucun autre témoin n'exige une localisation différente dans le temps.

E. Le sondage 4.

Ce sondage, situé à 20 m à l'ouest du sondage 3, a été fouillé sur 4 m², numérotés A et B dans le sens ouest-est, 1 et 2 dans le sens sud-nord. Il a été poussé jusqu'au substrat, rencontré en moyenne à 1,20 m au-dessous de la surface du sol moderne. La stratigraphie (fig. 28 et 29) sera analysée couche par couche.

1° La couche 1 du sondage 4.

a. Nature de la couche 1 :

Il s'agit du niveau remanié par les labours, composé donc d'une terre aérée et de nombreux galets. A sa base, on rencontre des blocs d'argile plus compacte, soulevés par la charrue. A mi-hauteur, soit en moyenne à 20 cm de profondeur, on a repéré les diverses traces des charruages saisonniers, tandis qu'au contact de la couche 1 et de la couche 2 ont été mises en évidence les traces parallèles de carretel consécutives au défonçage initial (fig. 31). Comme ailleurs, les témoins de toute la durée de l'occupation du site ont été recueillis dans cette couche.

b. Mobilier de la couche 1 (fig. 30, nos 1 à 14) :

amphores : 1 bord d'amphore romaine (n° 5); 232 tessons d'amphores italiques dont 4 bords (nos 3 et 4) et 4 anses; 22 fragments seulement d'amphore massaliète, dont une anse;

céramiques fines tournées : 3 fragments d'*olla* en céramique indigène tournée, avec anses collées (n° 13) (1); 4 fragments de campanien C d'imitation; 3 fragments d'*oenochos* de la côte catalane; 4 fragments de céramique sigillée gauloise; 1 fragment de *sombrero de copa* ibérique; 1 fragment de céramique pseudo-ionienne peinte; 15 fragments de céramique commune gallo-romaine, dont 4 bords et 1 fond (n° 12); 65 fragments de céramique commune jaune, pour la plupart des *olpés* (n° 11); 75 fragments de campanien A tardif, dont 9 bords et 6 fonds (formes 31, 33b et 36) (nos 6 à 10);

céramique non tournée : 87 tessons de vases fins, dont 3 coupes et 9 urnes (n° 14); 25 fragments de *dolium*;

divers : un petit bronze des Volques Arécomiques au *demos* (2); 17 fragments de tuile romaine; morceaux de meule, de scories et d'objets indéterminés en fer; 3 tessons de vases en verre d'époque romaine.

c. Conclusion sur la couche 1 :

Si ce n'est un mobilier gallo-romain très réduit en nombre, les témoins de la couche 1 concernent principalement les deux derniers siècles av. J.-C. Rappelons que le sondage 1, non éloigné du sondage 4, avait permis de faire la même constatation. Cette concordance permet de supposer qu'un habitat existait en ce lieu précis à cette époque. Son occupation se serait poursuivie au 1^{er} s. de notre ère.

(1) Type de vase particulier à Marseille et sa région, bien attesté notamment sur l'*oppidum* de Saint-Marcel (voir P. Agostini, *L'oppidum préromain du Baou de Saint-Marcel à Marseille*, Thèse dactylographiée, Aix-en-Provence, 1972).

(2) Type B.N. 2677.

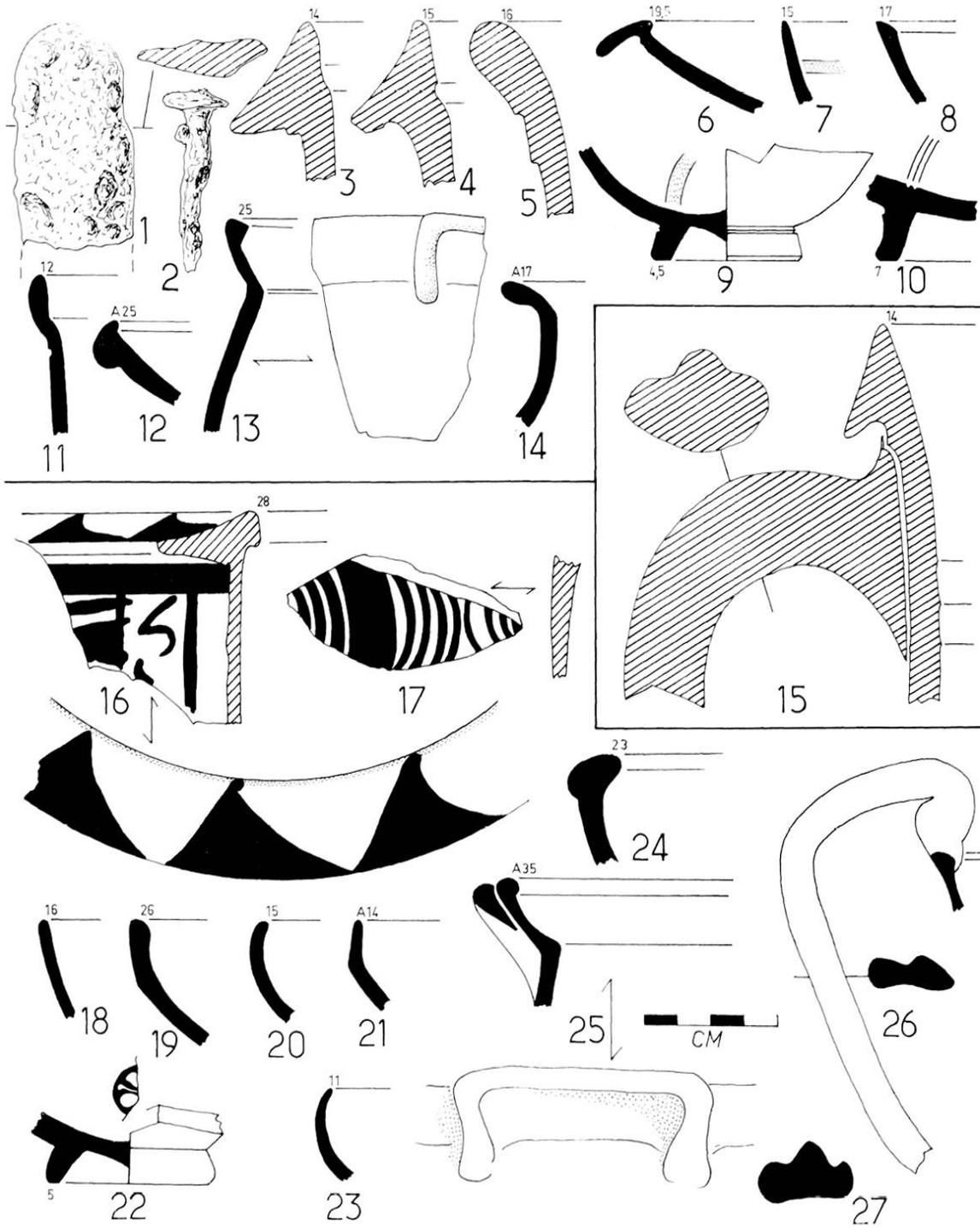


Fig. 30. - L'Argentières, sondage 4. Mobilier des couches 1, 2 b et 3.

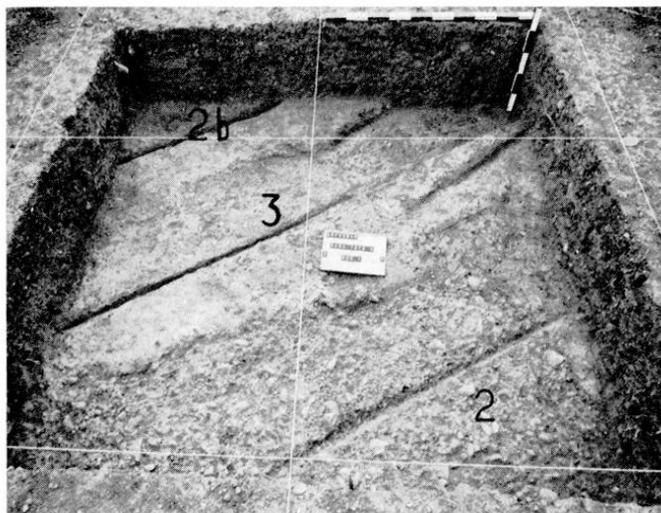


Fig. 31. — L'Argentière, sondage 4. Vue des couches 2, 2 b et 3 et traces de charrage.

2° La couche 2 du sondage 4.

Immédiatement sous la couche remaniée apparaissent 3 types de sédiments. Sur toute la partie centrale du sondage, c'est une terre argileuse claire (couche 3) (fig. 31, n° 3); à l'angle sud-est, c'est une minuscule fosse, numérotée 2b (fig. 31). La couche 2 est pour sa part formée par une cuvette de plan rectangulaire, aux parois obliques, de 15 à 20 cm de profondeur, remplie d'argile rouge et de galets (substrat local). Cette tranchée comblée peut être interprétée comme la fondation d'un mur soit en pierres, soit en briques, qui aurait été entièrement détruit par le défonçage du champ, comme en témoignent les traces de soc à la surface même du comblement (fig. 31, n° 2). Au sein de l'argile rouge, particulièrement à la base de la couche, a été recueilli un maigre mobilier (fragments d'amphores italiques et massaliètes, campanien A, *sombrero de copa*, tesson de la côte catalane), qui permet de dater cette construction du 1^{er} s. av. J.-C. Il faut mettre cette structure en relation avec l'habitat dont rendent compte les objets remaniés dans le décapage 1.

3° La fosse 2b du sondage 4.

Cette petite fosse se tient à l'angle sud-est du sondage (fig. 31, 2b); elle est creusée dans la couche 3 et remplie de terre brune. On y a mis au jour, outre quelques fragments de céramique semblables aux trouvailles de la couche 2, un col d'amphore italique (fig. 30, n° 15). Cette fosse est liée à l'habitat du 1^{er} s. av. J.-C., dont témoignent aussi les couches 1 et 2.

4° La couche 3 du sondage 4.

a. Nature de la couche 3 :

La couche 3 s'étend sur toute la surface du sondage épargnée par les fosses 2 et 3 (fig. 28 et 31). Il s'agit d'une couche compacte de terre argileuse gris-jaune, contenant un mobilier très fragmenté. La base de ce décapage est constitué par un sol d'habitation, plus charbonneux que la couche qui le scelle, et concrétisé sur le carré A1 par un petit foyer en forme de lentille de charbons de bois.

b. *Mobilier de la couche 3* (fig. 30, n^{os} 16 à 27) :

Sur le sol de base de la couche 3 et à un moindre degré dans l'argile gris-jaune, on a recueilli une quantité égale d'amphore massaliète (34 fragments) et d'amphore italique (32 fragments). La céramique fine tournée est représentée essentiellement par du campanien A (31 fragments) et par des vases jaunes communs (28 fragments). En campanien A, on trouve un fond à rosettes et des bords de forme 31, 5/7 haute, 27b et 27c (n^{os} 18 à 23); en poterie jaune commune, des anses (n^{os} 26 et 27) et des bords d'olpés. A côté de ces deux séries fournies, on relève quelques morceaux de vases ibériques, de type *sombrero de copa* (n^{os} 16 et 17) ou gris ampuritain (4 fragments). Enfin, en céramique dite indigène, signalons un bord de jatte tournée à anse collée, semblable à celle du décapage 1 (n^o 25), et 25 tessons de vases non tournés, dont un bord de coupe (n^o 24).

c. *Conclusion sur la couche 3* :

La couche 3 est un niveau d'habitat, exhaussé probablement par remblai ou par la destruction de structures d'argile. La date de l'occupation dont elle témoigne peut être fixée si on observe les décors et les formes des vases à vernis noir campaniens A, leur abondance au sein des vases fins tournés (47,6 %), ainsi que les proportions relatives de l'amphore massaliète (51,5 %) et italique (48,4 %). Ces données concordent et indiquent le milieu ou la deuxième moitié du 1^{er} s. av. J.-C.

5^o *La couche 4-5 du sondage 4.*

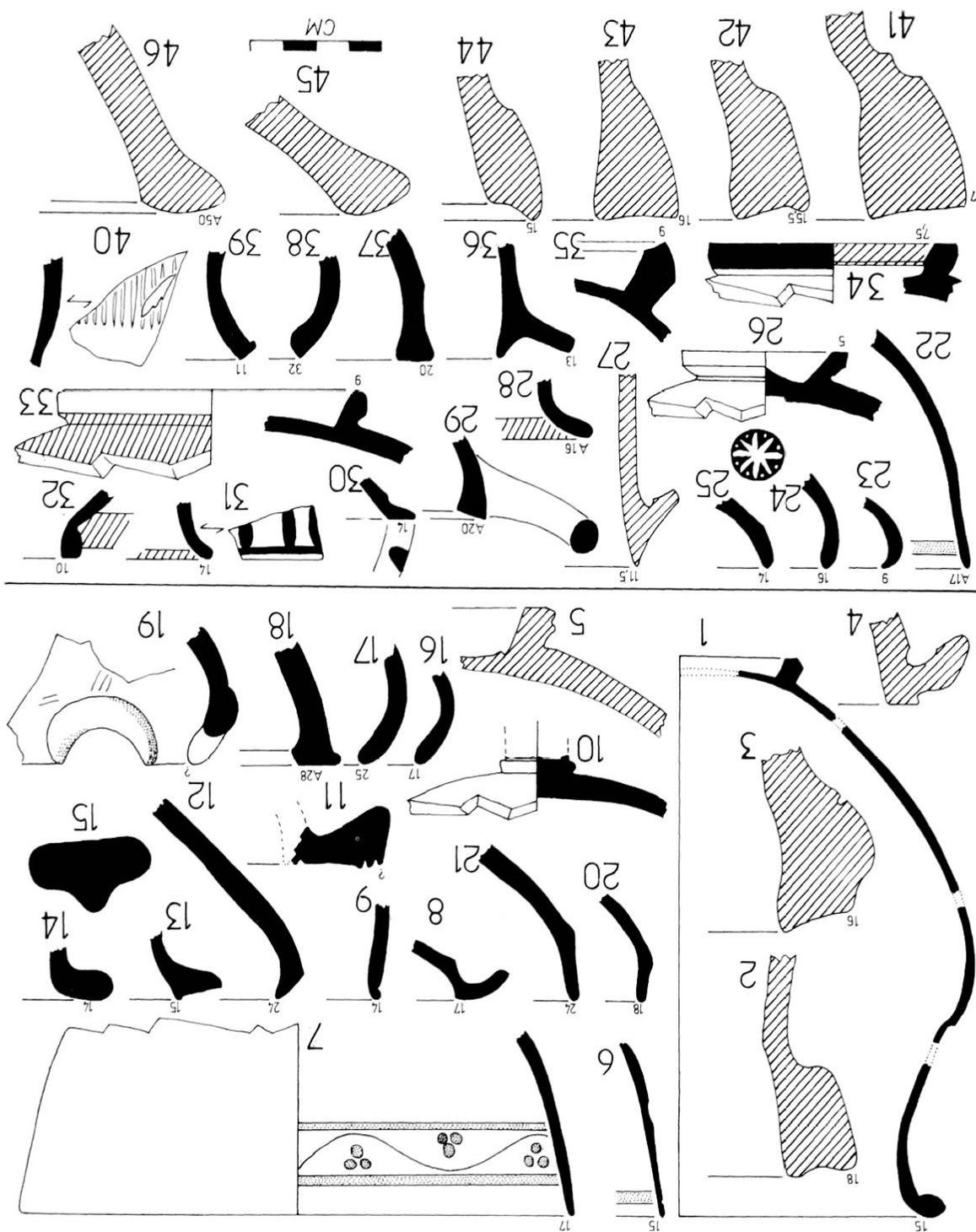
a. *Nature de la couche 4-5* :

Les décapages 4 et 5 forment un seul et même niveau archéologique, séparé durant la fouille de manière théorique, du fait de la grande épaisseur du sédiment (fig. 28 et 29). C'est ici une puissante couche de remblai, composée d'argile grise à gris-jaune, de quelques galets, et d'un mobilier céramique très fragmenté et présentant des pendages divers, y compris verticaux. L'argile qui lie ces documents semble provenir de structures de pisé en décomposition (présence de nodules d'argile jaune, étrangère au milieu géologique de L'Argentière). Des charbons de bois de petite taille, répartis dans tout ce niveau, indiquent soit la crémation de clayonnages en bois, soit des remaniements de sols.

b. *Mobilier recueilli dans le décapage 4* (fig. 32, n^{os} 1 à 21) :

Il s'agit d'un mobilier où se mêlent des documents anciens et un plus grand nombre de tessons récents, contemporains de la formation du remblai. L'amphore massaliète témoigne de ce mélange en offrant des bords facetés (n^o 3) et des bords à profil tardif (n^o 2). Des mortiers de même origine appartiennent à la série finale de l'évolution de la forme (n^{os} 4, 5 et 11). Les céramiques fines tournées se rattachant à une époque ancienne (v^e-iv^e s.) sont peu nombreuses : signalons une patère pseudo-ionienne peinte (n^o 12) et un pied à tige en céramique à vernis noir, peut-être italique (n^o 10). Par contre, on trouve davantage de catégories récentes, principalement du 1^{er} s. : fragments d'amphores italiques; vases campaniens A de forme 31 (n^{os} 6 et 7), 27c (n^{os} 20 et 21), 36 (n^o 8) et 42 (n^o 9), parmi lesquels un bol 31 orné de rinceaux peints en blanc et incisés (n^o 7); oenochoés jaunes communes (n^{os} 13, 14 et 15) et grises ampuritaines (n^o 1); coupes diverses en céramique non tournée (n^{os} 16 à 19). A signaler encore un clou en bronze et un fragment d'anneau en schiste.

Fig. 32. — L'Argentière, sondage 4. Mobilier des découpages 4 et 5.



c. *Mobilier recueilli dans le décapage 5* (fig. 32, n^{os} 22 à 46) :

Le décapage 5 contenait approximativement les mêmes catégories de mobilier, avec néanmoins une plus grande quantité de vases datables des v^e-III^e s. av. J.-C., à savoir des céramiques pseudo-ioniennes peintes (n^{os} 28 à 33) et jaunes communes (n^{os} 35 à 37); un fond de bol de l'Atelier des « Petites Estampilles » (n^o 34); un fragment d'urne non tournée du type rhodanien, à décor sur peignage vertical (n^o 40); quelques bords d'amphore (n^o 41) et de mortier massaliètes (n^{os} 45 et 46) et 2 fragments d'amphore étrusque. Les documents récents sont du début du II^e s. : campanien A, avec des formes 31 (n^o 22), 25 (n^o 23), 27b (n^o 24), 27c (n^o 25) et des estampilles ouvragées (n^o 26); amphore gréco-italique d'une particulière finesse (n^o 27); série tardive de bords d'amphore massaliète (n^{os} 42, 43 et 44); oenochoés de la côte catalane et vases non tournés (n^{os} 38 et 39).

d. *Conclusion sur la couche 4-5* :

Les mobiliers des décapages 4 et 5 sont semblables, si ce n'est une petite différence dans les proportions des catégories de céramique. Il y a un mélange constant de vases de diverses époques, dont les plus anciens remontent au v^e s. av. J.-C. Mais ce sont les plus récentes séries, datant de la première moitié du II^e s., qui fixent le *terminus post quem* du remblaiement, dont témoigne ce niveau bouleversé. Ainsi peut-on supposer que cet important travail de nivellement est lié à l'établissement du sol de base de la couche 3, dont nous avons vu que l'occupation était de la deuxième moitié de ce siècle.

6^o *La couche 6 du sondage 4.*

a. *Nature de la couche 6* :

Contrairement au niveau 4-5, la couche 6 est homogène et en place. C'est une strate peu épaisse (fig. 28), formée par la destruction d'une habitation en briques, comme le montrent la trouvaille de fragments d'argile pure et la couleur jaune clair du sédiment. A la base de cette couche, on a observé un lit de tessons posés à plat et les traces cendreuseuses de trois foyers, qui matérialisent un sol.

b. *Mobilier de la couche 6* (fig. 33, n^{os} 1 à 20) :

Dans la couche 6, les amphores sont pour la plupart massaliètes (117 fragments, dont deux bords en quart de cercle : n^{os} 18 et 19) et l'on ne relève que trois tessons d'amphore ionienne. Le reste du mobilier comprend surtout des vases fins tournés. On compte 7 fragments de vases attiques : deux fragments appartenant à une coupe à figures rouges, avec des personnages à l'extérieur et un animal ailé (sphinx?) en médaillon à l'intérieur (fig. 33, n^{os} 1 et 2 et fig. 22, n^{os} 7 et 8); cette coupe, attribuable au style libre, est du troisième quart du v^e s. Un fragment de canthare relève du style de Saint-Valentin (fig. 33, n^o 3 et fig. 22, n^o 6) et doit être daté du dernier quart de ce siècle. Les autres tessons attiques sont des coupes-skyphos (fig. 33, n^{os} 4 et 5). La céramique pseudo-ionienne peinte, dont 24 fragments ont été recueillis, comprend des oenochoés et olpés (n^{os} 12 et 13), des coupes à une anse (n^o 10), des coupelles (n^{os} 11 et 14) et un lékanè (n^o 15). En céramique commune jaune (37 fragments), on a principalement des oenochoés (n^{os} 16 et 17). La céramique grise est peu représentée : 9 fragments, dont un skyphos (n^o 6), deux coupes carénées à décor ondulé (n^{os} 7 et 8) et une coupe à lèvre (n^o 9). La céramique non tournée est rare (20 fragments) et offre peu de formes : à signaler seulement un décor d'impressions répétées (n^o 20).

c. *Conclusion sur la couche 6* :

A l'homogénéité sédimentologique de la couche 6 correspond une égale homogénéité de son mobilier, tout entier datable de la deuxième moitié du v^e s. avant notre ère. En conséquence, on prêtera attention

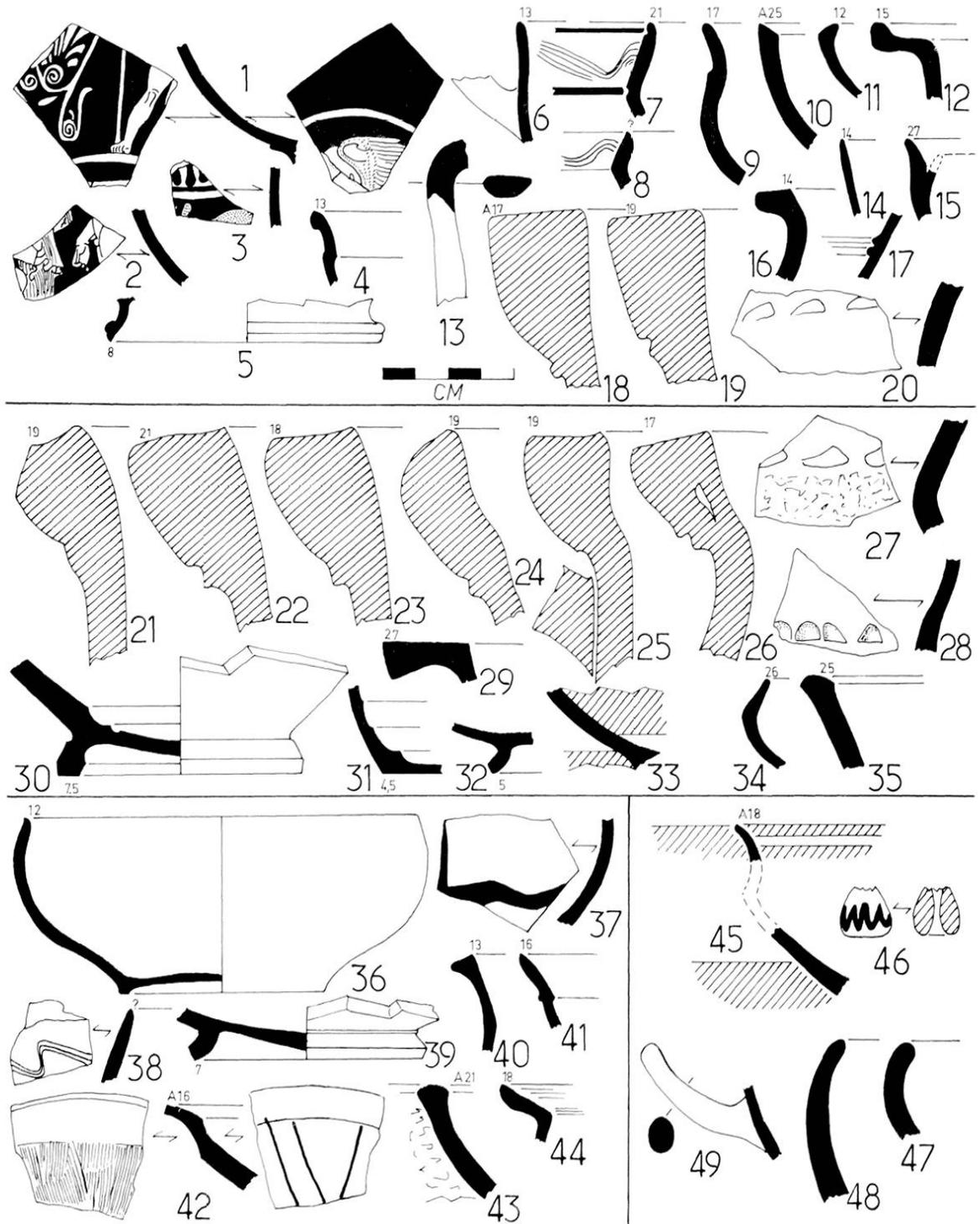


Fig. 33. — L'Argentière, sondage 4. Mobilier des couches 6, 7 et 7 b et des fosses 7 c à 7 f.

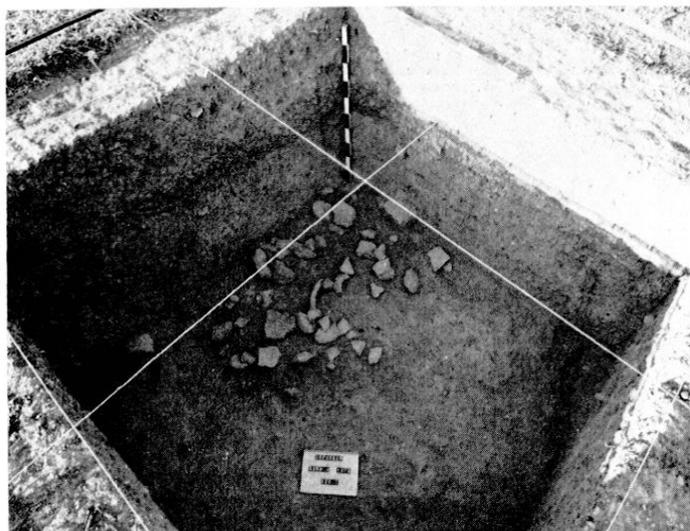


Fig. 34. — L'Argentière, sondage 4. Vue de la couche 7.

aux proportions des différentes catégories de céramiques qu'on y trouve. Au sein des amphores, les produits de Marseille forment 97,5 % contre 2,5 % de tessons de type ionien ou « ionio-massaliète ». Dans les séries fines tournées, on a la répartition suivante : céramique attique : 9 % ; céramique pseudo-ionienne peinte : 31,1 % ; céramique jaune commune : 48 % et céramique grise monochrome : 11,6 %. Ces chiffres sont comparables à ceux qu'ont donnés les décapages 5b et 6 du sondage 1 et les décapages 5 et 6 du sondage 3, tous datés du v^e s. et principalement de la deuxième moitié de ce siècle. La rareté extrême de la céramique non tournée, qui ne constitue que 7,2 % de la totalité des tessons de la couche 6, est quant à elle plus typique du site même d'Espeyran que d'une époque particulière.

On notera qu'un hiatus s'insère entre la couche 6 et la formation du remblai qui la recouvre (couches 4 et 5 : 11^e s. av. J.-C.). Les époques manquantes, soit les 1^{re} et 11^e s., sont représentées cependant par des documents trouvés en position remaniée dans le remblai, ce qui semblerait indiquer que ce dernier a été pris sur place.

7^o La couche 7 du sondage 4.

a. Nature de la couche 7 :

Il s'agit d'une mince strate de terre jaune-rouge (fig. 28 et 29), contenant des nodules d'argile naturelle de couleur brune et dont la base est encore une fois un sol. Sur ce sol, on a dégagé un grand nombre de fragments d'amphore disposés à plat (fig. 34) et accompagnés de pierres calcaires et de galets. La couche qui scelle le sol contenait aussi quelques documents archéologiques.

b. Mobilier de la couche 7 (fig. 33, nos 21 à 35) :

La couche 7 et le sol qui en forme la base ont livré un lot de documents qui semblent un peu antérieurs à ceux de la couche 6. Les amphores massaliètes (184 fragments), toujours très majoritaires, offrent des bords de trois types : bords facetés (n^o 21), bords en quart de cercle (nos 22, 23, 25 et 26) et bords allongés à profil ovale (n^o 24). Les autres amphores, ioniennes (2 fragments) et étrusques (1 fragment), sont encore rares. La céramique fine tournée comprend les mêmes catégories que précédemment : céramique pseudo-ionienne peinte (10 fragments), représentée par un fond annulaire (n^o 32) et plusieurs

teillons de vasques de coupes à lèvres (n° 33); céramique commune jaune (21 fragments), c'est-à-dire des ampoules (n° 31) et des oenochoés (n° 30); céramique grise monochrome (10 fragments), où l'on reconnaît notamment un bord de plat à marli (n° 29) et céramique attique (1 fond et 1 anse de kylix). La céramique non tournée, enfin, est plus abondante (36 fragments) : elle est formée de quelques coupes (n° 34) et d'urnes décorées de rangées d'impressions (nos 27, 28 et 35).

c. Conclusion sur la couche 7 :

Le niveau d'habitat dont rend compte la couche 7 du sondage 4 est daté par les proportions relatives des catégories de vases qu'il a livrés, légèrement différentes de celles de la couche 6. Si, en effet, parmi les céramiques fines tournées, les séries jaunes communes gardent le même pourcentage (48,8 % contre 48 % dans la couche 6), l'attique et le pseudo-ionien peint (respectivement 4,6 % et 23,2 %) sont en nette régression au profit des vases gris monochromes (23,2 % contre 11,6 % dans la couche 6). Or, l'abondance de vases gris étant précisément un caractère archaïque (on le vérifiera ci-dessous, à propos du décapage 7b sous-jacent), il faut situer la couche 7 à une époque nettement antérieure à celle de la couche 6, en tenant compte aussi de la typologie du mobilier. Nous proposerons donc pour ce niveau les environs du milieu ou le deuxième quart du v^e s.

8° *La couche 7 b du sondage 4.*

a. Nature de la couche :

Ce mince lit de terre brun-rouge s'étend sous le sol de base du décapage 7 et recouvre le substrat, sauf à l'emplacement de quatre petites fosses numérotées 7 c à 7 f (*infra*). On n'y a observé aucune trace d'habitat en place, mais des charbons parsèment la couche de terre : il est probable que l'on a ici, avec une épaisseur moindre, l'équivalent de la couche 8-9 du sondage 1 et de la couche 7 du sondage 3.

b. Mobilier de la couche 7 b (fig. 33, nos 36 à 44) :

Cet horizon ne contenait que peu de céramique : 85 fragments d'amphore massaliète; 1 fragment d'amphore étrusque; 1 tesson de céramique attique; 1 col d'oenochoé en céramique pseudo-ionienne peinte, orné d'une onde molle (n° 37); 8 fragments de céramique commune jaune (fond et bord d'oenochoé : nos 39 et 40); 13 fragments de vases gris monochrome, dont une coupelle complète (n° 36), un bord de coupe carénée à décor ondulé (n° 38) et un bord de coupe à lèvres (n° 41); enfin, quelques tessons de vases dits « indigènes » : bord d'urne tournée (n° 44), coupe non tournée à paroi extérieure rugosée (n° 43) et coupe non tournée à bord à marli, dont l'intérieur est poli et porte des incisions rayonnantes, et l'extérieur peigné (n° 42).

c. Conclusion sur la couche 7 b :

Cette couche, issue de l'étalement des plus anciens niveaux d'habitat de L'Argentière, doit être située à la même époque que les plus basses couches des précédents sondages, soit vers 525-475 av. J.-C. On note ici aussi la bonne représentation de la céramique grise monochrome (56,5 % des vases fins tournés) aux dépens du pseudo-ionien peint et de l'attique (4,3 % chacun) et la présence épisodique de vases « indigènes » tournés (n° 44).

9° *Les fosses 7 c, 7 d, 7 e et 7 f du sondage 4 (fig. 33, nos 45 à 49) :*

Enfin, à la base de la couche 7 b, se sont conservés *in situ* des aménagements liés aux habitations archaïques : il s'agit de quatre petites fosses de forme et de profondeur différentes, creusées dans le

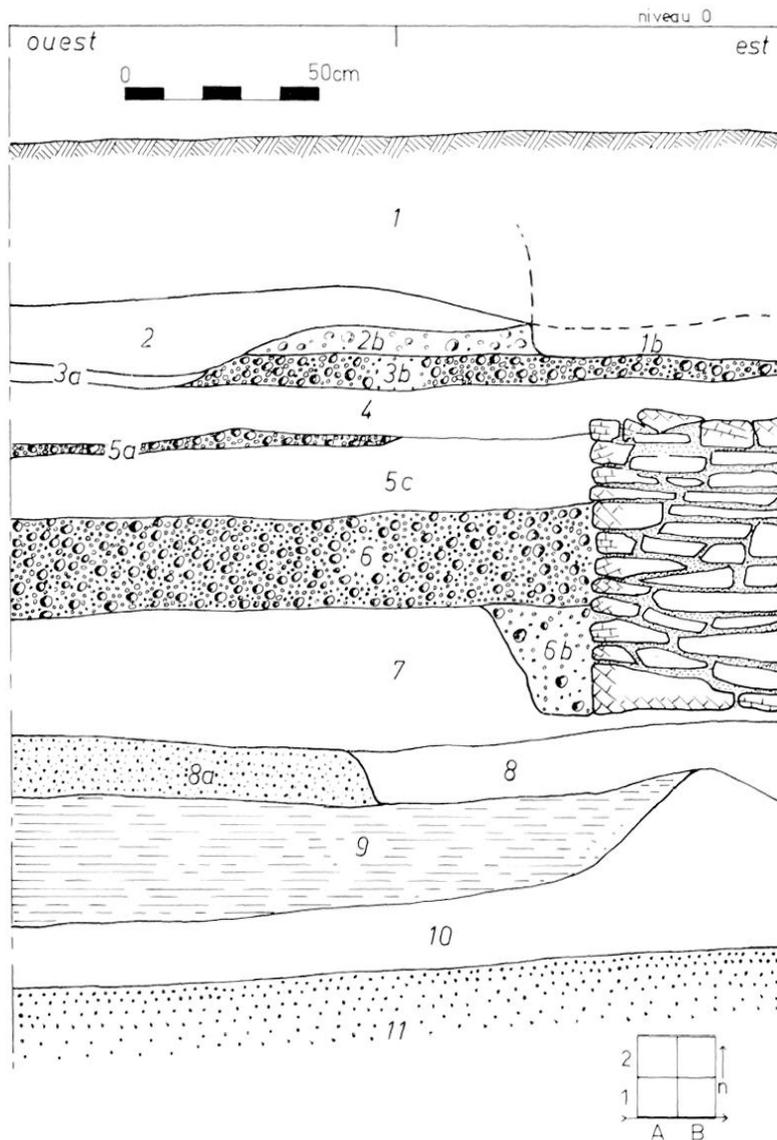


Fig. 35. -- L'Argentière, sondage 5. Coupe stratigraphique.

substratum d'argile rouge et de galets (couche 8). La fosse 7 c, peu profonde et de forme allongée, était remplie de terre brune compacte et contenait des charbons de bois, quelques tessons (céramique pseudo-ionienne peinte : n° 45; amphore massaliète et étrusque; céramique non tournée : n° 47) et une perle en verre blanc ornée d'une onde en pâte jaune (n° 46). La fosse 7 d, plus petite en surface mais plus profonde, était comblée de cendre et a donné 2 fragments de céramique jaune commune et un bord de coupe non tournée (n° 48). Dans la fosse 7 e, peu profonde (fig. 28), était plantée une pierre calcaire, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un trou de poteau avec pierre de calage. Dans cette fosse encore se trouvaient quelques documents archéologiques : anse de coupe attique à vernis noir (n° 49), fragments d'amphore massaliète, de céramique grise et d'amphore étrusque. La fosse 7 f enfin, petite et superficielle, était remplie par un peu d'argile jaune, stérile en apports humains. Le mobilier recueilli dans trois de ces quatre petites fosses permet de les rattacher à la toute première occupation du lieu.

F. Le sondage 5.

Le sondage 5, situé à 20 m à l'ouest du précédent, non loin du centre du tell, a été limité en surface à 4 m², numérotés A et B dans le sens ouest-est, et 1 et 2 dans le sens sud-nord. Ici, le substrat a été atteint à plus de 2 m sous la surface actuelle du terrain, du fait d'un aménagement particulier du sol.

1° La couche 1 du sondage 5.

La couche 1, d'une épaisseur de 0,40 à 0,45 m (fig. 35), représente le niveau remanié par les labours. C'est, comme dans les sondages 1, 3 et 4, une strate de terre aérée, de couleur brune et parsemée de galets. On n'y trouve que très peu de documents anciens (quelques tessons pseudo-ioniens et massaliètes) ou très récents (10 tessons de sigillée de la Gaule, 8 de céramique gallo-romaine grise). Par contre abondent les documents du 1^{er} s. av. J.-C., qui prouvent qu'une importante couche de cette époque a été bouleversée en ce point par la mise en culture. Il s'agit de céramique campanienne A tardive, dont un bord de kylix à anse horizontale (fig. 36, n° 5) et un fond trapézoïdal portant à l'intérieur deux cercles incisés (fig. 36, n° 6); de campanien B, formes 3 (fig. 36, n° 3) et 5 (fig. 36, n° 2) de N. Lamboglia; d'un bol à anse « en boucle », de fabrication probablement régionale, à pâte jaune et vernis noir mat (fig. 36, n° 1) (1); de céramique non tournée récente, dont 2 bords de coupe et 5 bords d'urnes (fig. 36, n° 4); d'olpés jaunes communes et d'amphores italiques de type Républicaine III de F. Benoit (fig. 36, n° 7). En outre, à la base du décapage 1, plusieurs structures apparaissent : au nord, une panse de *dolium* coupée par la charrue et, dans le coin sud-est, une fosse aux contours arrondis (fosse 1 b), remplie de terre foncée (voir coupe, fig. 35 et plan, fig. 37). Cette fosse 1 b contenait un peu de matériel gallo-romain (tuiles, stuc, céramique commune). Partout ailleurs s'étend la couche 2.

2° Les couches 2 et 3 du sondage 5.

a. Nature des couches 2 et 3 :

La couche 2 est faite en surface de terre argileuse très compacte, de couleur gris-jaune, fine et homogène (décapage 2 a), et, plus bas, de la même terre avec quelques galets (décapage 2 b), le tout reposant sur un sol construit (fig. 35). La couche 2 proprement dite, qui semble issue de la destruction lente de structures en argile séchée, n'a pas livré de mobilier. Le sol de base — un lit de galets (couche 3 b) calibrés, aplanis avec le plus grand soin et cimentés par de l'argile rouge — s'interrompt à la frange ouest du sondage pour laisser place à une fosse longue et peu profonde (fosse 3 a), dont le remplissage est fait d'argile jaune, semblable à celle de la couche 2 a. A la surface du pavage de galets se tiennent plusieurs vases fragmentés (fig. 37 et 38) : dans le carré A2, c'est une panse de *dolium* couchée, dont on avait vu apparaître la trace dans le décapage 1 (fig. 37, n° 1); une amphore italique est brisée en gros fragments dans les carrés A1, A2 et B1 (fig. 37, n° 3); un vase ibérique est cassé en quatre morceaux dans les carrés A1 et A2 (fig. 37, n° 5); enfin, plusieurs vases campaniens (fig. 37, n° 4) et indigènes (fig. 37, n° 2) sont dispersés sur tout le sol.

b. Mobilier trouvé sur le sol de la couche 2 :

Sur le sol de base de la couche 2 ont été recueillis les fragments de 14 vases différents :
— panse de *dolium* à pâte rouge et fin dégraissant (fig. 37 et 38);

(1) Sur cette production, voir J. Gourvest, *Quelques vases en céramique campanienne du Musée de Nîmes*, dans *Ogam*, XIII, 1, 1961, p. 57 sq.

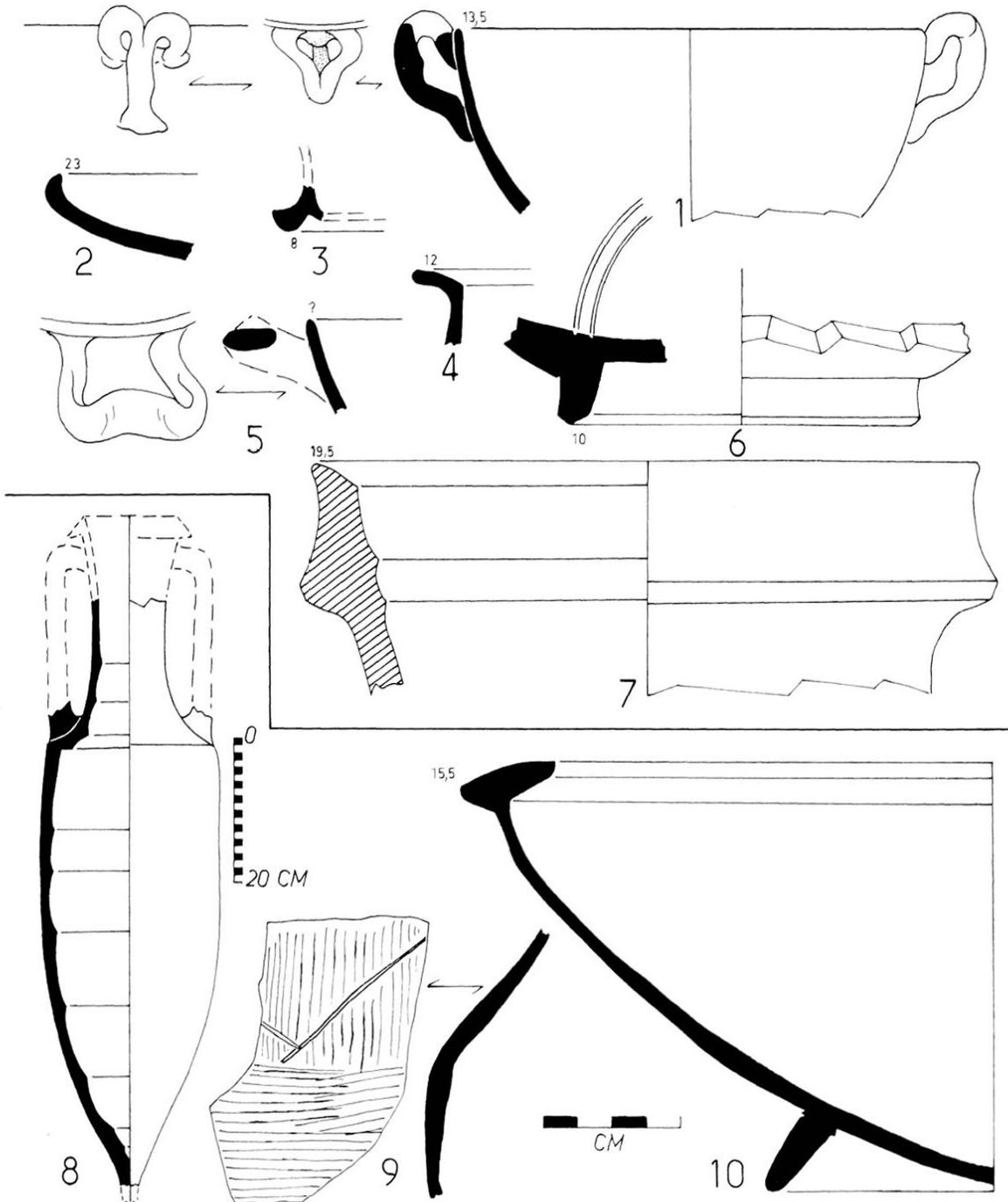


Fig. 36. — L'Argentière, sondage 5. Mobilier des couches 1 et 2.

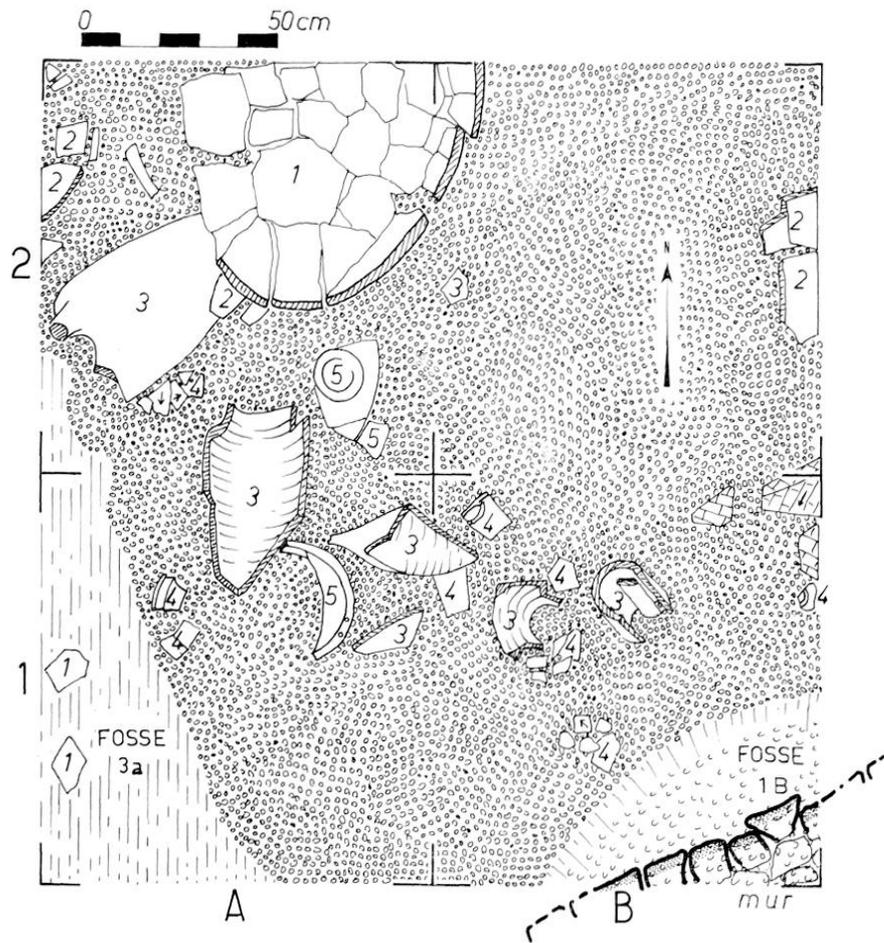


Fig. 37. — L'Argentière, sondage 5. Relevé du sol de la couche 2.

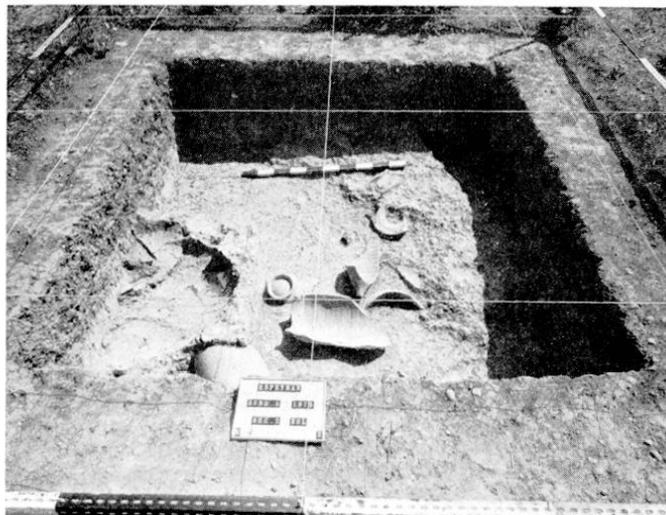


Fig. 38. — L'Argentière, sondage 5. Vue du sol de la couche 2.



Fig. 39. — L'Argentière, sondage 5. Coupe ibérique trouvée sur le sol de la couche 2.

- amphore italique, forme Républicaine III de F. Benoit, dont ne manquent que le bord et les anses (fig. 36, n° 8);
- patère ibérique peinte, à bord à marli débordant et fond annulaire; pâte jaune beige, fine et épurée; décor peint en rouge sombre : bande horizontale à l'extérieur, triangles sur le plat du bord, décor animal (oiseaux) et géométrique (ondes verticales et cercles concentriques) encadré par des bandes à l'intérieur (fig. 36, n° 10 et fig. 39);
- fragments de deux vases campaniens A très fragmentaires;
- plat campanien A de forme 6, dont manque l'anneau du fond (fig. 40, n° 1);
- plat campanien A de forme 6; profil complet, fond trapézoïdal, deux cercles incisés (fig. 40, n° 2);
- fond de plat campanien A; deux cercles incisés et disque d'empilement (fig. 40, n° 3);
- plat campanien A de forme 36, complet (fig. 40, n° 4);
- patère campanienne A de forme 5/7 haute ou grande 27 c, dont manque le fond (fig. 40, n° 5);
- bord de coupe-couvercle et panse d'urne décorée en céramique non tournée (fig. 36, n° 9);
- 29 fragments d'une même oenochoé à pâte grise;
- 18 fragments d'une oenochoé à pâte jaune.

Une tige épaisse en fer, un *cardium* et deux moules complètent cet inventaire.

c. Mobilier de la fosse 3 a :

Dans la fosse 3 a, qui entame le sol de base de la couche 2, on a recueilli 4 fragments de *dolium*, 1 fragment d'amphore italique et 4 fragments de céramique campanienne A.

d. Mobilier inclus à la couche de galets formant le sol (couche 3 b) :

Il s'agit de plusieurs documents qui se sont trouvés mêlés au matériau de construction du sol, à savoir 1 fragment d'amphore massaliète, 2 fragments de vases non tournés, 4 fragments de céramique commune jaune, 4 fragments de céramique campanienne A et 3 fragments d'amphore italique.

e. Conclusion sur les couches 2 et 3 :

Le niveau archéologique composé par les couches 2 et 3 et par le sol sur lequel sont écrasés plusieurs vases appartient au 1^{er} s. avant notre ère. On peut situer le mobilier retrouvé en place à la base de la couche 2 vers le milieu du siècle, comme en témoignent les formes de la céramique campanienne A tardive qui constitue la majorité des vases recueillis (fig. 40). La construction du sol peut remonter au plus tôt au début du 1^{er} s. Le bon état de conservation des pièces retrouvées à sa surface, certes dispersées, mais souvent assez complètes, indique un abandon rapide suivi de peu par une destruction. Or aucune pierre n'a été retrouvée sur le sol, qui est au contraire scellé par une couche d'argile pure, étrangère au milieu géologique de L'Argentière. Il faut donc conclure que l'habitation était en briques sèches qui, une fois détruites, auront été dissoutes par la pluie. Quant à la fosse 3 a, recouverte elle-même par la couche 2, elle a été creusée dans le sol à un moment donné de son utilisation.

3^o La couche 4 du sondage 5.

a. Nature de la couche 4 :

Sous la fosse 3 a et le lit de galets 3 b, on trouve à nouveau une couche d'argile (fig. 35, couche 4), où sont mêlés les restes bouleversés d'un habitat plus ancien. L'argile contient en effet des charbons de bois épars et des fragments de vases retrouvés avec des pendages très divers. A la base de la couche 4, on rencontre dans la partie ouest du sondage un nouveau sol construit en galets (couche 5 a) (fig. 42) et, dans la partie est, une autre couche d'argile (couche 5 c). La crête d'un mur apparaît dans l'angle sud-est de la fouille (fig. 35 et 37).

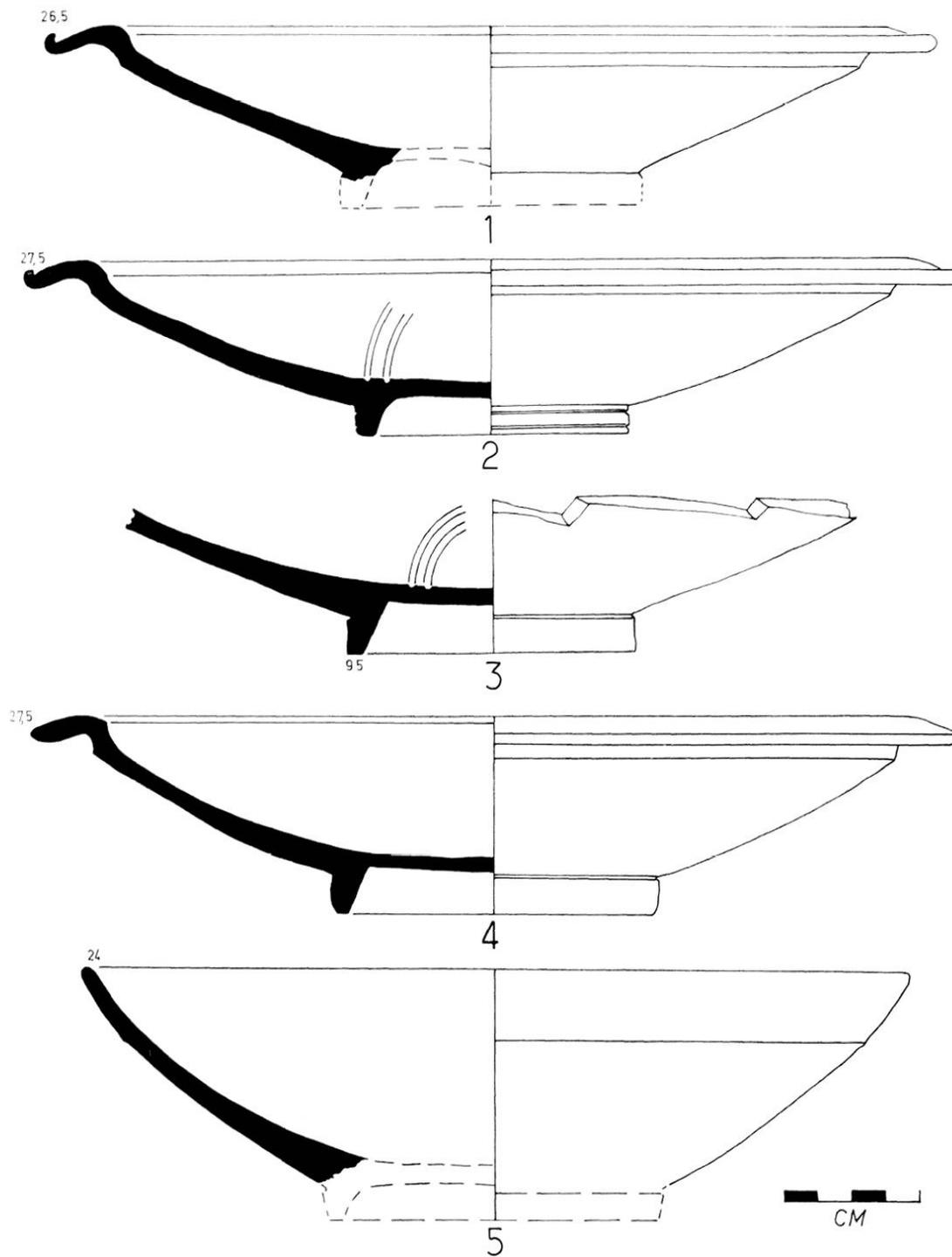


Fig. 40. — L'Argentière, sondage 5. Vases à vernis noir de la couche 2.

b. *Mobilier de la couche 4* (fig. 41, n^{os} 1 à 11) :

Dans la couche 4, les amphores sont pour moitié italiques (52 fragments) et pour moitié massaliètes (56 fragments). Parmi les vases fins, on remarque l'abondance du campanien A (49 fragments), avec des bols 27 b (n^o 5), 31 (n^o 4) et 33 b (n^{os} 1, 2 et 3), des fonds à cercles incisés (n^o 7) et des fonds à anneau anguleux (n^o 8). Le campanien B est rare : 1 bord de forme 5 (n^o 11). On relève également 4 tessons d'oenochosés de la côte catalane (n^o 9), 26 fragments de céramique commune jaune, 2 fragments de *dolium* et 55 fragments de céramique non tournée, coupes (n^o 10) et urnes (n^o 6). Enfin, on signalera un hameçon en bronze.

c. *Conclusion sur la couche 4* :

Prise entre deux sols de galets, la couche 4 est bien scellée, d'où l'homogénéité parfaite de son mobilier. Nous situons sa formation, au vu du type des vases à vernis noir et des proportions relatives des catégories d'amphores, dans la deuxième moitié ou vers la fin du 11^e s. avant notre ère.

4^o *Le niveau 5 du sondage 5.*

a. *Nature du niveau 5* :

Encore une fois, il s'agit d'une couche d'argile gris-jaune pure (fig. 35, couche 5 c), qui s'insère entre deux sols construits avec des galets : le sol 5 a, à la partie supérieure, et l'épaisse couche 6, à la partie inférieure. La couche 5 c vient buter contre le pan du mur situé dans l'angle sud-est du sondage. De plus, une petite fosse remplie de cendre (fosse 5 b) était ménagée à la partie supérieure de la couche 5 c.

Si la mince couche de galets 5 a était stérile, si d'autre part la fosse 5 b ne contenait que 3 fragments d'amphores, la couche 5 c, par contre, a livré un mobilier abondant, principalement des tessons de vases. Ces derniers étaient mêlés à l'argile dans toutes les positions.

b. *Mobilier de la couche 5 c* (fig. 41, n^{os} 12 à 19) :

Par rapport à la couche 4, la couche 5 c offre plus d'amphores massaliètes (63 fragments dont deux bords tardifs : n^{os} 16 et 17) et moins d'amphores italiques (21 fragments), ce qui dénote une date plus ancienne dans le 11^e s. av. J.-C. La céramique fine tournée est dominée par le campanien A : 27 fragments, dont plusieurs formes : 27b (n^o 15), 28b (n^o 14), 33b (n^o 13) et 31, à bandes de rehaut blanc peint à l'intérieur (n^o 12). Moins courantes sont les catégories communes jaune (15 fragments) et grise ampuritaine (5 fragments). Par contre, on trouve d'assez nombreux tessons de vases non tournés (31 fragments : n^{os} 18 et 19) et de *dolium* (13 fragments). On notera l'absence totale de campanien B.

c. *Conclusion sur le niveau 5* :

La couche 5 c, comme la couche 4, est un niveau certes remanié, comme le prouvent les pendages divers des tessons, mais du moins chronologiquement très homogène : en effet, les documents de cette couche s'accordent pour trouver place vers le milieu du 11^e s. av. J.-C. On expliquera cette homogénéité, comme précédemment, par le fait que la couche 5 c est scellée, vers le bas et vers le haut, par deux sols de galets compacts et parfaitement en place.

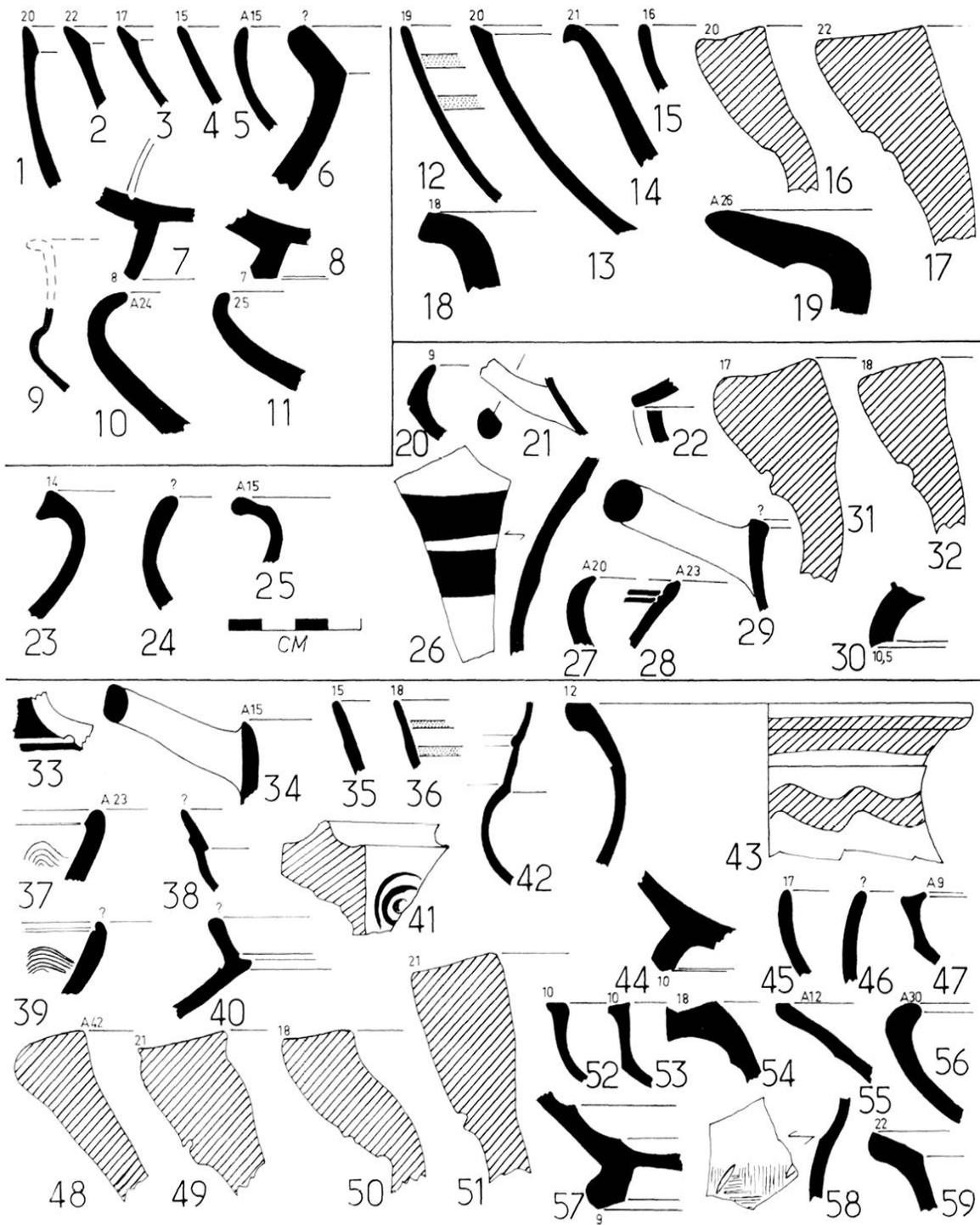


Fig. 41. - L'Argentière, sondage 5. Mobilier des couches 4, 5, 6 et 7.

5° *Les couches 6 et 6 b du sondage 5.*a. *Nature des couches 6 et 6 b :*

C'est une puissante strate de galets et d'argile rouge, extraite du substrat local pour constituer les fondements d'un sol (fig. 35). La construction de ce sol va de pair avec celle du mur repéré dès la couche 4 et contre le parement duquel la couche 6 vient buter. La relation qui existe entre le mur et le sol est assurée par l'observation de la tranchée de fondation 6 b, creusée dans la couche 7 (fig. 35 et fig. 43) et remplie de galets et de terre brune.

b. *Mobilier et date de la couche 6 (fig. 41, nos 20 à 32) :*

Quelques documents étaient mêlés à l'argile rouge et aux galets de la couche 6 : il s'agit de tessons de vases d'époques très diverses : céramique attique (nos 21 et 22), pseudo-ionienne peinte (nos 26, 27, 29 et 30), commune jaune (n° 23), grise monochrome (n° 28), non tournée (nos 24 et 25) et amphores massaliètes (nos 31 et 32).

Ces vases ont été apportés avec le remblai. Mais seule nous intéresse ici, pour dater la construction du sol et du mur, la trouvaille dans cette couche de deux tessons de vases campaniens A, dont un bord de forme 34 a (n° 20), et d'un fragment d'amphore italique. Ces documents prouvent en effet que les structures de ce niveau appartiennent au n° s. et probablement à la première moitié de ce siècle, puisque le sol 6 est lui-même recouvert par une couche des environs de 150. La coupelle 34 a en campanien A ne s'oppose pas à cette datation, car c'est une forme d'apparition ancienne.

c. *Mobilier de la tranchée de fondation 6 b :*

La tranchée 6 b contenait également quelques documents remaniés, à savoir 14 fragments d'amphore massaliète, 2 fragments de céramique non tournée, 3 fragments de céramique grise monochrome et 2 tessons pseudo-ioniens.

6° *Les couches 7 à 10 du décapage 5.*a. *Nature des couches 7 à 10 :*

Sous le sol de galets ont été rencontrées cinq couches de remblai successives (fig. 35), utilisant des matériaux divers, mais présentant pour points communs de ne livrer aucune structure vraiment en place et de contenir des tessons en toutes positions et de toutes époques. Voici les caractères sédimentologiques de chacune d'elles :

La *couche 7* est très hétérogène. On y trouve des mottes d'argile rouge et de galets, liées par une terre grise compacte.

La *couche 8* est une poche d'argile pure provenant de la désintégration de briques séchées, dont plusieurs éléments encore durs ont été recueillis.

La *couche 8 a* est faite d'argile rouge et de galets, sans mobilier archéologique (reste de sol construit?).

La *couche 9*, remplissant une fosse creusée dans la couche 10, est faite d'argile très pure, de couleur gris-vert. Elle est dense et compacte. On trouve dans toute son épaisseur de gros fragments de briques en forme de parallépipède.

La *couche 10* enfin est un remblai d'argile grise, contenant beaucoup de galets qui se présentent par paquets. Elle repose sur le sol naturel (couche 11). Ce niveau a été largement entamé par le creusement de la fosse 9 et ne conserve son épaisseur originelle que dans la partie est du sondage (fig. 35).

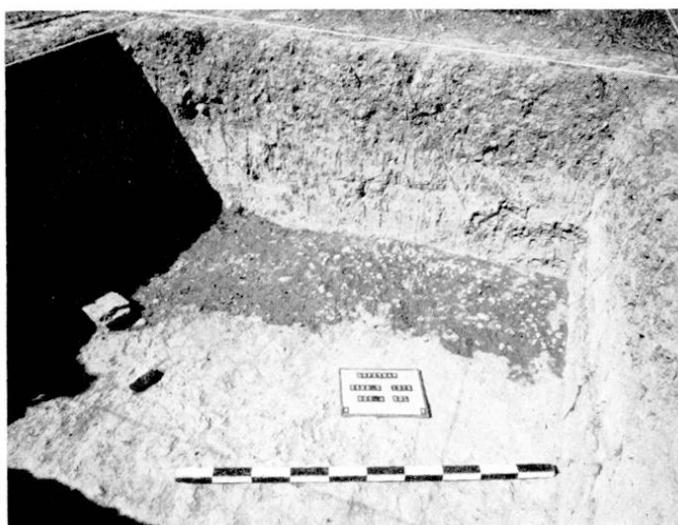


Fig. 42. — L'Argentière, sondage 5. Sol de galets de la couche 4.



Fig. 43. — L'Argentière, sondage 5. Mur et tranchée de fondation de la couche 6 b.

b. *Mobilier de la couche 7* (fig. 41, nos 33 à 59) :

Les couches 7 à 10 contiennent un mobilier hétérogène dont nous donnerons seulement les principaux éléments. Voici les catégories représentées dans la couche 7 : amphores (nos 49, 50 et 51) et mortiers (n° 48) de Marseille; campanien A (nos 35 et 36); pré-campanien (nos 33 et 34); pseudo-ionien peint (nos 43 à 47); gris ampuritain (n° 42); vases jaunes communs (nos 52, 53, 54 et 57); gris monochrome (nos 37, 38 et 39); céramique indigène tournée (n° 40) et non tournée (nos 55, 56, 58 et 59); amphores ioniennes et italiques; une tige de bronze et deux fragments de chenets modelés en terre cuite (n° 41).

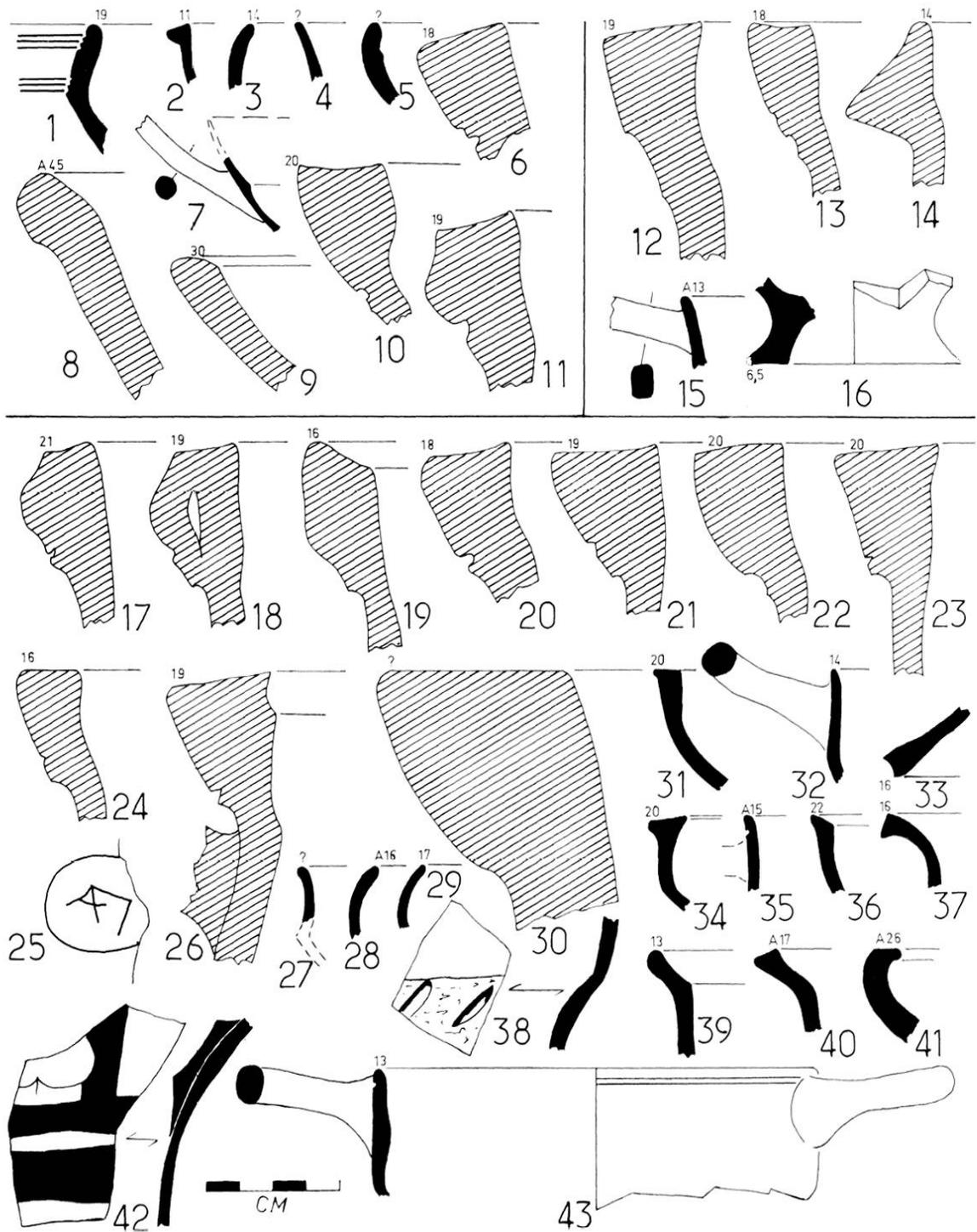


Fig. 44. — L'Argentière, sondage 5. Mobilier des couches 8, 9 et 10.

c. *Mobilier de la couche 8* (fig. 44, n^{os} 1 à 11) :

Le matériel archéologique livré par la couche 8 comprend les séries suivantes : amphores (n^{os} 6, 10 et 11) et mortier (n^{os} 8 et 9) massaliètes; amphore ionienne (2 tessons); céramique grise monochrome (n^o 1); campanienne A (n^{os} 3 et 4); pseudo-ionienne peinte (n^o 2); jaune commune, non tournée (n^o 5); tessons de skyphos en céramique massaliète imitant l'attique à vernis noir (n^o 7).

d. *Mobilier de la couche 9* (fig. 44, n^{os} 12 à 16) :

On retrouve dans cette couche, moins riche que les précédentes, le même mélange de témoins d'âges différents; amphore massaliète (n^{os} 12 et 13); amphore italique (n^o 14); céramique pseudo-ionienne peinte (n^o 15); jaune commune; grise monochrome (n^o 16) et non tournée.

e. *Mobilier de la couche 10* (fig. 44, n^{os} 17 à 43) :

Enfin, la couche 10 contenait un mobilier abondant : il s'agit d'un important lot d'amphores massaliètes dont plusieurs bords (n^{os} 17 à 24 et 26) et une marque (*alpha-pi* liés : n^o 25); de divers vases pseudo-ioniens peints (n^{os} 31, 32, 34, 35, 36, 42 et 43) et jaunes communs (n^{os} 33 et 37); d'un bord de *dolium*, d'urnes et de coupes en céramique non tournée (n^{os} 30, 38, 39, 40 et 41); de deux bords de bols 27 a de l'Atelier des « Petites Estampilles » (n^{os} 28 et 29) et d'un bord de coupe à lèvre incurvée en céramique attique à vernis noir (n^o 27).

f. *Conclusion sur les couches 7 à 10* :

Les couches 7 à 10, qui sont autant de remblais ou de comblements utilisant des restes de constructions (argile pure et briques en décomposition) ou de sols (galets pris dans de l'argile rouge), témoignent des bouleversements successifs qu'a connus cette zone à une époque avancée de la vie du site. Ces bouleversements, à en juger par les sondages voisins qui n'en livrent aucune trace, affectent une partie très limitée de la ville, peut-être même seulement la surface d'une habitation. Le premier d'entre eux, qui a entraîné les suivants, est évidemment le creusement d'une grande fosse dans le substrat naturel, à presque 1 m de profondeur par rapport au niveau normal du sol vierge. Les remaniements suivants (remblais 7 à 10) ont sans doute eu pour but de rattraper petit à petit le niveau des habitations environnantes.

Certes, toutes ces couches livrent, nous l'avons vu, un mobilier très hétérogène et dont ni les associations, ni les proportions des catégories de vases ne peuvent être utilisées. Néanmoins, il n'est pas sans importance de reconsidérer les trouvailles effectuées dans chaque couche en vue d'établir la chronologie des remblaiements. La date en est en effet indiquée par les documents les plus récents trouvés dans chacune d'elles.

La couche 7 contient des tessons de vases campanien A (forme 31 notamment), du gris ampuritaïn et des amphores italiques qui ne peuvent être antérieurs au II^e s. av. J.-C. Or, elle est scellée par les niveaux 5 et 6 qui sont du milieu et de la première moitié de ce siècle : on datera donc ce dernier remblaiement du début du II^e s.

La plus ancienne couche de remblai, qui se situe à même le substrat (couche 10), contient pour sa part beaucoup de documents de la fin du VI^e (coupe attique à lèvre incurvée) et du V^e s., mais aussi tout un lot de vases datables de la première moitié du III^e s. : bols de l'Atelier des « Petites Estampilles » (fig. 44, n^{os} 28 et 29), kylix pseudo-ioniennes imitant la forme 42b du pré- et du proto-campanien (fig. 44, n^{os} 32, 35 et 43) et bords d'amphores massaliètes tardifs (fig. 44, n^{os} 19 et 24). C'est donc entre

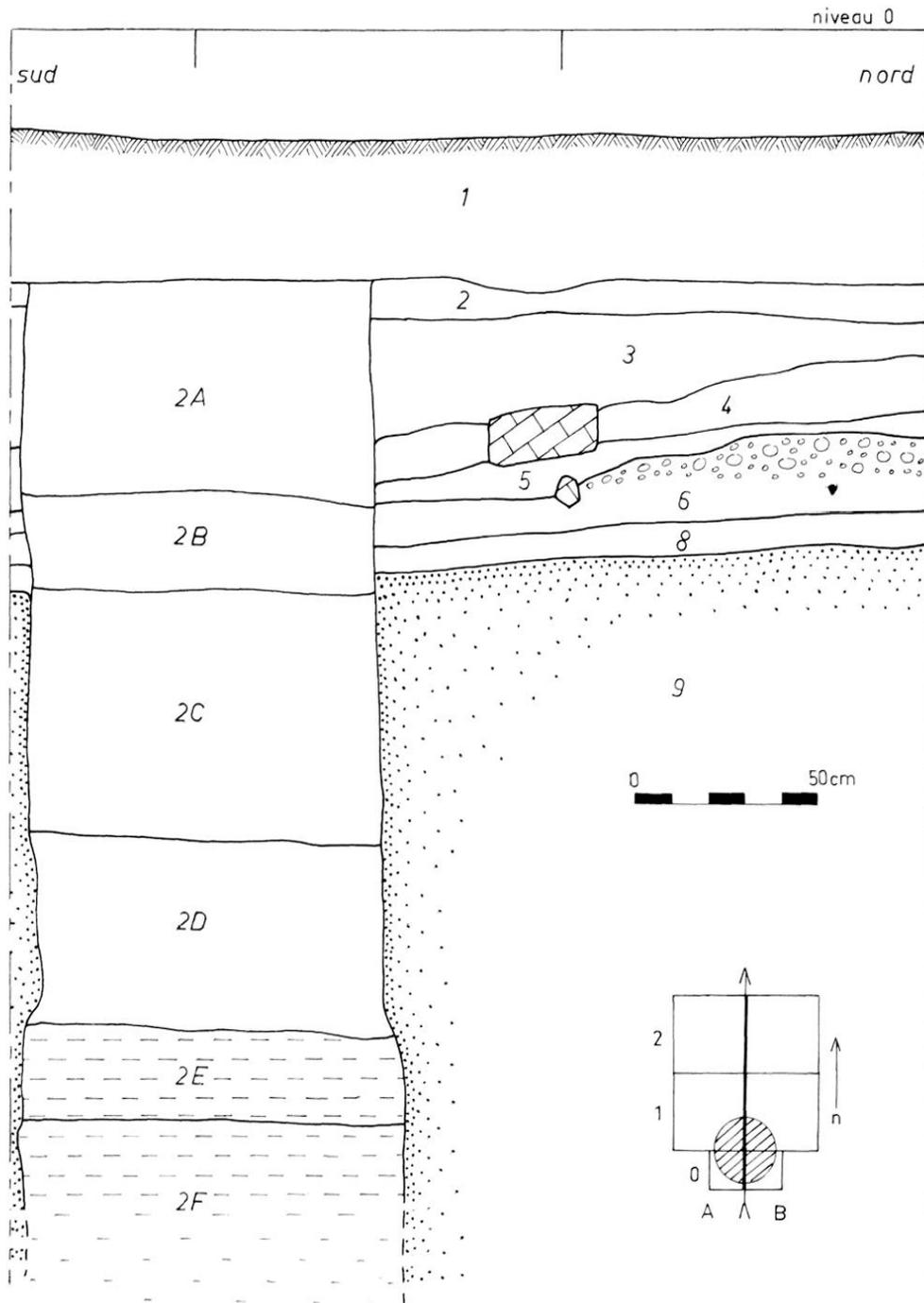


Fig. 45. — L'Argentière, sondage 6. Coupe stratigraphique.

300 et 250 que l'on situera ce premier apport de matériau. Le creusement de la fosse dans le substrat, responsable de la destruction de toutes les strates plus anciennes, sera daté au plus tard du début du III^e s.

La formation des couches 8 et 9 se trouve dans ces conditions située automatiquement entre le milieu du III^e s. et le début du II^e s. avant notre ère.

G. Le sondage 6.

Le sondage 6 a été implanté à 20 m à l'ouest du sondage 5. Il a été limité d'abord, comme les trois précédents, à 4 m² et agrandi ensuite de 0,5 m vers le sud du fait de la découverte d'un puits d'époque gallo-romaine. Ce puits, dont la fouille n'a pas été menée à son terme, ne sera pas analysé ici en détail. Nous ne donnerons à son propos que quelques indications, réservant pour une publication ultérieure cet ensemble clos d'une exceptionnelle richesse.

1^o La couche 1 du sondage 6.

La couche 1 (fig. 45) est le niveau de terre que la charrue a bouleversé. Il s'agit encore une fois d'un sédiment peu tassé, de couleur brune, où sont pris de nombreux galets. Le mobilier recueilli (fig. 47, n^{os} 1 à 13) concerne une période très large, qui va de la deuxième moitié du IV^e s. à la période gallo-romaine. Les plus anciens documents sont en effet des tessons pseudo-ioniens à pâte jaune (n^{os} 11 et 12) et des vases à vernis noir : bord de kylix proto-campanienne de forme 42b (n^o 10); fond de patère pré-campanienne à palmette en creux (n^o 4). Viennent ensuite des documents des II^e et I^{er} s. av. J.-C. (campanien A; amphores italiques : n^{os} 1 et 2; gris ampuritaïn : n^o 3; céramique non tournée : n^o 13) et de la période gallo-romaine (sigillée de la Gaule : n^{os} 6 à 9; bol en verre : n^o 5).

2^o Le puits gallo-romain (décapages 2A et 2F).

Dès la base du décapage 1 apparaissait en plan un puits dont le comblement avait été écrêté par la mise en culture. Ce puits prend place au sud du sondage, le centre étant à la jonction des carrés A0, A1, B0 et B1 (fig. 46, à droite). Son diamètre oscille entre 0,95 et 1,05 m. La partie explorée lors de la campagne de fouille 1975 atteint une profondeur de 2,70 m sous la surface du sol moderne. Le remplissage a été séparé en plusieurs décapages (fig. 45), six actuellement, numérotés 2A à 2F. Il s'agit en partie de décapages de principe, car d'une part le comblement est uniforme (une terre grise, fine et grasse, avec beaucoup de charbons de bois) et d'autre part les fragments des mêmes vases ont été trouvés parfois dans plusieurs décapages successifs.

Le mobilier recueilli est d'une extrême abondance : vases sigillés italiques et gaulois, céramique à relief, olpés communes à pâte grise et jaune, amphores, lampes, verrerie, le tout intact ou fragmenté mais complet. Il est évident qu'un tel mobilier, à cause de sa richesse, ne peut être étudié ici, faute de place. Il suffira de savoir que, si le décapage 2A a livré quelques tessons de sigillée de la Gaule datables du milieu et de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C., les décapages 2B à 2D ne semblent contenir que des pièces des années 20-40 ap. J.-C., tandis que les trouvailles des décapages 2E et 2F pourraient appartenir aux décennies antérieures. Dans l'état actuel de la fouille, notre impression est que ce puits a été comblé, plus par à-coups que progressivement, durant toute la première moitié du I^{er} s. de notre ère.

3^o La couche 2 du sondage 6.

Cette couche de faible épaisseur, succédant immédiatement au niveau remanié, s'étend sur tout le sondage, si ce n'est à l'emplacement où le puits l'a percée. Il s'agit d'un sol d'habitation, teinté



Fig. 46. — L'Argentière, sondage 6. Vue de la couche 4 et du puits.

en gris-brun par des cendres étalées. Par place, on remarque des lambeaux de cailloutis ou bien des traces rubéfiées.

Cette mince sédimentation de sol contenait un mobilier peu volumineux, mais très homogène (fig. 47, nos 14 à 24) : 82 fragments d'amphore massaliète; 8 fragments de céramique pseudo-ionienne peinte, parmi lesquels trois bords de coupes à une anse (nos 16, 17 et 19) et un bord d'oenoché (n° 18); 31 tessons de vases jaunes communs, dont un fond (n° 20); une anse de coupe à pâte grise (n° 21); 40 fragments de céramique non tournée, où l'on reconnaît plusieurs tessons d'urne de type rhodanien (nos 23 et 24). La datation est assurée par la présence d'un bord de patère de forme 21 en céramique précampaïenne (n° 14) et d'un fragment de vasque de petit vase attique, orné de godrons à l'extérieur et de guillochis à l'intérieur (n° 15). L'ensemble appartient au plein IV^e s., probablement au deuxième ou au troisième quart.

4^o La couche 3 du sondage 6.

C'est une strate de terre gris-blanc, beaucoup plus épaisse que la précédente (fig. 45), qui joue le rôle d'un remblai destiné à aplanir l'aire où s'est installé le sol 2. A sa hauteur apparaît un mur de direction sud-est/nord-ouest dans le carré B2.

Le mobilier recueilli (fig. 47, nos 25 à 40) est abondant mais fragmenté. Une grande quantité de tessons (228 unités) appartient à des amphores massaliètes, seul type d'amphore présent dans cet horizon. Les bords sont en quart de cercle (nos 36 et 37) ou facetés (n° 38). A noter, dans la même pâte très micacée, un bord vertical (pithos? : n° 35). Viennent en deuxième position par leur nombre (56 fragments) les vases jaunes communs, dont un bord de coupe carénée, orné de deux sillons horizontaux (n° 33). On trouve ensuite 18 fragments de vases pseudo-ioniens peints, surtout des coupes à une anse (nos 28, 29, 30, 31 et 34), mais aussi une « ampoule » ou petite olpé (n° 32). La céramique indigène est représentée par 34 tessons, dont plusieurs appartiennent à des urnes (nos 39 et 40). Encore une fois, la céramique attique et ses imitations offrent pour cette couche un bon critère chronologique : outre un bord de coupe attique à vernis noir (n° 26) et deux fragments d'anse, on relève un bord de skyphos à figures rouges, très fin, et orné de l'extrémité d'une palmette de grosse taille (n° 25); enfin, un bord de kylix de fabrication probablement massaliète imitant une forme et le vernis attiques (n° 27).

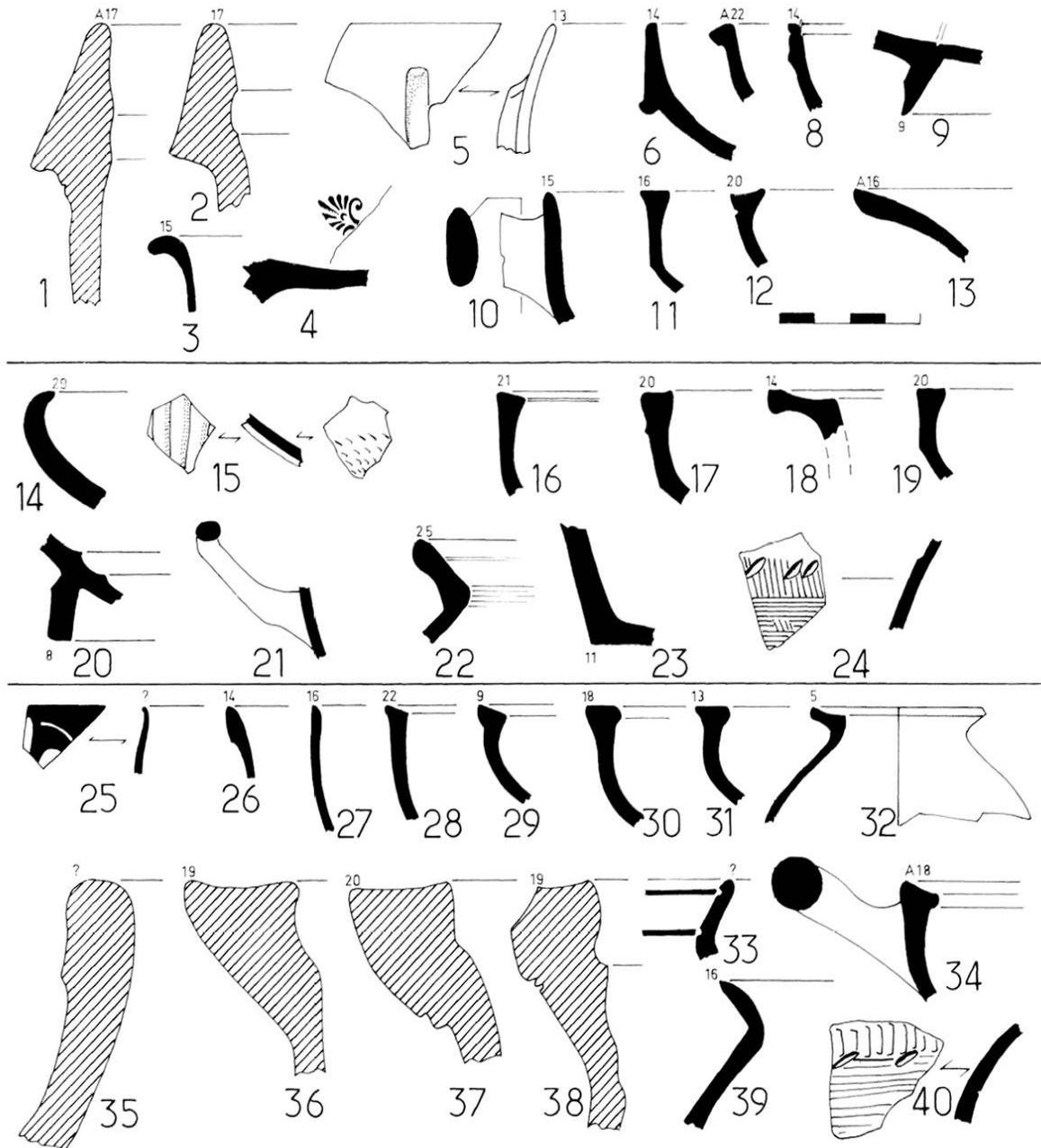


Fig. 47. -- L'Argentière, sondage 6. Mobilier des couches 1, 2 et 3.

Ces documents indiquent approximativement pour la couche 3 les environs de 400 av. J.-C. ou le début du IV^e s. On peut supposer que la constitution de ce remblai est liée à la construction de l'habitation dont témoigne le sol de la couche 2.

5^o La couche 4 du sondage 6.

Après avoir mis en évidence une sédimentation de sol (couche 2), puis une strate de remblai (couche 3), la fouille a rencontré la couche de destruction d'une maison bâtie en pierre et en

brique (fig. 45, couche 4). La nature de la couche 4 est en effet indiquée par la présence dans toute son épaisseur de fragments de briques plus ou moins érodées, souvent très cuites (d'où la couleur brun-noir de l'argile qui en résulte), et de grosses pierres d'éboulis (fig. 45 et 46). Les pierres et les briques proviennent d'une maison dont on a retrouvé un mur dans le carré B2 (fig. 46, en haut à gauche). On a observé à ce propos que seule la fondation du mur est en pierre (blocs calcaire, gros galets de basalte), tandis qu'en élévation, on a repéré dans la coupe est du sondage de nettes traces de briques appareillées.

Quelques documents recueillis parmi les pierres et mêlés à l'argile rubéfiée (fig. 48, nos 1 à 12) servent à localiser dans le temps la destruction dont témoigne la couche 4. Il s'agit de 158 fragments d'amphore massaliète, dont plusieurs bords en quart de cercle et facetés (nos 8 à 11); d'un fragment d'amphore étrusque; de 44 tessons de vases jaunes communs (nos 3, 4 et 7); de 11 fragments de céramique pseudo-ionienne peinte (nos 5 et 6); de 11 fragments de céramique non tournée, dont un décor d'urne (n° 12) et enfin de deux tessons attiques à vernis noir, un bord de skyphos (n° 2) et une vasque de coupe à fin ressaut interne (n° 1).

Ces documents appartiennent au ^{ve} s. av. J.-C. Or la couche 5 sous-jacente s'engageant en partie sous la base du mur, c'est au ^{ve} s. aussi qu'il faut attribuer la construction de ce dernier.

6° Les couches 5, 6, 7 et 8 du sondage 6.

a. Nature des couches 5 à 8 :

Sur le substrat, fait d'argile rouge et de galets, trouvent place quatre niveaux de nature et d'importance différentes, qui tous appartiennent à la même période. Voici leurs caractères sédimentologiques, de haut en bas (fig. 45).

La couche 5 est une strate très mince de terre argileuse claire, teintée cependant par endroits en brun-noir par la présence de nombreux charbons de bois. Cette strate, dont on ne saurait interpréter la fonction, contient un peu de mobilier.

La couche 6 est plus épaisse. Elle est faite d'argile orangée et compacte. Au nord du sondage, on relève un cailloutis serré (fig. 45), qui peut correspondre aux restes d'un sol construit. Ce niveau livre néanmoins très peu de mobilier.

Sous la couche 6 se tient partout une couche d'argile brun-rouge, fine, homogène et sans galets (couche 8), sauf dans le carré A2 où l'on repère une fosse peu étendue et superficielle. Cette fosse (couche 7) est remplie de terre cendreuse où sont mêlés une grande quantité de tessons de vase. La couche 8 d'argile brun-rouge ne contient plus, quant à elle, que de très rares traces de fréquentation humaine, à savoir quelques petits charbons de bois et 26 petits fragments de céramique. La fosse 7 et la couche 8 reposent sur le terrain naturel (couche 9), qu'entame par contre profondément le puits gallo-romain.

b. Mobilier de la couche 5 (fig. 48, nos 13 à 21) :

Ici encore les amphores de Marseille font la majorité des découvertes, avec 154 fragments : parmi eux, un seul bord à profil en amande (n° 14). D'autres amphores archaïques sont aussi présentes : l'amphore étrusque (5 fragments) et l'amphore ionienne, dont un bord en bourrelet peint en rouge (n° 13). La céramique fine tournée est dominée par la catégorie à pâte jaune sans peinture, à savoir des oenochoés (n° 15) et des ampoules (n° 17). Plus rares sont les vases pseudo-ioniens peints (7 fragments dont une anse de coupe à lèvres : n° 18), gris monochromes (3 fragments) et attique à vernis noir (1 fragment). La céramique non tournée, avec 30 fragments, compose 13,2 % de la totalité du mobilier recueilli : ce sont des tessons d'urnes (nos 19 et 21) ou des coupes à pied annulaire (n° 20). Enfin, ce même niveau a livré un fragment de foyer construit et un morceau de chenet modelé en terre cuite et décoré de cercles imprimés sur les faces latérales et supérieure (n° 22).

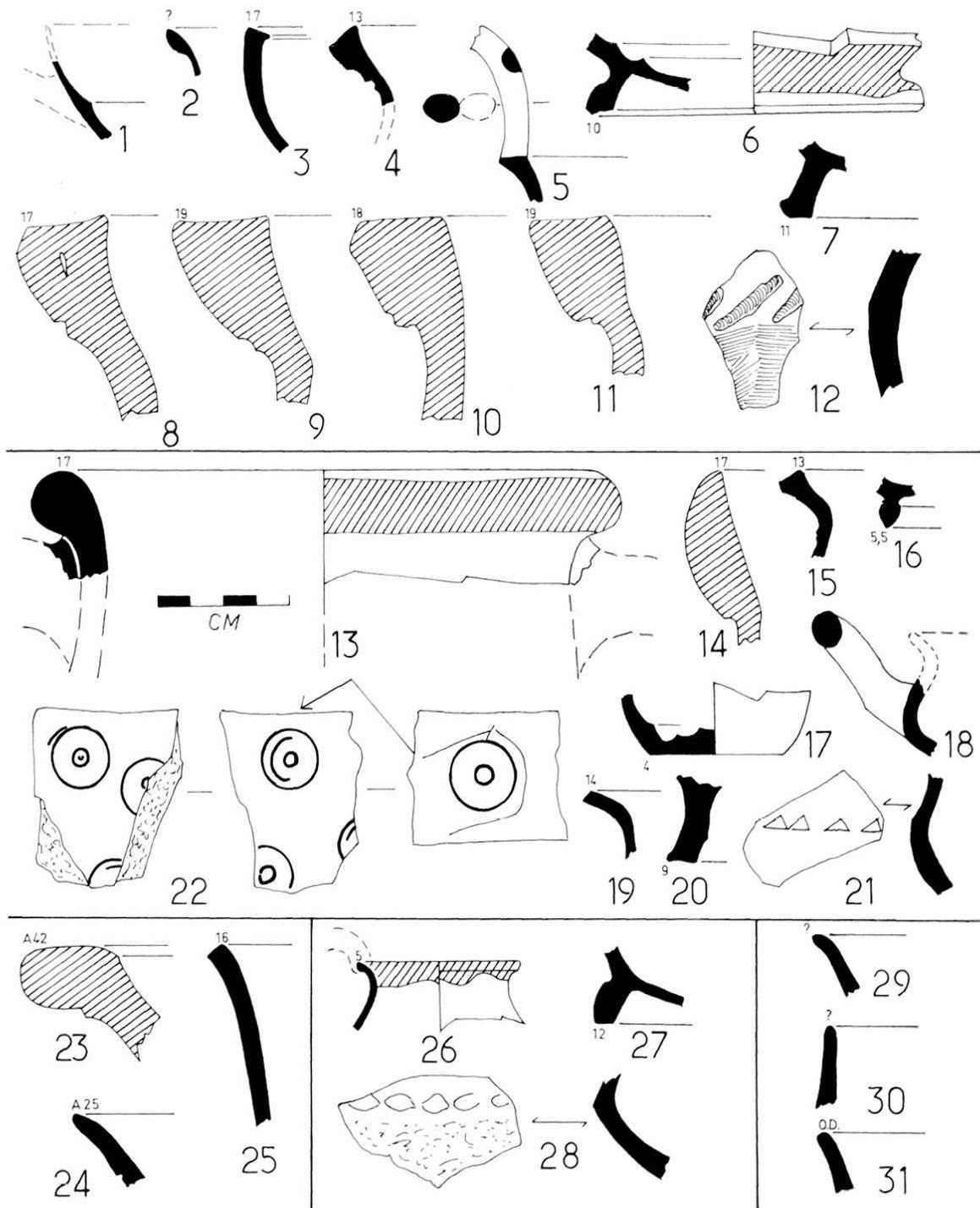


Fig. 48. -- L'Argentière, sondage 6. Mobilier des couches 4 à 8.

c. *Mobilier de la couche 6* (fig. 48, nos 23 à 25) :

C'est un lot beaucoup plus réduit que le précédent : 39 fragments d'amphores et un bord de mortier massaliètes (n° 23); 8 tessons de vases non tournés, dont un bord d'urne à lèvre peu déversée (n° 25); 5 fragments de céramique grise monochrome, dont un bord de cratère (n° 24); 1 tesson pseudo-ionien peint et 8 fragments de céramique commune jaune.

d. *Mobilier de la fosse 7* (fig. 48, nos 26 à 28) :

La petite fosse constituant la couche 7 a donné autant de mobilier que toute la couche 6. On y trouve 3 tessons d'amphore étrusque pour 30 d'amphore massaliète. Les céramiques fines tournées, c'est-à-dire la série grise monochrome (3 tessons), la série pseudo-ionienne peinte (1 bord d'ampoule : n° 26) et la série commune jaune (2 fragments dont un fond d'oenoché : n° 27) sont moins nombreuses que les vases non tournés : 7 fragments dont un bord de coupe et un décor sur épaule d'urne carénée (n° 28).

e. *Mobilier de la couche 8* (fig. 48, nos 29 à 31) :

Enfin, dans la couche 8 qui s'étend sur le sol naturel, on a trouvé : 6 fragments d'amphore massaliète; 2 fragments d'amphore ionienne; 2 tessons de céramique pseudo-ionienne peinte; 2 tessons également de vases jaunes communs; 1 bord de vase gris monochrome (n° 29) et 9 fragments de céramique non tournée, dont 2 bords d'urne (nos 30 et 31).

f. *Conclusion sur les couches 5 à 8* :

D'après les types de mobilier recueillis, il semble que les couches 5, 6 et 8 et la fosse 7 correspondent chronologiquement au niveau le plus ancien des sondages précédents, c'est-à-dire à la période 525-475 av. J.-C. C'est du moins ce que paraît indiquer le type des amphores massaliètes, ioniennes et étrusques, des vases non tournés (urnes carénées) et pseudo-ioniens peints et la bonne représentation du gris monochrome (35,7 % des vases fins tournés de la couche 6). La couche 5, où il n'y a encore parmi les vases fins tournés que 8,1 % de gris, pour 18,9 % de pseudo-ionien peint, 2,7 % d'attique et 70,2 % de jaune commun, pourrait être de la fin de la période envisagée.

Les structures rencontrées dans cet horizon ancien, à savoir les traces rubéfiées de la couche 5, le lambeau de sol de galets dans la couche 6, la fosse 7 et les charbons de bois de la couche 8 ne laissent guère de doute sur la nature de ces sédiments, qui constituent une accumulation de sols de la première période de l'occupation du site.

II. Conclusion sur les sondages 1 à 6.

1° *La chronologie de l'occupation du site.*

Les ramassages de surface semblaient indiquer que le site de L'Argentière avait été occupé dès la fin du VI^e siècle avant J.-C. Les plus récents témoins, quant à eux, donnaient pour *terminus ante quem* le II^e siècle de notre ère pour la partie sud du gisement, tandis qu'au nord et à l'ouest du site, le parc du château d'Espeyran livrait quelques céramiques plus récentes (II^e-V^e s.).

Par ailleurs, entre ces deux limites, aucune série de céramique ne manquait, de sorte que l'on pouvait conclure à une occupation continue des lieux.

Les sondages 1 à 6 que nous venons de décrire ont confirmé ces données préliminaires, en les précisant et en les nuanciant. Si l'on compare, au sein d'un tableau synoptique, les périodes d'occupation

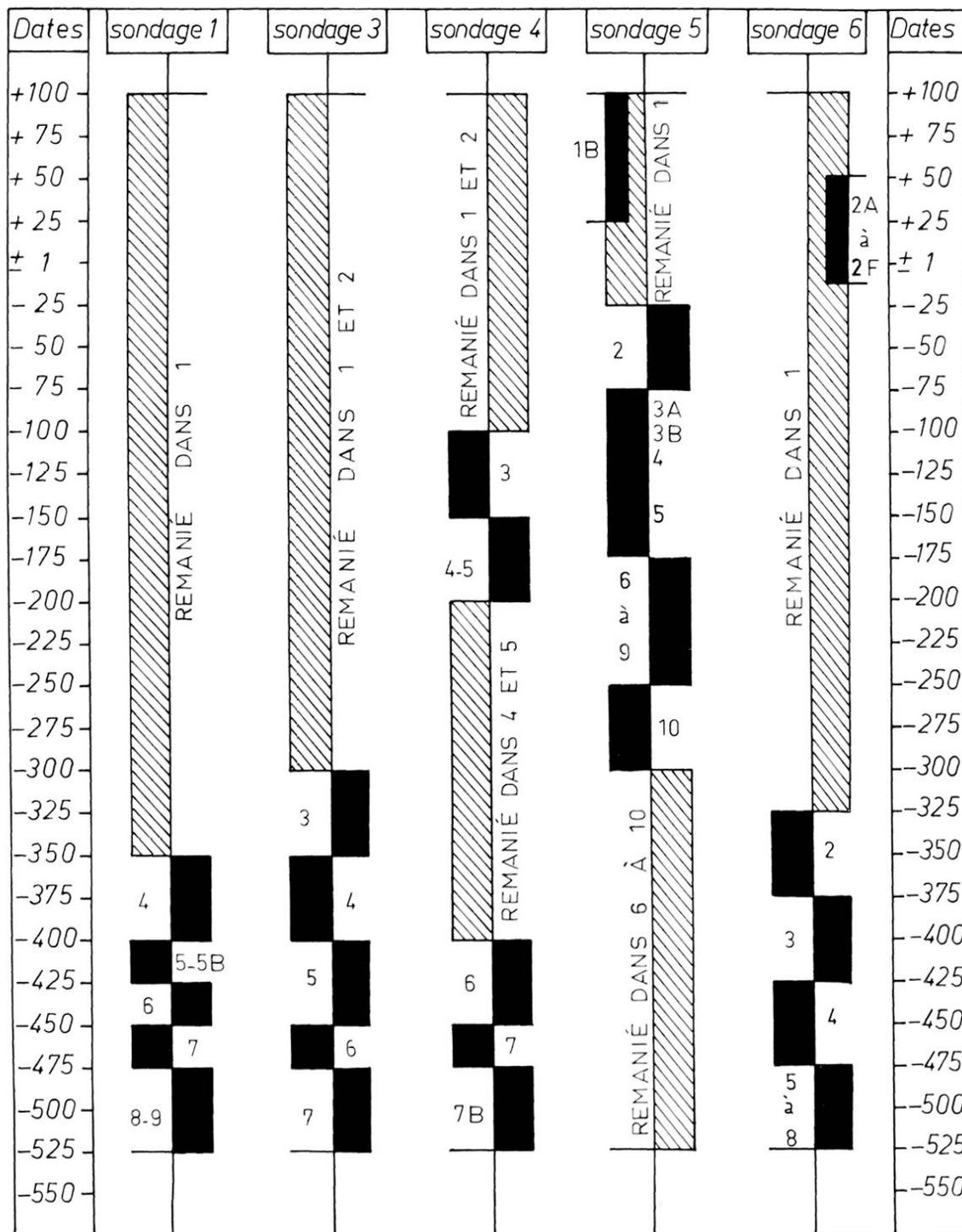


Fig. 49. — Tableau des périodes d'occupation attestées dans les sondages de L'Argentière. *En noir*, témoins homogènes ; *en hachuré*, témoins remaniés.

relevées dans chaque fouille (fig. 49), on s'aperçoit en effet que, jusqu'au 1^{er} siècle après J.-C. au moins, nul hiatus ne peut être décelé dans aucun sondage. Certes, si la typologie des documents recueillis fait supposer partout une continuité, les transformations subies par les habitations dans l'Antiquité et les labours modernes ont cependant bouleversé les témoins de diverses époques (fig. 49, en hachuré), de telle sorte qu'aucun des sondages n'offre la stratigraphie complète et en place de toute l'occupation du site.

Néanmoins, les périodes attestées par des niveaux chronologiquement homogènes (fig. 49, en noir), se complètent sur l'ensemble des sondages, si bien que toutes les phases sont représentées *in situ* par au moins une couche dans un sondage.

Dans l'état actuel de la recherche, on ne peut pas dire si, entre la fin du 6^e siècle avant J.-C. et le 1^{er} siècle après J.-C., une période a eu une expansion plus grande que les autres, ou, à l'inverse, si l'habitat a connu des moments de régression.

La fouille semble indiquer que l'occupation fut à peu près uniforme ou du moins que, si variations il y eut, elles furent tellement minimales ou de courte durée qu'elles n'ont pas laissé de traces vraiment sensibles dans le sol.

Les sondages de 1970 à 1975 ont eu aussi pour résultat important de déterminer la date de fondation de la cité de manière d'autant plus nette que quatre fouilles sur six donnent à ce propos des résultats concordants : en effet, le niveau le plus ancien rencontré dans les sondages 1, 3, 4 et 6 a été daté de la même période (vers 525-475 av. J.-C.). D'autre part, certains objets, trouvés dans la couche 8-9 du sondage 1, admettant pour datation typologique le troisième quart du 6^e siècle au plus tard, précisent ainsi que c'est au début de cet intervalle, soit vers 525 av. J.-C., que la ville a été fondée.

2^o Les caractères de l'habitat.

La synthèse des données recueillies dans les cinq sondages qui ont touché à la ville préromaine permet de se faire une idée assez précise de l'évolution de cet habitat. La surface limitée de nos investigations n'a pas permis d'observer le plan des maisons rencontrées aux divers niveaux ; c'est donc seulement sur les structures d'habitation, murs et sols, que porteront ces brèves remarques.

Les plus anciennes habitations, c'est-à-dire celles qui correspondent au niveau de fondation de la ville, semblent avoir été construites à base de poutres et de torchis. C'est du moins ce que donnent à penser les traces de trous de poteau relevées dans le sol naturel (sondage 3, couche 7 et sondage 4, couche 7 e) et les débris de pisé que contiennent certaines couches archaïques (sondage 3, couche 7). Les poteaux étaient parfois calés à leur base par une pierre plantée (sondage 4, couche 7 e).

Par la suite, c'est-à-dire dès le milieu du 5^e siècle, apparaissent les murs en brique crue, dont témoignent les fragments retrouvés dans des couches de la deuxième moitié du 5^e siècle (sondage 4, couche 6), de la première moitié du 4^e siècle (sondage 1, couche 3) ou du 3^e siècle (sondage 5, couches 8 et 9). Un mur du 5^e siècle semble avoir eu une fondation en gros blocs de pierre, puis avoir été construit en élévation avec des briques cuites (sondage 6, couche 4). La fondation en forme de tranchée remplie de galets et d'argile rouge, observée dans le sondage 4 (couche 2) et qui appartient au 1^{er} siècle avant J.-C., peut aussi avoir soutenu un mur en brique. L'usage des briques crues serait en effet encore attesté à Espeyran au 1^{er} siècle, comme l'indiquerait la couche d'argile pure qui recouvre le sol 2 du sondage 5 (1). En proportion, les murs tout en pierre sont rares : un seul, de la première moitié du 3^e siècle, a été observé (sondage 5, couche 6) et les sédiments accumulés par l'homme sur le site ne contiennent ce matériau qu'exceptionnellement. Ce fait a certainement pour cause principale les conditions géologiques locales, les bancs rocheux étant éloignés. Mais l'on peut aussi se demander si la technique de construction

(1) Rappelons en effet que ce type d'argile, étranger au milieu géologique de L'Argentière, a été apporté. La quantité d'argile retrouvée suppose que des structures de l'importance d'un mur se sont décomposées.

en brique, apportée de l'extérieur au début du ve siècle, n'a pas continué d'être sciemment utilisée de préférence à toute autre.

Le sol des habitations est la plupart du temps en terre battue; témoins les exemples relevés au milieu du ve siècle (sondage 4, couche 7), dans la deuxième moitié du ve siècle (sondage 4, couche 6), dans la première moitié du ive siècle (sondage 1, couche 4), au milieu du iv^e siècle (sondage 6, couche 2), dans la deuxième moitié du iv^e siècle (sondage 3, couche 3) et dans la deuxième moitié du i^{er} siècle (sondage 4, couche 3). Il est courant de constater que les sols en terre battue ont été construits par remblaiement, en utilisant un matériau pris sur place ou à proximité, telles la couche 5 du sondage 1, la couche 4-5 du sondage 4 et la couche 3 du sondage 6. Plus tardivement, soit à partir de la fin du i^{er} siècle, apparaissent des sols construits à l'aide d'argile rouge et de galets issus du substrat naturel : ainsi les couches 3b, 5a et 6 du sondage 5. Ces sols de galets sont aussi établis sur des remblais dont la fonction est peut-être double : égaliser le terrain d'une part, le surhausser d'autre part pour assainir l'habitation (sondage 5, couche 4, 5c et 7-10).

Outre les structures des maisons et des sols, les sondages que nous avons menés à L'Argentière ont apporté des renseignements sur quelques aménagements intérieurs. Des foyers de deux types ont été rencontrés : les foyers construits en argile cuite tout d'abord, dont certains fragments ont été retrouvés en position remaniée dans les couches de la fin du vi^e et du v^e siècles; les foyers lenticulaires de charbons de bois ensuite, parfois contenus dans une petite dépression (sondage 3, couche 3; sondage 4, couche 3). Les fosses sont nombreuses et leur usage certainement divers. La grande fosse du sondage 5 (couche 10) correspond, vu ses dimensions, à une véritable structure (réserve?). Des trous plus petits ont pu aussi servir de lieu de conservation pour certaines denrées ou bien de fosse-foyer. On en rencontre à toutes les époques, du vi^e-v^e siècle (sondage 4, couches 7c, 7d, 7f; sondage 6, couche 7), au i^{er} siècle avant J.-C. (sondage 4, couche 2b; sondage 5, couche 3a), en passant par les i^{er}-ii^e siècles (sondage 1, couche 2).

Pour finir, remarquons que les sondages de 1970 à 1975 n'ont donné que très peu de documents *in situ* pour la période gallo-romaine : une dalle de mortier (sondage 2); une petite fosse (sondage 5, couche 1b) et un puits (sondage 6, couches 2A-2F). Ces quelques témoins, auxquels on ajoutera le bassin et les murs mis au jour en 1961 à la lisière sud-ouest du gisement de L'Argentière, sont peu de choses comparativement à l'importance de l'habitat gallo-romain que laissent supposer les trouvailles de surface, mais qui fut aussi le plus malmené par les travaux agricoles.

3^o *Le mobilier archéologique.*

La découverte d'un grand nombre de niveaux homogènes, de la fin du vi^e au i^{er} siècle avant J.-C., permet de tirer de la masse du mobilier céramique recueilli dans nos sondages quelques conclusions d'ordre général, portant sur les catégories les mieux représentées.

a. *La céramique attique :*

La céramique attique est rare, mais du moins régulièrement présente de la fin du vi^e siècle au milieu du iv^e siècle avant notre ère. On s'aperçoit que, par rapport aux fragments de vases fins tournés d'origines diverses, les tessons de céramique attique atteignent le plus haut pourcentage durant la première phase d'occupation du site (525-475 : 5,6 %), et le plus bas durant la phase immédiatement suivante (milieu du ve siècle : 2,8 %), tandis que leur représentation progresse à nouveau à la fin du ve siècle (4,8 %), pour se stabiliser au iv^e siècle à 4 %. L'importance relative du nombre des fragments de vases attiques recueillis en fouille pour chaque époque donne une courbe équivalente, puisque 30 % d'entre eux appartiennent à la fin du vi^e et au début du ve siècle, 14,5 % seulement aux deuxième et troisième quarts du ve siècle, 29 % à la fin du ve siècle et aux environs de 400 et 26,5 % à la première moitié du iv^e siècle. La comparaison de ces chiffres avec ceux qui sont obtenus sur le matériel de

Marseille, de Vaunage et d'Ensérune (1) est probante. Ainsi les fouilles d'Espeyran confirment-elles les déductions de F. Villard pour ce qui est de l'abondance des importations attiques à la fin du VI^e siècle et de leur nette raréfaction aux deuxième et troisième quarts du V^e siècle. Mais, comme l'ont montré les fouilles de Vaunage et d'Ensérune, les sondages d'Espeyran indiquent une nette reprise de ces importations dès le dernier quart du V^e et durant la première moitié du IV^e siècle. Le cas de Marseille, où d'après F. Villard le commerce attique ne reprendrait pas d'importance à la fin du V^e siècle (2), est donc trop isolé par rapport à son arrière-pays immédiat pour que l'on ne songe pas à mettre en doute aujourd'hui la valeur de l'échantillonnage utilisé par cet auteur (3).

b. *La céramique grise monochrome* :

Cette céramique est surtout abondante durant la première phase d'occupation du site, au dernier quart du VI^e siècle et au premier quart du V^e siècle, où elle constitue en moyenne 36,6 % du mobilier fin tourné. Cette donnée correspond à l'opinion admise que la céramique grise monochrome appartient surtout au VI^e siècle (4). Pourtant, les fouilles d'Espeyran montrent bien, comme d'autres (5), que la céramique grise dite archaïque continue d'être produite et utilisée ensuite, et que sa disparition n'est pas brutale mais progressive durant tout le V^e siècle avant notre ère. Ainsi constitue-t-elle en moyenne à L'Argentière 12,4 % des vases fins tournés des strates du milieu du V^e siècle et 6 % encore à la fin de ce siècle. Les 1,6 % relevés en moyenne durant la première moitié du IV^e siècle sont négligeables.

Si l'on note peu de différences entre les séries anciennes (fin VI^e s.) et tardives (fin V^e s.) de vases gris monochromes, c'est que toute cette céramique peut être considérée comme appartenant à un faciès récent, par opposition aux productions des deuxième et troisième quarts du VI^e siècle. Les quelques évolutions constatées concernent la technique (pâte et enduit) plus que les formes. Les vases du groupe 2 de C. Arcelin, à pâte grise à beige et engobe orangé à noir, sont ici très rares pour une cause chronologique, ce groupe probablement marseillais étant plutôt caractéristique du plein VI^e siècle. Les quelques fragments recueillis sont d'ailleurs dans les couches les plus basses du site. Le reste des vases gris appartient en quasi-totalité aux groupes 1 et 3, quelle que soit leur date.

Les formes varient peu : elles sont dominées par la coupe carénée (forme Arcelin III B), qui représente 69 % du total. On trouve ensuite la coupe à lèvres (forme V : 13 %), la coupe hémisphérique (forme III a) et la coupe à marli (forme IV), représentant toutes deux 5 % des formes. L'urne (forme VII), le cratère à colonnette (forme XI) et le couvercle de lékanè (forme XV) ne sont attestés que par un exemplaire chacun. Cette répartition générale de formes correspond en gros à celle de la basse Provence.

Si l'on considère maintenant les vases datés, on s'aperçoit que les variations de forme sont également minimales d'une époque à l'autre, la forme III B dominant toujours le marché, comme le montre le tableau suivant :

(1) Cités dans M. Py, *La céramique grecque de Vaunage*, loc. cit., p. 142.

(2) F. Villard, *La céramique grecque de Marseille, VI^e-IV^e siècles, essai d'histoire économique*, Paris, 1960, p. 121.

(3) Cf. H. Gallet de Santerre, *A propos de la céramique grecque de Marseille, questions d'archéologie languedocienne*, dans *R.E.A.*, LXIV, 1962, p. 378-403 ; *La diffusion de la céramique attique aux V^e et IV^e siècles av. J.-C. sur les rivages français de la Méditerranée*, dans *R.A.N.*, X, 1977, p. 33-57.

(4) F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation*, op. cit. ; C. Arcelin, *La céramique grise*, op. cit., passim.

(5) Notamment les récentes fouilles sur les sites du Gard, tels que Villevieille, Gailhan (*oppidum* du Plan de la Tour), Mauressip, Nîmes (*oppidum* du Mont-Cavalier), Rémoulins (*oppidum* du Marduel), Beaucaire (*oppidum* de La Redoute) et Vié-Cioutat.

Époques	Forme III A	Forme III B	Forme IV	Forme V	Forme VII
425-400	25 %	50 %	0	25 %	0
475-425	11 %	55 %	11 %	22 %	0
525-475	20 %	61 %	0	13 %	6 %

c. *La céramique pseudo-ioniennne peinte :*

Il est remarquable que la fréquence des vases pseudo-ioniens à pâte jaune ou rose et peinture rouge, brune ou noire, soit inversement proportionnelle à la fréquence des céramiques grises monochromes. En effet, peu abondante à la fin du *v*^e siècle et au début du siècle suivant (15,2 % des vases fins tournés en moyenne), les fragments pseudo-ioniens peints augmentent régulièrement en nombre au milieu (27,2 %) et à la fin du *v*^e siècle (31,4 %). Cette céramique connaît ensuite une nette régression devant le développement rapide des vases jaunes sans peinture : 18,5 % durant la première moitié du *iv*^e siècle et de moins en moins ensuite.

En ce qui concerne les formes, elles sont assez variées et certaines d'entre elles durent du *vi*^e au *iii*^e siècle : « ampoules », olpés, oenochoés notamment. Les coupes au contraire évoluent : les sondages d'Espéyran permettent notamment de se rendre compte que les coupes à lèvres, fréquentes à la fin du *vi*^e siècle et au début du *v*^e siècle, sont peu à peu remplacées entre 475 et 425 par les coupes à une anse, la mutation étant accomplie vers 400. Par ailleurs, dans chacune des séries, la forme change nettement : les coupes à lèvres de la fin du *vi*^e siècle (fig. 27, n° 5 et fig. 33, n° 45) n'ont déjà plus beaucoup de points communs avec le type ionien B 2 (fig. 21, n° 12), mais imitent plutôt les coupes attiques à lèvres incurvées (fig. 21, n° 8). Ce trait s'accroît encore au *v*^e siècle (fig. 20, n° 11).

Les premières coupes à une anse, du *v*^e siècle, ont une lèvre peu épaisse et biseauté à l'intérieur (fig. 19, nos 19 et 20; fig. 26, n° 28), tandis qu'à la fin du *v*^e et au *iv*^e siècles, le bord s'élargit, prend un profil mouluré et des inclinaisons plus diverses (fig. 18, nos 27-28; fig. 24, n° 22; fig. 47, nos 29 à 31 et 34). A la fin du *iv*^e et au *iii*^e siècles, ces coupes sont accompagnées par les imitations d'autres formes attiques, à savoir les « plats à poissons » (fig. 9, nos 11 et 13; fig. 24, n° 16) et les kylix de type Lamb. A 42B (fig. 9, n° 14 et fig. 44, nos 32, 35 et 43).

Enfin, on ne manquera pas de relever l'absence totale à Espéyran de céramique peinte à décor subgéométrique rhodanien (1), qui est en revanche très abondante dans les sites de l'arrière-pays durant tout le *v*^e siècle. Ce fait correspond bien à ce que l'on peut observer sur les autres habitats littoraux de la Provence (Marseille, La Couronne) et du Languedoc (Lattes), où manque partout le subgéométrique. Il s'explique par les racines indigènes de cette production « gallo-grecque », sensibles dans ses formes et ses motifs tout autant que dans sa répartition.

d. *La céramique jaune commune :*

Cette céramique tournée, à pâte jaune et sans peinture, est d'une réelle abondance à Espéyran, où elle occupe une place presque comparable à celle de la céramique non tournée sur les sites de l'arrière-pays. Représentant déjà en moyenne 43,5 % des vases fins tournés durant la période 525-475 av. J.-C., elle constitue au milieu du *v*^e siècle 58,6 %, à la fin de ce siècle 59,55 % et au *iv*^e s. 75,45 %. A noter

(1) Sur ce type, voir en dernier lieu Ch. Lagrand et J.-P. Thalmann, *Les habitats protohistoriques du Pègue*, op. cit.

que cette catégorie de vaisselle commune tournée continuera d'être utilisée jusqu'à l'époque romaine avec des proportions importantes, puisque dans une couche du 11^e siècle (sondage 3, couche 3) elle constitue encore 43 % de la vaisselle fine tournée, malgré l'abondance du campanien.

De tous temps, on produit en céramique jaune commune surtout des vases fermés : lécythes aryballisques, ampoules, olpés, oenochoés. Au 4^e siècle, c'est-à-dire à la période où cette catégorie atteint sa fréquence maximale, les vases à liquide sont accompagnés de coupes à une anse. Le répertoire, on le voit, est tout entier constitué de formes d'origine méditerranéenne, ionienne et attique d'abord, puis italique à partir du 11^e siècle avant J.-C.

e. Les amphores :

Le site d'Espeyran a donné une moisson très riche de fragments d'amphores, parmi lesquels cinq types sont inégalement représentés :

Les amphores massaliètes micacées constituent, de la fin du 6^e au 11^e siècle avant J.-C., la grande majorité des tessons découverts sur le site. Elles sont associées à quelques rares fragments d'amphores puniques, étrusques et « ioniennes » à la fin du 6^e et au début du 5^e siècles. Seules ensuite sur le marché, à compter de la fin du 5^e siècle, et de plus en plus concurrencées par les importations italiques à partir des dernières années du 11^e siècle, elles disparaissent à la fin du 11^e siècle avant J.-C. Cette évolution d'ensemble peut être précisée sous la forme du tableau suivant, où sont indiqués les pourcentages moyens de chaque type d'amphore par époque :

Dates	525-475	475-425	425-400	400-300	300-200	200-100
Amphore massaliète.....	90,6 %	97,1 %	97,9 %	100 %	94,3 %	51,5 %
Amphore étrusque.....	4,7 %	1,6 %	0,1 %	0	0	0
Amphore punique.....	1,3 %	0,3 %	0,5 %	0	0	0
Amphore « ionienne ».....	3,2 %	0,5 %	1,3 %	0	0	0
Amphore italique.....	0	0	0	0	5,6 %	48,4 %

En l'absence d'amphore massaliète complète, la seule évolution de forme qui soit sensible est celle des bords. Les plus anciens ont un profil semi-circulaire et présentent parfois un creux dû au repliement (fig. 21, n° 1; fig. 27, n° 19). Viennent ensuite, au 5^e siècle, les bords facetés et les bords en quart de cercle, soulignés par de profondes rainures (par exemple fig. 20, nos 2-6 et 32-33). Seul le bord à profil en quart de cercle demeure au 4^e siècle, mais les moulures s'estompent (fig. 18, nos 3-9; fig. 24, nos 14, 17-19). Aux 11^e et 10^e siècles, ce sont des bords à profil mou, souvent peu épais et biseautés vers l'intérieur (par exemple, fig. 32, nos 42-44). Cette évolution correspond trait pour trait à celle qu'ont permis d'établir d'autres sites bien datés du Languedoc oriental (1).

Les amphores étrusques sont peu représentées à L'Argentière : de 4,7 à 0,1 % du mobilier amphorique de la fin du 6^e et du 5^e siècle (voir tableau ci-dessus). Ce faible pourcentage est évidemment lié à la chronologie du gisement, puisque la ville est fondée à l'époque de grande régression du commerce de ces amphores. Mais néanmoins les chiffres sont sensiblement plus faibles que sur d'autres sites contemporains du Languedoc oriental, notamment pour la fin du 6^e siècle (2), et l'on peut se demander

(1) Voir M. Py, *Les oppida de Vaunage, fouilles 1958-1968*, thèse de 3^e cycle (dactylographiée), Montpellier, 1972, tome II, p. 633-635.

(2) A La Liquière (Calvisson, Gard) les amphores étrusques représentent 11,5 % du mobilier recueilli et 100 % des amphores à la fin du 7^e s. av. J.-C. ; 10,7 % du mobilier recueilli et 100 % des amphores au début du 6^e s. ; 9,8 %

si la raison n'en est pas à Espeyran la place prépondérante qu'occupent les amphores de Marseille dès l'origine. A noter que les formes de bord d'amphore étrusque recueillis en surface (fig. 9, n° 1) et en fouille (fig. 19, n° 2) appartiennent bien aux deux séries les plus récentes connues dans le Gard (formes 3A5 et 4) (1).

Les *amphores puniques*, bien que très rares (voir tableau ci-dessus), sont néanmoins régulièrement attestées dans les couches de 525-475 avant J.-C. et encore parfois par la suite. Il est important de relever ces quelques témoins, car l'amphore punique est presque inconnue dans l'arrière-pays gardois, aussi bien au VI^e qu'au V^e siècle (2). Sa présence à Espeyran entre dans le cadre d'une diffusion restreinte en Languedoc oriental, qui touche seulement le littoral (Lattes, Espeyran) et la basse vallée du Rhône (Arles, Beaucaire, Rémoulins).

Certaines amphores trouvées dans les strates anciennes de L'Argentière, et que nous avons appelées « ioniennes » ou « ionio-massaliètes », posent un problème d'origine. C'est au demeurant une série hétérogène, où l'on trouve d'une part des spécimens peints, à bord en bourrelet, et faits dans une pâte brun-rouge (fig. 48, n° 13) et d'autre part des amphores à pâte blanchâtre pulvérulente, contenant un dégraissant abondant et divers. Si les premières sont sans doute étrangères, il semble par contre probable que les secondes soient occidentales et peut-être massaliètes. Ces types « ioniens » et « ionio-massaliètes » forment 3,2 % des amphores de la fin du VI^e siècle et du début du V^e siècle. La présence de quelques fragments dans la suite est statistiquement négligeable.

Enfin, les *amphores italiques* apparaissent ici à la fin du III^e siècle ou au début du II^e siècle avant J.-C. Il s'agit dans un premier temps d'amphores gréco-italiques de petite taille, très fines, avec un bord à lèvre individualisée (fig. 32, n° 27). Au I^{er} siècle, on a les amphores Dressel I, à lèvre triangulaire épaisse, puis à lèvre allongée (fig. 30, nos 3, 4 et 15; fig. 36, n° 8). On notera le rapide progrès des importations d'amphores italiques, qui, rares encore vers 200, sont seules présentes un siècle plus tard.

f. La céramique ibérique :

Elle est attestée par les vases gris ampuritains dès le II^e siècle et, au I^{er} siècle, par les vases peints, coupes et *sombrero de copa*. Le nombre relativement important de fragments de vases ibériques peints trouvés à Espeyran fait contraste avec la diffusion très faible de cette catégorie d'importations dans l'arrière-pays immédiat, notamment dans la région de Nîmes.

g. La céramique italique à vernis noir :

Les couches des III^e-I^{er} siècles avant J.-C. ont livré, nous l'avons vu, beaucoup de vaisselle italique à vernis noir. Ce mobilier, dans son ensemble, correspond bien à celui que l'on rencontre à la même époque dans la région et un certain nombre de faits sont notamment typiques : la présence d'un lot fourni de productions de l'Atelier des « Petites Estampilles » au III^e siècle et en totalité des bols 27a; les formes du campanien A du II^e siècle; la rareté extrême du B, aussi bien à la fin du II^e siècle qu'au I^{er} siècle; la bonne représentation et les formes du campanien A tardif au I^{er} siècle; l'absence de campanien C véritable à la même époque. Au contraire, quelques traits semblent plus originaux : parmi eux,

du mobilier recueilli et 75 % des amphores vers le milieu du VI^e s. A La Font du Coucou (Calvisson, Gard), l'amphore étrusque représente à la fin du VI^e s. 15 % du mobilier recueilli et 46 % des amphores. A Lattes (Hérault), dans la deuxième moitié du VI^e s., l'amphore étrusque représenterait de 3,8 % à 60 % du mobilier recueilli et 40 à 88 % des amphores, si l'on en croit J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara, Lattes, Hérault*, Bordighera-Montpellier, 1974, p. 122-131.

(1) Sur la diffusion de ces types, cf. F. et M. Py, *Les amphores étrusques*, loc. cit., p. 204-205.

(2) L'amphore punique est absente sur les sites de la région de Nîmes, si ce n'est un tessalon au VI^e s. à La Liquière (Calvisson) et un autre, au V^e s., dans l'habitat de plaine de Congéniès.

la fréquence peu ordinaire de la forme 33b en campanien A (fig. 14, nos 29, 31 et 33; fig. 30, n° 8; fig. 41, nos 1, 2, 3, 13) ou le très petit nombre des imitations de campanien C au 1^{er} siècle avant J.-C.; ces petites particularités ne sauraient encore être interprétées.

h. La céramique non tournée :

Une constatation s'impose : la céramique non tournée est, à Espeyran, bien plus rare que sur la plupart des sites du Languedoc oriental, à quelque époque de l'Âge du Fer que l'on se place. Les pourcentages moyens des fragments de vases non tournés par rapport au reste du mobilier recueilli sont les suivants :

- Fin du VI^e-début du V^e siècle : la céramique non tournée représente 18,8 % du mobilier recueilli;
- Milieu du V^e siècle : 14 %;
- Fin du V^e siècle : 9,7 %;
- Première moitié du IV^e siècle : 5 %;
- II^e siècle : 15,7 %.

En regard de la masse des vases non tournés que livrent les *oppida* bordant la plaine littorale (soit 90 % en moyenne au VI^e siècle et non moins de 80 % aux VI^e et IV^e siècles), la rareté chronique de cette catégorie à Espeyran n'est pas sans surprendre.

La question est de savoir si la situation de la ville et le rôle économique qu'elle put jouer suffisent à l'expliquer. Car, d'une part, un site côtier comme Lattes, dont l'emplacement est équivalent et dont l'activité commerciale dut être aussi forte, livrerait, d'après les fouilleurs, 30 à 52 % de vases non tournés au VI^e siècle, de 33 à 47 % au V^e siècle et encore 45 % au IV^e siècle, c'est-à-dire deux à trois fois plus qu'ici (1).

Et l'on soulignera d'autre part que, pour les VI^e-IV^e siècles du moins, la répartition de la céramique non tournée à Espeyran est équivalente, sinon plus faible que celle de la céramique culinaire (très proche typologiquement de nos vases) sur un site grec comme l'Agora d'Athènes ou bien encore dans les quelques niveaux de cette époque connus à Marseille.

Quant aux formes des vases non tournés recueillis à L'Argentière, on ne peut que constater leur similitude parfaite avec les productions contemporaines de la région, c'est-à-dire de la basse vallée du Rhône et des environs de Nîmes. On n'en voudra pour preuve que l'évolution des urnes qui, à la fin du VI^e siècle et au V^e siècle, sont pour la plupart carénées (fig. 21, nos 32 et 33; fig. 27, n° 24, etc.) et qui, à la fin du V^e siècle, au IV^e et au III^e siècles, adoptent la forme à col convergent dite « rhodanienne » (fig. 24, n° 13; fig. 26, n° 23, etc.), selon un processus bien attesté sur les *oppida* voisins.

III. CONCLUSION GÉNÉRALE. DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

Les résultats des sondages stratigraphiques menés sur le site de L'Argentière et dans une moindre mesure ceux des prospections de surface qui avaient précédé ces fouilles peuvent être comparés aux connaissances que l'on a des sites languedociens des Âges du Fer, en vue de juger de la nature de l'habitat d'Espeyran.

Plusieurs des données que nous avons énoncées dans notre conclusion préliminaire nous semblent devoir être retenues dans cette démarche : la date de fondation du site; le type des habitations retrou-

(1) Chiffres empruntés à J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara, op. cit.*, p. 96-131.

vées; les proportions relatives des catégories d'amphores dans les strates archaïques et la faible représentation des céramiques non tournées de tradition indigène.

1. Nous avons pu fixer ci-dessus la date de fondation de la ville aux environs de 525 av. J.-C. On comparera cette date d'une part à celle des plus anciens témoins retrouvés à ce jour dans la ville voisine d'Arles (1) et d'autre part à celle qu'il faut attribuer à la première occupation de Lattes (2), port établi dans des conditions topographiques très semblables à celles d'Espeyran. Le premier de ces deux rapprochements invite à poser le problème d'un éventuel lien entre la fondation de *Théliné*/Arles et celle d'Espeyran, deux sites où l'on rencontre pour la période archaïque des mobiliers strictement identiques dans des proportions proches. La seconde comparaison permet de se demander si la ville d'Espeyran n'aurait pas regroupé au sein d'une agglomération plus importante et plus durable des habitats dispersés et temporaires implantés en bordure des marais, comme Lattes a, semble-t-il, regroupé les petits habitats lagunaires des rivages de l'étang de Mauguio (3). Dans cette optique, il pourrait être intéressant de prospecter la bordure des étangs de Vauvert et du Scamandre, afin de décider si la ville d'Espeyran est issue d'une forme préexistante d'habitat ou bien s'il s'agit au contraire dans cette région d'une création *ex nihilo*.

2. L'observation du type des constructions révélées par les fouilles de L'Argentière montre une nette prédominance de l'emploi de la brique, du moins à partir du v^e s. av. J.-C. Ce fait, même s'il est en partie lié aux conditions géologiques locales (absence de banc rocheux à proximité immédiate), est en contradiction trop flagrante avec les usages de l'Âge du Fer en Languedoc oriental, pour qu'on n'y attache pas quelque importance. Or, les recherches de ces dernières années ont montré que, vis-à-vis d'un usage généralisé de la pierre dans les villes indigènes, certains sites littoraux, très hellénisés, sinon parfois helléniques, montraient un emploi de la brique dès la période archaïque : tels sont les cas par exemple, en Languedoc, de Pech-Maho à Sigean (4) et de Bessan (5), ou encore de Saint-Pierre-lès-Martigues en Provence (6).

3. Il faut insister sur certains aspects du mobilier recueilli dans les sondages d'Espeyran. Dans l'ensemble, nous avons noté le caractère très « massaliète » de la plus grande partie des tessons mis au jour, y compris les séries les plus communes. Ce fait général va de pair avec une extraordinaire abondance d'amphores de Marseille. Mais ce qui paraît encore plus significatif, c'est l'élimination, à Espeyran, de certains apports commerciaux normalement attestés ailleurs en Languedoc oriental, par ce courant majoritaire d'échanges. Ce fait est particulièrement net durant le dernier quart du vi^e s. et les premières années du v^e s. av. J.-C., où la diffusion des amphores étrusques, encore bien vivante sur les autres sites de la région, est ici dérisoire, comme le montre le tableau suivant :

(1) *Gallia*, 18, 1960, p. 303 ; F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation*, *op. cit.*, p. 133 ; à ces données, il convient d'ajouter un nombre considérable de découvertes récentes, encore inédites mais signalées dans J.-M. Rouquette, *Arles*, dans *Provence et Languedoc méditerranéen. Sites protohistoriques et gallo-romains*, livret-guide de l'excursion C3 du IX^e congrès de l'U.I.S.P.P., Nice 1976, p. 101.

(2) J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara*, *op. cit.*, p. 301-303, donnent pour la fondation de Lattes une datation à notre avis trop haute : 610-600 av. J.-C., qu'il faut rabaisser, au vu du mobilier recueilli, jusqu'à la deuxième moitié du vi^e s. av. J.-C.

(3) H. Prades, *La colonisation antique des rivages lagunaires du Languedoc*, dans *R.É.Lig.*, 38, 1967 (*Hommage à F. Benoit*, I, 1972), p. 110-130 ; *Id.*, *Les terramares méjoriens*, Mauguio, 1974.

(4) G. Barriol, *Informations*, dans *Gallia*, 29, 1971, p. 377, fig. 10 (vi^e s. av. J.-C.).

(5) A. Nickels, *Les maisons à abside d'époque grecque archaïque de La Monédière à Bessan (Hérault)*, dans *Gallia* 34, 1976, p. 95-128 (vi^e s. av. J.-C.).

(6) F. Salviat, *Informations*, dans *Gallia*, 30, 1972, p. 524-525 (iv^e-iii^e s.).

Sites	Amphores massaliètes	Amphores étrusques	Autres amphores
Espeyran.....	90,6 %	4,7 %	4,5 %
Nîmes (Mont-Cavalier).....	67,2 %	29,6 %	3 %
Saint-Bonnet (Le Marduel).....	74,2 %	23,1 %	2,8 %
Villevieille.....	86,9 %	12 %	1 %
Lattes (niv. 8 et 9).....	55,9 %	44 %	—

4. Enfin, un des caractères les plus frappants du mobilier d'Espeyran est l'extrême rareté des céramiques non tournées tout au long de l'Âge du Fer, par rapport non seulement aux sites de l'intérieur du Languedoc oriental, mais encore à d'autres habitats du littoral, comme nous l'avons montré ci-dessus. Le même phénomène a été observé à Arles et, pour une période plus tardive, à *Olbia* de Ligurie.

Il est remarquable que cette rareté des produits de tradition indigène commence dès le plus ancien niveau de l'habitat, c'est-à-dire dès la fin du VI^e s. av. J.-C. (1).

Ainsi, si l'on voulait tirer des conclusions directes de ces quatre séries de remarques, devrait-on déduire :

- de la rareté de la céramique non tournée, que le site d'Espeyran ne présente pas un faciès mobilier indigène;
- de la constatation de cette rareté dès le tout début de l'occupation du site, qu'il ne s'agit pas d'une fondation indigène, dont l'évolution ultérieure aurait changé le caractère;
- de l'usage majoritaire de la brique, que la ville d'Espeyran pourrait avoir reçu, dans le domaine de l'habitat, des influences helléniques particulièrement fortes;
- de l'écrasante majorité des produits massaliètes au détriment des autres courants commerciaux attestés dans la même région — et ceci dès la phase initiale de la ville — que sa fondation a pu être directement liée à l'expansion massaliète. Cette hypothèse ne serait en rien infirmée par la date de cette fondation, comme le montrent les comparaisons qu'elle suscite.

S'il ne semble pas possible de tirer des conclusions aussi définitives d'une recherche limitée, du moins reconnaîtra-t-on que l'archéologie ne saurait donner, en tout état de cause, de meilleurs éléments pour juger en ce sens, à l'exception bien évidemment de l'improbable découverte d'une inscription ou d'un texte explicite.

Cette ville, située comme Arles à la tête du delta rhodanien, mais en bordure du bras occidental du fleuve (*l'os Hispaniense* de Pline) (2), sur une avancée de la terre ferme dans la zone des marais,

(1) Les chiffres que l'on obtient sur les sites contemporains du Languedoc oriental sont éloquentes : si, en effet, Espeyran ne livre que 18,8 % de céramique non tournée à la fin du VI^e s. et au début du V^e s. av. J.-C., cette céramique constitue alors 73 % du mobilier au Marduel (Saint-Bonnet) et 90 % à Villevieille près de Sommières.

(2) *N.H.*, 3, 33. Le bras le plus occidental du fleuve devait couler jadis au pied même du site de L'Argentière, approximativement à l'emplacement qu'occupait dès le XVIII^e s. le canal de Beaucaire à Aigues-Mortes (dit aujourd'hui du Rhône à Sète), et longer la costière de Saint-Gilles pour se jeter soit dans l'étang de Mauguio, soit dans le Golfe du Lion par l'un des graus du littoral d'Aigues-Mortes : E. Desjardins, *Aperçu historique sur les embouchures du Rhône*, Paris 1866 ; Ch. Lenthéric, *Les villes mortes du Golfe de Lyon*, Paris, 1876, p. 322-323 ; H. de Gérin-Ricard, *La Camargue dans l'Antiquité*, dans *VII^e Congrès et Fêtes du Rhône*, Marseille, 1934, p. 357-390 et en part. p. 365 ; M. Gouron, *Note sur l'ancienne navigation dans la Petite Camargue*, dans *Bull. Soc. Hist. Arch. de Nîmes et du Gard*, 5, 1938-1939, p. 20-27 ; G. Denizot, *Le rivage de Provence et de Languedoc au temps des Ligures*, II, *Les bouches du Rhône et la côte languedocienne*, dans *R.É.Lig.*, XXV, 1959, p. 41 et 55-56 ; G. Galtier, *La côte sableuse du Golfe du Lion*, dans *Bull. de la Société languedocienne*.

cette ville intensément hellénisée puis romanisée et hier encore inconnue, est-elle identifiable? La question, complexe et délicate, mérite un examen approfondi, qui s'avère, d'une certaine manière, positif.

Deux villes en effet, *Rhodanousia* et *Heraclea*, que les sources littéraires antiques situent dans l'immense delta du Rhône — région la plus profondément et la plus anciennement hellénisée du Midi de la Gaule — ne sont pas, à ce jour, localisées (1) : or, l'une d'elles pourrait bien désigner en fait cette agglomération anonyme d'Espeyran.

A la fin du I^{er} siècle av. J.-C., énumérant d'ouest en est les villes grecques du Golfe du Lion, l'auteur inconnu de la *Description* longtemps attribuée à Scymnos de Chios (2), nomme *Rhodanousia* entre Agde et Marseille, précisant que « le grand fleuve Rhône la baigne de ses eaux » : Ἀγάθην Ῥοδανουσίαν τε, Ῥοδανὸς ἦν μέγας ποταμὸς παραρρεῖ (v. 208-209); il précise en outre (v. 206-207) qu'Agde et *Rhodanousia* ont été fondées « en Ibérie » (3). Un écrivain tardif, Étienne de Byzance, qui utilise souvent des sources anciennes (4), rapporte, pour sa part, que *Rhodanousia* était une ville du domaine de Marseille, πόλις ἐν Μασσαλία (5). Enfin, sans doute est-on fondé à identifier cette ville avec Ῥοή, fondation (κτίσιμα) massaliote qui, avec Agde, selon Strabon (4, 1, 5), jouait le rôle de place-forte, de remparts (ἐπιτειχίσματα) destinés « à protéger les Marseillais des barbares habitant les bords du Rhône » (6).

De ces renseignements tenus, on retiendra que cette cité, fondée par des Grecs — sans doute par les Massaliotes — doit être recherchée sur la rive droite du bas-Rhône, en terre ibère; elle est établie sur un bras du fleuve Ῥοδανός qui, à l'évidence, lui a donné son nom (7).

Traditionnellement, on considère que ce serait la même ville que Pline (3, 33) nomme *Rhoda Rhodiorum*, mais qui n'existait déjà plus de son temps (8) : en fait, nous croirions plutôt que le compilateur ait fait ici une confusion entre *Rhodanousia* et *Rhoda*, fondation rhodienne de la côte catalane

docienne de géographie, XXIX, 1958, en part. p. 315-345; F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation*, op. cit., passim; J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lallara*, op. cit., p. 311-313. Il ressort de ces différents travaux et de recherches récentes encore inédites que la Camargue, avec ses immenses espaces de terre et d'eau entremêlés, était intensément occupée dans l'Antiquité.

(1) Cf. G. Barrauol, *Les peuples préromains au sud-est de la Gaule. Étude de géographie historique*, Paris, 1969, p. 197-198, avec bibliographie. On y ajoutera les travaux suivants : Ch. Lenthéric, *Les villes mortes*, op. cit., p. 386-388; M. Clerc, *Massalia*, Marseille, 1927, I, p. 243-247; F. Benoit, *Recherches sur l'hellénisation*, op. cit., p. 30, 97, 121 et 132; du même, *Le symbolisme dans les sanctuaires de la Gaule*, op. cit., p. 9-10. On exclura de cette enquête *Libii*, ville non identifiée, à rechercher au cœur de la Camargue : cf. G. Barrauol, op. cit., p. 192-193; ainsi que le *portus Crindavinus ad ripam fluminis Rhodani*, port privé d'un riche nimois, dont fait état une inscription impériale trouvée à Nîmes en 1873 (*CIL*, XII, 3313).

(2) Éphore de Cymé, écrivain grec du IV^e s. av. J.-C., serait l'une des sources de cet auteur.

(3) Sur l'extension géographique des Ibères jusqu'au Rhône, cf. G. Barrauol, op. cit., p. 155, n. 7.

(4) Peut-être le périple perdu d'Artémidore d'Éphèse.

(5) *Rhodanousia* est deux fois nommée par Étienne de Byzance : le second article la qualifie de πόλις Μασσαλίας : cf. J. Brunel, *Étienne de Byzance et le domaine marseillais*, dans *R.E.A.*, XLVII, 1945, p. 121-133; sur le domaine de Marseille, cf. G. Barrauol, op. cit., p. 221-230 et en particulier p. 224, n. 1.

(6) La plupart des éditeurs de Strabon, s'inspirant de l'énumération des fondations grecques du Pseudo-Scymnos, qui pourrait être la source directe ou indirecte de ce passage, ont corrigé τὴν δὲ Ῥοὴν Ἀγάθην en τὴν δὲ Ῥοδανουσίαν καὶ τὴν Ἀγάθην. Le plus récent commentateur de Strabon, A. Dirkzwager, *Strabo über Gallia Narbonensis*, Leiden, 1975, p. 46, admet le bien fondé de cette restitution.

(7) La *Rhodanousia* — ἡ Ῥοδανουσία — désigne chez saint Irénée (*adv. hereses*, I, 13, 7) l'ensemble de la vallée du Rhône en tant que territoire; au V^e s., Sidoine Apollinaire (I, lettre 5) appelle ainsi la ville même de Lyon. — C'est une fausse étymologie, née d'une confusion avec la ville de Rhodè/Rosas, qui a donné naissance à la tradition de l'origine rhodienne de *Rhodanousia*, contredite d'ailleurs par les recherches préliminaires dont il a été fait état ici, si du moins l'identification que nous proposons (*infra*) doit être retenue.

(8) *Agatha quondam Massiliensium et regio Volcarum Tectosagum* (erreur manifeste pour *Arecomicorum*) *atque ubi Rhoda Rhodiorum fuit, unde dictus mullo Galliarum fertilissimus Rhodanus amnis*.

(localisée au sud du cap Creus, à la Citadelle de Rosas), qui n'était à l'époque romaine qu'un modeste municipale (1), que Pline — ce qui ne laisse d'étonner — ne nomme d'ailleurs point dans sa description de la Tarraconaise.

La tradition littéraire concernant la ville d'*Heraclea* est plus imprécise encore : Pline (3, 33) rapporte que d'après certains auteurs, qu'il ne nomme pas — *sunt auclores* —, il y aurait eu (*fuisse*) une ville de ce nom (*Heracleam oppidum*) *in ostio Rhodani*, à l'embouchure ou dans le delta du Rhône, soit en Camargue (2). Le contexte laisse entendre toutefois que cette cité se serait trouvée plutôt dans la partie occidentale des bouches du Rhône, soit sur le littoral (3), soit dans l'arrière-pays immédiat (4), où elle pouvait jaloner la mythique « voie d'Héraclès » (5). Comme pour *Rhoda Rhodiorum*, l'emploi du passé fait penser que cette ville n'existait plus au 1^{er} s. de notre ère. Au Bas-Empire, Étienne de Byzance, d'après une source inconnue, donne *Heraclea* comme une « ville de Celtique » (6).

Les érudits modernes, rapprochant ces données d'un texte d'Ausone (*Mosella*, v. 480), disant que le Rhône coule à travers une ville double (7) et donne son nom à la rive droite (*duplicemque per urbem qui meat et dextrae Rhodanus dat nomina ripae*), ont proposé de localiser *Rhodanousia* — cette « ville du Rhône », qui tire effectivement son nom de l'hydronyme — soit à Trinquette (Arles), soit à Beaucaire. Les arguments mis en avant ne sont cependant pas convaincants : d'une part, le nom préromain de Beaucaire — *Ugernum* — est bien attesté par des documents littéraires et épigraphiques sûrs ; d'autre part, l'agglomération marchande de Trinquette a toujours été étroitement associée à *Arelate*/Arles, le qualificatif de *duplex* donné à *Arelate* par Ausone désignant précisément l'ensemble de la ville, établie à cheval sur le fleuve, dont elle commandait un des principaux passages ; le seul autre nom attribué à Arles pour l'époque préromaine est *Théliné*, que lui donne Aviénus (*Ora maritima*, v. 689-691).

Quant à *Heraclea*, la plupart des historiens modernes — depuis le xvii^e s. : Poldo d'Albenas, César de Nostredame, Bouche, Germer-Durand, Lenthéric, Desjardins, Mazauric... — l'ont située à Saint-Gilles, quelques-uns même à L'Argentière (A. Pelet en 1853 et F. Mazauric en 1909).

Topographiquement, Espeyran-L'Argentière et Saint-Gilles formaient en fait dans l'Antiquité non point une seule agglomération mais une même zone d'habitat (comme Montlaurès et Narbonne par exemple) : pour des raisons qui nous échappent, mais qui pourraient être la conséquence à la fois de phénomènes naturels et économiques, il y eut à un certain moment transfert de l'habitat d'Espeyran à Saint-Gilles, sur une terrasse plus élevée (altitude : entre 10 et 20 m) située à 4 km vers l'intérieur des terres (fig. 1). Ce transfert peut se situer vers la fin du 1^{er} ou dans le courant du 11^e siècle, époque à laquelle L'Argentière est pratiquement abandonnée et où précisément semble débiter — si l'on

(1) Cité par exemple au 1^{er} s. par Pomponius Mela (*Chorogr.*, 2, 89) qui, en revanche, ne dit mot de *Rhodanousia* et d'*Heraclea* dans sa description du delta du Rhône.

(2) C'est également *in Rhodani ostio* que Pline (3, 79) localise l'île *Melina* (non identifiée).

(3) Comme *Heraclea Caccabaria*/Cavalaire ou Monaco, où se trouvait un sanctuaire à *Heracles Monoikos*.

(4) Dans les § 32-35 du livre 111, Pline décrit le littoral de la Narbonnaise des Pyrénées orientales au Var (*in ora...*) ; les villes énumérées dans ce passage (*Illiberis, Ruscino, Narbo, Agatha, Rhoda, Heraclea, Maritima, Massilia, Citharista, Athenopolis, Forum Julii* et *Antipolis*) se trouvent toutes soit sur le littoral proprement dit, soit dans l'arrière-pays immédiat. Ce n'est que dans le paragraphe suivant (36-37) qu'il cite les villes de l'intérieur (*in mediterraneo...*).

(5) F. Benoit, *La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône*, dans *Lettres d'Humanité*, 8, 1949, p. 104-148 ; G. Barruol, *op. cit.*, p. 62-64.

(6) Au même titre que *Narbo, Baetara, Mastramellè, Aeria* et *Nikaia*. Cette *Heraclea* pourrait cependant aussi bien désigner *Heraclea Caccabaria*/Cavalaire.

(7) On pense d'abord à Arles — *duplex Arelate* selon Ausone *Ord. urb. nob.*, 73-75 et *Epist.* 25-51 — qui présentait un faubourg étendu sur la rive droite du fleuve, à Trinquette, mais aussi à Tarascon-Beaucaire, à Avignon-Villeneuve, à Vienne-Saint-Romain-en-Gal, en fait à tous les passages traditionnels du grand fleuve. On pourrait aussi penser qu'au Bas-Empire le nom de *Rhodanousia* se serait étendu tout particulièrement à la région située sur la rive droite du Bas-Rhône (cf. *supra*, p. 97 note 7).



Fig. 50. - - Socle inscrit provenant de Saint-Gilles.

tient compte des vestiges conservés *in situ* (1) - - l'occupation humaine de ce lieu qui prendra, dans le haut Moyen Âge, le vocable chrétien de Saint-Gilles (comme *Glanum*→Saint-Rémy, avec également transfert de l'habitat; *Cessero*→Saint-Thibéry...) (2). Au Moyen Âge, la ville, tant par la célébrité de son abbaye que par le trafic de son port, jouera le rôle prépondérant que l'on sait.

Heraclea n'existant plus à l'époque romaine, il paraît difficile d'appliquer ce toponyme au site d'Espéyran, encore intensément occupé sous le Haut-Empire : on chercherait plutôt la ville ainsi nommée sur quelque hauteur rocheuse du delta, où pouvait s'élever une de ces tours dont parle Strabon (4, 1, 8), postes que les Massaliotes auraient été amenés à abandonner au début de la romanisation, lors du creusement de la *fossa Mariana* et de la création du port de Fos.

(1) *Carte archéologique de la Gaule romaine*, VIII, Gard, p. 8-9. On conserve à Saint-Gilles, tant dans l'église abbatiale que dans le musée de la Maison romane un nombre assez considérable d'inscriptions antiques, pour la plupart funéraires (*CIL*, XII, p. 500, nos 4099, 4100, 4105, 4107, 4110, 4112, 4113, 4114, 4123, 4124, 4126, 4130, 4135), dont certaines, facilement transportables, pourraient provenir de L'Argentière, comme aussi la stèle (inédiée) que l'on peut voir en remploi, dans l'église romane Sainte-Colombe sise dans le terroir de la même commune. Mais il y a surtout à Saint-Gilles de nombreux sarcophages du Bas-Empire (III^e-IV^e s.), dont certains portent, dans un cartouche en queues d'aronde ornant une des grandes faces de la cuve, une épitaphe encore païenne (*CIL*, XII, 4116, 4117, 4118, 4120, 4122, 4129, 4133, 4134...); la plupart proviendraient du cimetière Saint-Pierre, situé tout au haut de l'agglomération; quoiqu'il en soit, leur dimension et leur poids excluent l'éventualité d'un transport tardif à Saint-Gilles. — Nous avons par ailleurs retrouvé à la Société Archéologique de Montpellier le moulage de l'inscription grecque d'époque impériale trouvée en 1805 à Saint-Gilles en remploi dans un mur et depuis longtemps disparue (fig. 50). Il s'agit d'un petit socle de marbre brisé à droite et épaufré vers le bas (0,17 × 0,15 × 0,05 m), qui devait porter un animal dont on ne voit plus que la patte griffue; la tranche antérieure présente, disposée sur trois lignes, l'inscription suivante : ΔΑΜΑΣ ΗΡΩΔΟΥ... (πρεσ)/ΒΥΤΕΡΟΣ ΧΟΡΗΓΗ (σας).../... ΗΣ.../ (E. Germer-Durand, *Inscription grecque de Saint-Gilles*, dans *Mém. de l'Acad. du Gard*, 1868-1869, p. 146-158; *I.G.*, XIV, 2444, classée par erreur à Marseille). Dans cette région des Costières, où le sol de poulingue ne livre aucun matériau utilisable pour la construction, ce bloc de marbre, comme bien d'autres éléments de calcaire, pourrait provenir d'Espéyran. D'après E. Germer-Durand, *loc. cit.*, d'autres inscriptions grecques auraient été trouvées à Saint-Gilles à la fin du XVIII^e s. mais furent aussitôt dispersées (on signalera en outre une inscription funéraire à la fois en langue latine et en langue grecque, en remploi dans la crypte de l'abbatiale : *I.G.*, XIV, 2505 = *CIL*, XII, 4123).

(2) Saint-Gilles serait un ermite mort au début du VIII^e s.; son corps, déposé dans l'église du monastère fondé quelques décennies plus tôt *in valle Flaviana*, aurait rapidement attiré la foule des pèlerins; c'est vers le milieu du IX^e s. qu'il serait devenu le patron de l'abbaye et qu'on aurait donné son nom à l'agglomération.

En revanche, rien ne s'oppose à ce que cette antique agglomération d'Espeyran, qui présente, on l'a vu, toutes les caractéristiques d'un établissement massaliote, correspondit à *Rhodanousia* (1). En ce cas, la ville aurait été fondée vers 525 av. J.-C. à la tête du delta du Rhône, en même temps qu'Agde prenait son essor à la tête du delta de l'Hérault (2) : on soulignera à ce sujet que la tradition littéraire nomme ensemble ces deux villes, qui correspondent en fait aux principaux points d'appui de Marseille dans le Golfe du Lion; toutes deux étaient des ports fluviaux établis au débouché naturel de voies terrestres et de la voie maritime des étangs, mais se trouvaient aussi en liaison directe avec la mer par un profond delta, la première au fond du Golfe Massaliotique, la seconde dans le Golfe Narbonnais (Strabon 4, 1, 6) (3).

Intervenant à une époque où Marseille, qui prend désormais le relais de Phocée, développe son implantation économique sur le littoral du Midi de la Gaule, la création de ce port d'échanges est une des manifestations actuellement les plus évidentes de cette nouvelle étape de la colonisation grecque en Méditerranée occidentale.

Guy BARRUOL et Michel PY.

(1) C'était finalement le point de vue qu'avait admis F. Benoit dans une étude posthume : *Le symbolisme dans les sanctuaires de la Gaule*, *op. cit.*, p. 10.

(2) Sur le problème d'Agde, voir, en dernier lieu J.-P. Morel, *L'expansion phocéenne en Occident : dix années de recherches (1966-1975)*, dans *B.C.H.*, XCIX, 1975, p. 865-885 ; A. Nickels et G. Marchand, *Recherches stratigraphiques ponctuelles à proximité des remparts d'Agde*, dans *R.A.N.*, IX, 1976, p. 45-62, en part. p. 61-62 ; selon M. Gras, *Agde et le commerce préromain dans le Languedoc archaïque*, dans *Actes du Colloque sur la géographie commerciale de la Gaule*, Tours 1977, p. 152-159, Agde serait une fondation phocéenne du début du VI^e siècle. On rappellera ici que c'est aussi dans le courant du VI^e s. qu'ont été créées par des Grecs Antibes, Nice et peut-être *Théliné/Arles*.

(3) Sur ces questions, cf. G. Barrauol, *op. cit.*, p. 221-230 et *Les Elisyques et leur capitale, Naro/Narbo*, dans *Narbonne, archéologie et histoire*, Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, I, Montpellier 1973, p. 62-63. Selon R. Dion, *Transport de l'étain des îles Britanniques à Marseille à travers la Gaule préromaine*, dans *Actes du 93^e Congrès des Sociétés Savantes, Tours 1968*, Paris, 1970, p. 433, n. 14, c'est précisément à Saint-Gilles qu'aurait abouti la route par laquelle aurait été acheminé vers Marseille l'étain des îles Britanniques ; Diodore de Sicile, 5, 22, précise que cet itinéraire prenait fin « à l'embouchure du Rhône », πρὸς τὴν ἐκβολὴν τοῦ Ῥοδανοῦ ποταμοῦ. On remarquera en outre, que les villes indigènes de *Narbo* et d'*Arelate* sont aussi situées au sommet d'un delta, situation avantageuse à bien des égards.